

TRIOMPHE DE DRAPEAU

91.7 p.c. des voix — 52 sièges sur 52

par Claude MASSON

Celui qui a créé le "régime des partis" à l'hôtel de ville de Montréal dirigera pour quatre ans un parti unique.

Le Parti civique du maire Jean Drapeau a tout raflé sur son passage et tous les records lui appartiennent maintenant en propre: plus fort pourcentage de votation, élection de ses 52 candidats sur une possibilité de 52, l'avance du maire et de tous ses acolytes dans tous

et chacun des 18 districts municipaux de la métropole et dans les 3.309 arrondissements. Bref, une rare collection de médailles d'or!

Malgré le climat de tension, malgré la présence de l'armée malgré "les événements", les Montréalais ont dépassé tout ce qui s'était vu depuis au-delà de 30 ans en nombre de votants: 348.369 électeurs ou 50 p. 100 de l'électorat. Tout s'est déroulé dans l'ordre le

plus parfait. Il y a bien eu 5 arrestations, mais tous ont été relâchés. Le service d'ordre a été impeccable.

Aucun candidat, soit indépendant ou d'une autre formation que le Parti civique, n'est venu à la cheville des équipiers de Jean Drapeau. Le maire lui-même a conquis 91.7 p. 100 des voix. Il a été suivi par le notaire André Desmarais avec... 3 p. 100 du vote. La plus fai-

Voir DRAPEAU en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, lundi 26 octobre 1970, 86e année, no 248, 56 pages, 4 cahiers

★ ★ 10¢

Un parti encore plus près de la population — Drapeau

par André BEAUVAIS

"Les Montréalais ont prouvé hors de tout doute qu'ils ne veulent pas confier le gouvernement de leur ville à tous ceux qui contestent le régime dans lequel nous vivons", a lancé le maire Jean Drapeau, hier soir.

"Cette victoire retentissante et historique démontre que le Parti civique de Montréal est le groupe d'hommes qui est encore le plus près de la population et il en sera davantage ainsi au cours des quatre prochaines années", a dit M. Drapeau.

Il n'a pas raté l'occasion de lancer une flèche en direction des commentateurs (journaux-radio-télévision): "Je suis extrêmement heureux de ce témoignage très particulier dans les quartiers ouvriers où l'on a rejeté totalement l'idée de l'opposition à l'hôtel de ville, idée qu'ont tant répandue ceux qui croient dominer l'opinion publique."

"Je le sais, ces commentateurs tirent des leçons de ce verdict dans les jours qui viendront mais je me permettrai moi aussi de tirer des leçons ce soir", a ajouté le maire de Montréal.

M. Drapeau, qui a obtenu hier un quatrième mandat consécutif, a donc complètement rejeté ("chiffres à l'appui") l'hypothèse avancée depuis quelques semaines que le Parti civique serait loin des Montréalais défavorisés.

"Ils ont manifesté le désir, aujourd'hui, que les 52 membres du Parti civique deviennent leurs serviteurs à l'hôtel de ville", a dit M. Drapeau.

Autre façon que tire M. Drapeau: "Le peuple de Montréal comprend mieux ce qu'est la démocratie que ceux qui po-

Voir POPULATION en page A 6

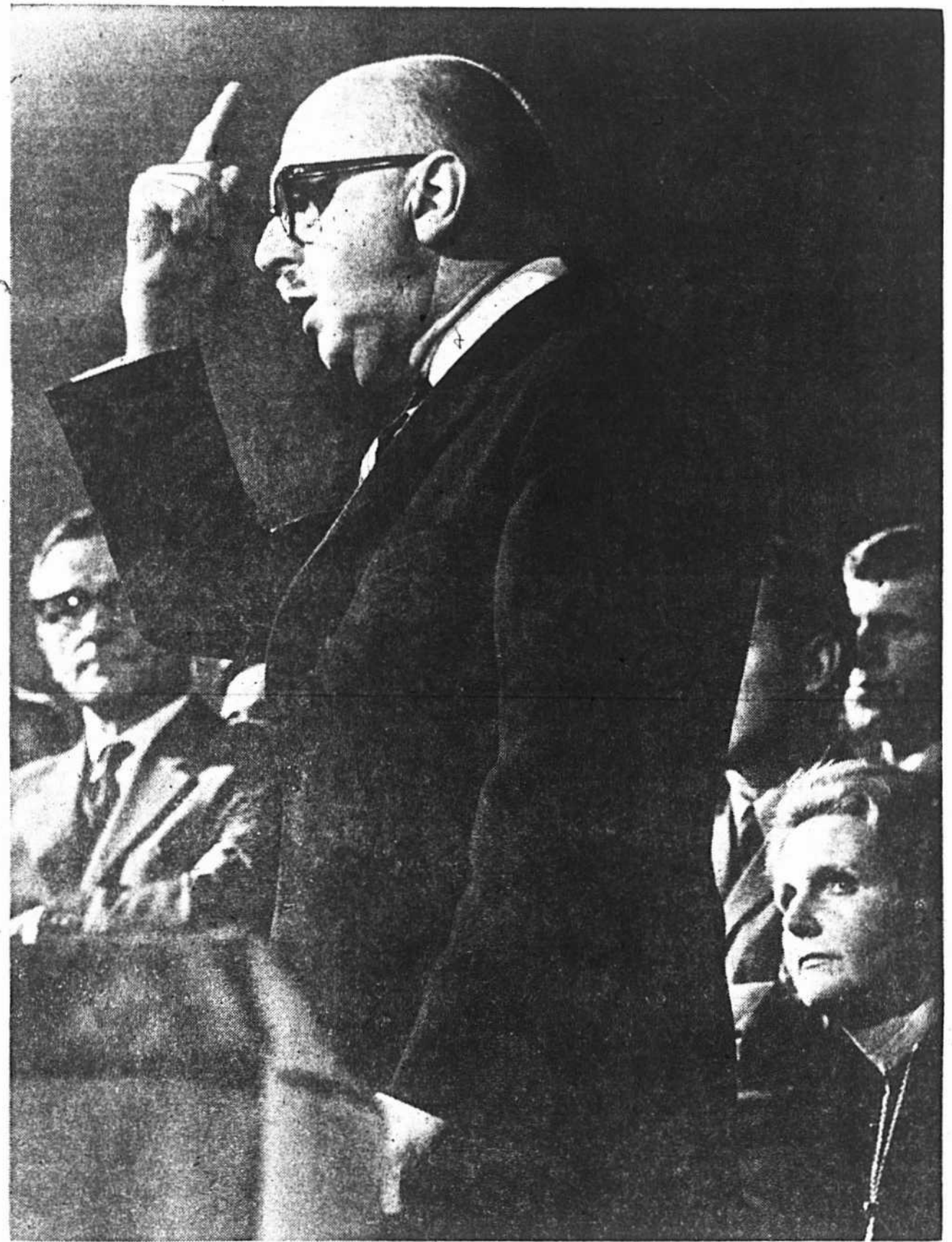


photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Mon équipe est la seule à se trouver si près des travailleurs. Veut-on d'autres preuves?"

Un pouvoir de transition était prêt à intervenir

Un pouvoir de transition était déjà formé et prêt à intervenir à la suite du renversement du régime qu'appréhendaient les autorités municipales-provinciales-fédérales ces derniers jours!

C'est du moins l'étonnante affirmation qu'a faite, hier soir, le maire Jean Drapeau, dans son discours à la suite de la victoire éclatante qu'a remportée le Parti civique de Montréal.

M. Drapeau faisait allusion aux "circonstances tragiques" que connaît le Québec et venait de dire "merci à la population pour avoir permis que la démocratie n'en prenne pas un autre coup dur" quand il a révélé ce fait pour le moins surprenant.

M. Drapeau n'a pas précisé davantage ce qu'il savait sur ce "pouvoir de transition déjà formé".

Défait, le FRAP entend survivre à l'élection

par Rose-Anne GIROUX

"On n'a pas gagné, mais... on n'a rien perdu, parce qu'enfin, la lutte ne fait que commencer!"

Voilà en peu de mots la réaction du Front d'action politique (FRAP), lorsque furent connus les résultats du scrutin d'hier. Et, loin d'avoir l'air dépité, son président, M. Paul Cliche, s'est exceptionnellement montré "tout calme, tout souriant", en faisant valoir que le FRAP a atteint plusieurs objectifs qu'il s'était fixés, au début de la campagne électorale.

M. Cliche a rappelé qu'au FRAP, on n'a jamais considéré l'élection comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de se faire connaître, de s'implanter et de provoquer la discussion, en profitant d'une publicité qu'il n'aurait pas eu autrement.

Le FRAP aurait évidemment aimé faire élire quelques conseillers, "un début d'opposition" à l'hôte de ville. S'il n'en a pas élus, selon M. Cliche, "c'est probablement dû au climat malsain, qui en a terrifié plusieurs". Mais alors, a-t-il fait valoir, "le FRAP a au moins réussi à provoquer la discussion sur la place

publique, tout en parvenant à s'implanter sérieusement dans les quartiers, là où sont les travailleurs".

Voir LE FRAP en page A 6

Nuit de violence à Détroit: un policier tué, 15 jeunes détenus

DETROIT (UPI, PA, AFP) — Un policier tué, un autre blessé: ainsi commença une nuit de violence à Détroit, au cours de laquelle on pouvait à tout moment craindre que ne se déclenche une émeute massive.

A la fin de la nuit, hier matin, quatre autos de police avaient brûlé et quinze jeunes gens étaient détenus après avoir été assiégés huit heures durant par la police dans les locaux d'une succursale des Panthères noires où ils s'étaient barricadés.

Deux policiers avaient remarqué, en début de soirée, du désordre à l'intersection de la 14e rue et de la rue Murtle, où les Panthères noires vendaient leurs publications. Ils s'avancèrent pour intervenir. Une échauffourée s'engagea quand ils essayèrent de disperser un attroupement autour des Panthères noires. Ils demandèrent de l'aide.

Une centaine de policiers convergèrent vers ce secteur habité par des gens à faible revenu, Blancs, Noirs et

Porto-Ricains. L'un d'eux, le policier Marshall Emerson, fut atteint, à son arrivée, d'une balle à la main, pendant que son collègue Glenn Smith, âgé de 26 ans, qui arrivait dans une autre auto, était tué d'une balle à la tête. Les deux policiers atteints sont des Noirs.

Le maire intérimaire de Détroit, M. Mel Ravitz, estime que la ville a été

chanceuse. "C'aurait pu être le combat à fond, l'holocauste", a-t-il dit, n'eussent été la maîtrise de soi de la police et les efforts des leaders communautaires locaux.

L'un des policiers, l'agent Marshall Emerson, fut atteint d'une balle à la main et un autre, M. Glenn Smith, âgé de 26 ans, subit une blessure mortelle à la tête, d'un coup de feu lui aussi. Samedi soir, la police encercla l'immeuble d'où les coups de feu étaient apparemment venus et bloqua le secteur. Le commissaire de police John Nichols établit un poste de commandement dans une auto blindée garée non loin.

Plusieurs personnes ont prêté main

Voir VIOLENCE en page A 6

sommaire

- Annonces classées / D 5 à D 14
- Arts et Spectacles / B 7 à B 9
- Bandes dessinées / D 4
- Cinéma / B 7 à B 9
- Décès, naissances, etc. / D 15
- Editorial / A 4
- Est-ce-vous observateur? / D 13
- Finance / A 10 à A 12
- Horoscope / B 6
- Informations étrangères / D 1
- Les secrets de polichinelle / B 6
- Loisirs et récréation / D 4
- Mois croisés / D 8
- "Mot-mystère" / D 7
- Radio et télévision / B 9
- Sports / C 1 à C 10
- Tribunaux / A 8
- Vie féminine / B 4 à B 6
- Votre médecin / B 6

Nos pages sur les élections

Cahier A

Analyse et tableaux du vote

— page 3

Cahier B

Les conseillers élus

— page 1

Les candidats à la mairie en banlieue

— page 2

Les candidats en province

— page 3

Depuis une semaine, aucune nouvelle de James R. Cross

par René-François DESAMORE

Depuis sa dernière lettre annonçant, il y a une semaine, qu'il était toujours vivant, on n'a plus de nouvelle du diplomate britannique James Richard Cross, kidnappé par des membres du FLQ, le 5 octobre.

D'autre part, les corps policiers continuent de chercher des indices qui pourraient les mettre sur la piste des assassins de M. Pierre Laporte et des ravisseurs du diplomate. Si les arrestations se font moins nombreuses, les perquisitions continuent sans relâche mais portent peu de fruits.

Les opérations de recherche se sont étendues au Michigan en fin de semaine, les autorités estimant que Rose et Carbonneau, recherchés pour l'assassinat de M. Pierre Laporte, auraient pu chercher refuge dans cet Etat auprès de certains groupements extrémistes américains.

Samedi, la Sûreté du Québec a cru avoir mis la main sur un des trois individus soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement de M. Cross. Après un long interrogatoire, la police a déchanté et admis que le Bernard Lortie, un étudiant de l'Ontario, arrêté à Ottawa n'avait en commun avec le suspect que son nom.

Un faux communiqué

Peu après la découverte d'un communiqué soi-disant du FLQ, samedi vers 18

heures, dans une boîte aux lettres des postes canadiennes située en face du 2225, rue Rachel, la Sûreté du Québec a déclaré qu'elle doutait de l'authenticité du communiqué. Elle a confirmé plus tard qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie.

Le communiqué, adressé à Louis

Voir CROSS en page A 6

Autres informations en page A 2

Inondations en Colombie: 30 morts

BOGOTA (AFP) — Une trentaine de personnes ont péri, hier, dans la région du village de Dabeira, dans le département colombien d'Antioquia, à la suite de la crue du Rio Suctio. Au moins 18 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent.

La plupart des victimes sont des paysans qui s'étaient rendus au marché de Dabeira.

Les autorités estiment qu'il sera difficile d'établir le nombre exact des victimes.

Voir INONDATIONS en page A 6



Les Caisses Pop célèbrent deux anniversaires

— page A 10

Les hôpitaux refusent la participation du personnel à l'administration

— page A 14

Les Tiger-Cats seuls au premier rang

— page C 2



Généralement nuageux avec des périodes ensoleillées au cours de l'après-midi. Frais. Nébulosité variable la nuit prochaine. Ensoleillé avec des périodes nuageuses mardi. Max. 55° Min. 40° • Détails à la page A 6



Les fumer, c'est les aimer. (Filtre ou Menthol)



48948

48948 gagnent \$5,000
8948 gagnent \$500
948 gagnent \$100

L'opposition aux mesures de guerre s'accroît

par la Presse Canadienne

Le maintien de la loi sur les mesures de guerre commence à soulever dans diverses régions canadiennes des commentaires réticents ou des suggestions de révocation, malgré certains appuis énergiques et importants.

A Ottawa, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a annoncé que son parti présenterait des suggestions écrites au gouvernement, dès le début de la semaine, sur l'adoption d'une loi qui remplacerait les mesures de guerre.

M. Stanfield a démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait demandé que des membres des partis d'opposition participent à l'élaboration d'une nouvelle législation.

De son côté, le Nouveau Parti démocratique a déjà présenté jeudi ses suggestions au gouvernement. Selon la formule néo-démocrate, toute nouvelle loi devrait régler à la fois la crise actuelle et toute autre situation d'urgence.

Le gouvernement devrait proclamer la loi pour la rendre applicable. La mesure ne serait valide que pour 30 jours au maximum et ne pourrait être prolongée de 30 jours qu'avec l'assentiment du Parlement.

De son côté, le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, a déclaré, au cours d'une émission pré-enregistrée, que l'adoption de la loi se basait

sur l'existence du terrorisme plutôt que sur la découverte spécifique d'un complot.

Selon le ministre, il existait un ensemble d'incidents qui, ajoutés à une idéologie révolutionnaire déjà observée dans d'autres pays, avait créé un état de désordre au sein duquel le gouvernement ne pouvait exercer ses activités normales.

Interrogé sur l'existence de preuves précises d'insurrection, M. Macdonald a répondu que "pour de bonnes raisons", les autorités policières n'avaient pas à lancer ces preuves dans la population.

Abus possibles

A Sudbury, M. T. C. Douglas, chef du NPD, a déclaré qu'il avait voté contre la loi sur les mesures de guerre, dont les pouvoirs pouvaient être utilisés pour régler de vieux différends.

Parlant devant environ 175 syndicalistes, M. Douglas a précisé que la loi donnait à chaque policier canadien le droit d'arrêter quiconque serait soupçonné d'appartenir au FLQ.

Cette loi, a souligné M. Douglas, risque de servir à débarrasser le pays de tous ses membres indésirables, comme on l'a remarqué sous le gouvernement Mackenzie King pendant la deuxième guerre mondiale. Les Canadiens d'origine orientale avaient alors été placés dans des camps de concentration par mesure de sécurité.

La loi sur les mesures de guerre, a-t-il ajouté, enfreint gravement la liberté fondamentale parce que "vous devez prouver votre innocence".

Prudence

A Winnipeg, le premier ministre manitobain s'est inquiété des réactions excessives de ses collègues néo-démocrates à l'adoption de la loi.

"Je prendrai la première occasion

pour souligner aux ministres et au caucus qu'il faut savoir se contenir, a ajouté M. Ed Schreyer. Je n'aime pas les opinions extrémistes."

Pour sa part, M. John Deifenbaker a affirmé que la situation au Québec aurait pu être évitée si le gouvernement fédéral avait écouté les témoignages de 1969 mentionnant la possibilité d'une menace révolutionnaire.

Portant la parole à Regina, l'ex-premier ministre a rappelé que le gouvernement avait été prié, en novembre, de créer une commission d'enquête sur les activités du FLQ et l'influence de la Compagnie des jeunes Canadiens.

Ni le fédéral, ni le gouvernement de Québec n'ont voulu entendre ces avertissements, a affirmé M. Diefenbaker.

De London, les membres de la faculté de droit de l'Université Western ont envoyé au premier ministre Trudeau un télégramme demandant la justification de l'adoption des mesures de guerre.

Le gouvernement, précisait le télégramme, doit expliquer son geste. De plus, les personnes arrêtées au terme de la loi doivent avoir droit à un conseiller judiciaire.

A Calgary, le Dr Benjamin Spock, en visite au Canada, s'est déclaré stupéfait de l'appui accordé par la population à l'adoption de la loi.

Célèbre pour ses livres sur l'éducation des enfants, le Dr Spock a affirmé que l'adoption d'une telle mesure aux Etats-Unis aurait soulevé les réactions de "milliers de sympathisants du FLQ".

25 détenus ont des affiliations avec des groupes subversifs

— Lewis

SARNIA, Ont. (PC) — David Lewis, député de York South et leader du NPD, a déclaré, samedi, que parmi 375 personnes emprisonnées au Québec, sous la loi des Mesures de guerre, seulement 25 ont des affiliations avec des groupes subversifs.

M. Lewis, en réitérant sa critique de la loi, a dit qu'il avait voté contre cette mesure parce qu'il ne voulait donner à aucun groupe la puissance que procure cette loi.

Au cours d'une conférence de presse, il a soutenu que dès l'adoption de cette mesure, le Canada est devenu un Etat policier et que, par voie de conséquence, la constitution canadienne et

l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'avaient plus aucun sens.

Chaque société comporte un groupe extrémiste "dont les méthodes de terreur et de violence pour changer la vie sociale, n'ont fait que provoquer plus de terreur et de violence" a-t-il ajouté.

"De tels groupes rendent impossible, l'édification d'une société décente."

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a révélé qu'il y a encore 164 personnes détenues au Québec et que 210 ont été relâchées.

La police, à la suite d'ordres du ministère de la Justice, n'a pas voulu révéler le nom des personnes ainsi détenues ou relâchées.



Manifestation à Ottawa

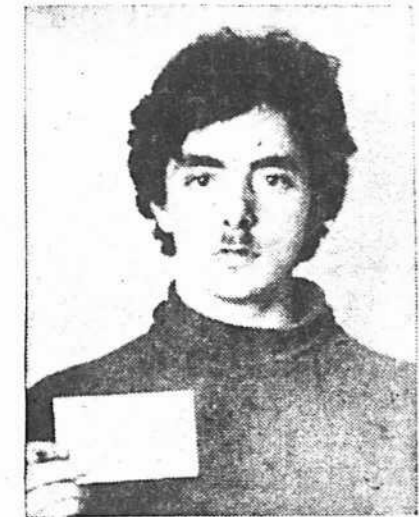
Un individu fait cavalier seul et appuie le gouvernement alors qu'un groupe de manifestants, une cinquantaine environ, demandent au fédéral de révoquer la loi sur les mesures de guerre, qui a été décrétée à la suite des enlèvements du diplomate britannique James Cross et du ministre Pierre Laporte. La manifestation s'est déroulée hier à Ottawa. Aucun incident n'a été signalé.

Même si ce n'est pas le "vrai"

Bernard Lortie est toujours détenu par la SQ

par René-François DESAMORE

Si la Sûreté du Québec a admis, samedi après-midi, que le Bernard Lortie arrêté plus tôt dans la journée n'avait rien à voir avec l'individu du même nom recherché par tous les corps de police du Canada relativement à l'enlèvement de Pierre Laporte, elle n'a pas pour autant relâché le jeune étudiant de 19 ans, domicilié à Bourget, en Ontario.



... le "vrai" Bernard Lortie est toujours recherché par la police.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal a déclaré hier soir que les policiers préparent les documents devant servir au transfert de Lortie au poste de la Sûreté du Québec à Hull. Toujours selon le porte-parole de la SQ, la police de Hull et la Gendarmerie royale désirent encore interroger Lortie qui ne peut être relâché que sur l'ordre du procureur de Hull.

Samedi matin, peu après l'arrestation de Bernard Lortie dans un appartement de la rue Wilbrod, à Ottawa, la police affirmait être "sûre à 80 pour cent" d'avoir arrêté l'homme recherché.

Cependant, après un interrogatoire de 14 heures dans les bureaux de la Sûreté du Québec à Montréal, où le jeune homme avait été transféré, la police a admis que l'individu arrêté n'avait rien de commun avec le Lortie recherché. De plus, le signalement ne correspondait pas à celui du jeune homme arrêté et un certificat de baptême a prouvé l'erreur sans équivoque.

Le Bernard Lortie arrêté par la police est étudiant à l'Université d'Ottawa. Il a travaillé durant l'été pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Il a été qualifié de "jeune homme très bien" par son ancien employeur.

Lortie avait téléphoné à la police après avoir appris, de la bouche de sa mère, qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre un jeune homme por-

tant le même nom et ayant le même âge que lui.

Toujours est-il que si le Lortie arrêté par la police ne court pas encore, le vrai Lortie, lui, court toujours. Ce dernier, qui a également 19 ans, mesure 5 pieds neuf pouces et pèse 155 livres. Il est recherché avec Jacques Rose et Francis Simard, soupçonnés d'avoir

trem্পés dans l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

Quant à Paul Rose et Marc Carbonneau, que la police soupçonne d'être mêlés au meurtre de M. Laporte, ils n'ont pas été retrouvés. Plusieurs témoins ont déclaré les avoir vus dans divers endroits du Québec, mais on n'a pu les repérer.

Bourassa s'en prend au PQ

Le premier ministre Bourassa a reproché hier en termes voilés au Parti québécois d'avoir utilisé l'affaire Cross-Laporte pour se faire du "capital politique".

M. Robert Bourassa, qui répondait aux questions d'un annonceur de la station radiophonique CKAC, a, sans le nommer, accusé le Parti québécois d'avoir exploité une situation de crise et de n'avoir pas soutenu le gouvernement.

"Le gouvernement n'avait pas le choix des moyens, a dit le premier ministre: des milliers d'hommes, hommes d'affaires, médecins, chefs ouvriers, étaient menacés, et la police ne pouvait suffire. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement fédéral de prendre les mesures qu'il a prises.

"Dans la crise actuelle, ce n'était pas tel parti politique, mais le système dé-

mocratique que certains voulaient renverser. J'ai été d'autant plus surpris que certains en profitent pour tenter de se faire du capital politique."

On sait que le Parti québécois, tout en condamnant sans équivoque l'action des terroristes, a par ailleurs blâmé le gouvernement pour avoir fait appel à l'armée aussi rapidement et pour avoir demandé la proclamation de la loi sur les mesures de guerre. Selon le PQ, c'est en partie l'intransigeance du gouvernement qui aurait été responsable de la mort de M. Laporte.

M. Bourassa a par ailleurs réitéré sa conviction qu'il existait bel et bien un "complot" en quatre étapes pour renverser le système établi. "Nous en étions à la troisième étape, a dit le premier ministre, nous ne pouvions donc pas attendre davantage."

Les enlèvements évoqués par le Canada à l'ONU

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a soulevé la question des enlèvements au Québec, samedi, aux Nations unies. L'ambassadeur canadien, M. Yvon Beaulne, a indirectement mentionné ces enlèvements, dans un discours prononcé vers la fin des cérémonies de 25e anniversaire de l'Assemblée générale.

Son discours contenait ce passage:

"Si la jouissance des droits s'appelle la justice, nous devons défendre ces droits déjà acquis, en même temps que nous aidons ceux qui ne les ont pas encore."

"La sécurité gagnée par la soumis-

sion à la force ne s'appelle paix que si nous voulons dire la paix du tombeau.

"Même dans ces pays qui ont été épargnés par la violence, la dignité humaine et la compassion doivent maintenant être admises en preuve contre les ennemis brutaux qui tentent de river l'humanité dans les chaînes du terrorisme.

"Ils croient que la société ouverte est faible parce qu'elle est tolérante. Ils sont dans l'erreur."

Il est évident que M. Beaulne faisait allusion aux enlèvements du FLQ.

COMPAREZ VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde.

Vous garantit des résultats grâce à ses programmes

PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE "ASTRO '70"

Quel que soit votre objectif, perdre ou gagner du poids ou tout simplement vous sentir en forme, notre équipement exclusif et la surveillance de nos moniteurs professionnels vous aideront à l'atteindre rapidement.

VOUS POUVEZ PERDRE DE 10 À 25 LBS, AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1 À 4 POUCES ET VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2 À 5 POUCES EN 20 VISITES SEULEMENT GRÂCE AU PROGRAMME EXCLUSIF ASTRO '70 VIC TANNY.

CENTRES ET CENTRES AFFILIÉS DANS TOUT LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ET EUROPE

CENTRE D'ACHATS COTE-SAINT-LUC 487-5330	PLACE BONAVENTURE avec ESTEREL "E" Maré 866-7907	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550	1278, BOUL. LABELLE WEST ISLAND MALL CHOMÉDEY 688-7330	683-6115
---	--	---	--	----------

"Les centres de culture physique les plus anciens du Canada"

- Piscines tropicales à température contrôlée
- Exercices Vic Tanny spécialement conçus pour muscler et amincir
- Salles d'inhalation à l'eucalyptus
- Massage
- Vestiaires individuels
- Bains turcs
- Bains tourbillonnants
- Gymnases entièrement équipés
- Saunas
- Salles de chaleur sèche
- Séchoirs à cheveux professionnels

GAGNEZ 50 "VOYAGES DE DÉTENTE" AIR CANADA et

DES FINS DE SEMAINES SENSATIONNELLES A LA STATION DE SKI EDELWEISS

La meilleure station de ski du Québec avec le plus long monte-pente Poma au Canada.

Déjeuner Buffet
Chaud et froid

Café
Martinique

88.25

Du lundi au vendredi
De midi à 2h30 p.m.

Également
Special
Hommes d'affaires
81.75

MARTINIQUE

HOTEL-MOTOR INN

1005 Guy St. Montreal/866-1825

Principale force d'opposition: le FRAP

PROFIL DU VOTE A MONTREAL DEPUIS DIX ANS

	1960 (1)	1962 (2)	1966 (3)	1970 (4)
MAIRIE:				
Jean Drapeau	75,455 52.6	130,207 87.08	117,490 94.4	319,609 91.7 (5)
Autres	67,330 47.4	18,069 12.92	6,971 5.6	29,261 8.3
DISTRICTS:				
P.C.M.	44	41	45	52
L.A.C.	0	0		
Réforme mun.	1			
Indépendants	21	4	3	0
FRAP				
Parti Montréal				
Electeurs	345,678	348,654	380,067	698,750
Voteurs:	143,269 41.0	148,618 42.6	124,461 33.0	348,369 49.8 (5)

(1) En 1960 on comptait 66 conseillers de classe "A" et "B".
(2) En 1962 Montréal était divisé en 15 districts avec trois conseillers par districts, soit 45 conseillers au total.
(3) En 1966, avec l'annexion de Rivière-des-Prairies et de Saraguay, le nombre de conseillers passait de 45 à 48, soit 2 pour représenter Rivière-des-Prairies et un Saraguay.
(4) En 1970, avec l'annexion de Ville Saint-Michel en 1968, on ajoutait 4 conseillers, ce qui portait le total des conseillers à 52.
(5) Les votes et pourcentages donnés pour l'élection d'hier sont partiels, puisqu'ils ne représentent que le suffrage exprimé dans 3129 bureaux de scrutin sur 3209.

Malgré la défaite de ses 31 candidats, le Front d'action politique (FRAP) a réussi, règle générale, à s'imposer comme principale force d'opposition. Seulement trois de ses candidats n'ont pas obtenu un minimum de 10 pour cent, la plupart obtenant entre 15 et 20 pour cent.

Parmi les candidats du FRAP qui ont obtenu le plus fort pourcentage de voix, figurent en tête de liste: le Dr Henri Bellemare et l'imprimeur Jean Roy, que la police a détenus plusieurs

jours, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre.

Ils avaient été relâchés dans la nuit qui a suivi la déclaration du ministre Jean Marchand.

C'est le Dr Bellemare qui, au FRAP, a obtenu le plus de voix, soit 28.3 p. cent. Il est suivi de MM. Jean Roy et Robert Lacaille, respectivement candidats dans Saint-Louis et Saint-Henri, qui ont obtenu chacun 22.3 p. cent des voix de leurs concitoyens. M. Lacaille est aussi vice-président du FRAP.

Pourcentage des voix accordées aux candidats du FRAP dans leurs quartiers

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT	NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
Michel Cartier	20.2	2/3	Maurice Cloutier	19.1	2/2
Claude Jasmin	14.7	2/3	Lina Trudel	13.7	2/2
Emile Boudreau	14.8	2/3	Jacques Bourdouxhe	14.5	2/3
Marcel Bureau	13.6	2/2	Charles-R. Lenoir	15.7	2/2
J.-B. Desnoyers	17.9	2/2	Adolphe Lapointe	17.0	2/2
Yves Dufour	13.3	2/3	Philippe Hale	10.4	2/2
Gaston Therrien	20.7	2/2	Carmen Desjardins	17.0	2/2
André Gravel	10.6	3/3	Dr Henri Bellemare	28.3	2/2
Paul Cliche	16.6	2/2	Gaëtan Laroche	24.4	2/2
Jean-C. Renaud	13.6	2/2	Jean Kambvites	15.2	2/3
Jean-Yves Vézina	15.8	2/2	Jean Roy	22.3	2/3
André Toupin	11.5	2/3	Adèle Williams	21.4	2/3
Gaston Tessier	13.5	2/2	André Comte	9.9	3/3
Henri Sirois	14.0	2/2	Marcel Toutant	9.3	3/3
Robert Lacaille	22.3	2/2	Marcel Bruyère	7.5	3/3
			Raymond Bourget	14.7	3/3

Jean Labelle va-t-il succéder à Saulnier?

par André BEAUVAIS

Si l'on s'en tient aux rumeurs qui commencent à circuler, hier soir, à l'hôtel de ville de Montréal, M. Jean Labelle deviendrait le prochain président du comité exécutif, le successeur de M. Lucien Saulnier.

Quant à savoir qui comblera les vides à l'exécutif causés par les départs de MM. Lucien Saulnier et Maurice Landes, on mentionne déjà les noms de M. Pierre Lorange et de M. Jean Guillet.

MM. Gerry Snyder, Gérard Niding et Fernand Drapeau, membres du comité exécutif depuis 10 ans, le demeureront sûrement. Le maire de Montréal devient automatiquement membre du comité exécutif de par la charte de la métropole.

De l'avis de plusieurs observateurs, la nomination de M. Labelle au poste de président du comité exécutif ne fait aucun doute. Agé de 59 ans, M. Labelle possède une expérience de 10 ans au sein du comité exécutif et son attitude modérée connue encore plus de poids à cette éventualité qu'il devienne le bras droit de M. Jean Drapeau.

Le représentant du siège no 1, dans le quartier Saint-Edouard, serait donc l'homme désigné, d'autant plus que la tâche ne s'annonce pas aussi énorme que celle qu'avait à supporter M. Lucien Saulnier, qui cumulait les présidences des exécutifs de Montréal et de la Communauté urbaine.

Ayant à "faire face" à un conseil municipal formé de 52 "conférences", il est évident que M. Labelle n'aurait à peu près jamais à débattre des sujets épineux lors des assemblées du conseil comme ce fut le cas pour M. Lucien Saulnier au cours des dernières années. Il est arrivé plus qu'une fois que des conseillers municipaux indépendants aient "frotté les oreilles" de l'administration du Parti civique mais à chaque occasion M. Saulnier tirait son épingle du jeu.

Les quatre prochaines années s'annoncent plutôt calmes sur le plan des débats entre les conseillers municipaux, il est définitivement assuré que le prochain président du comité exécutif pourrait tout aussi bien être un nouveau venu dans le PCM et cela ne changerait rien aux vues du maire Drapeau.

Par ailleurs, les deux nouvelles figures sur le comité exécutif seraient M. Pierre Lorange (Maison-Neuve) et Jean Guillet (Rosemont).

M. Drapeau aura toutes les raisons de croire en les capacités de M. Lorange, celui à qui il a confié l'organisation interne du Parti civique pour toute la durée de la campagne électorale. M. Lorange est âgé de 41 ans. Il s'est joint au PCM en 1966. Depuis quatre ans, M. Lorange a su doré son blason vis-à-vis du maire Drapeau qui n'a pas hésité à lui confier une tâche que seul M. Euclide Laliberté remplissait depuis 10 ans, organiser les campagnes électorales du PCM. Les résultats de 1970 sont tout à l'avantage du conseiller de Maison-Neuve.

Finalement, d'aucuns s'entendent sur le choix possible de M. Jean Guillet (Rosemont) que ferait le maire Drapeau pour compléter son "cabinet". Mais le maire pourrait réserver des surprises quant à son sixième choix. Il attache beaucoup d'importance à la représentativité des secteurs de la ville au sein du comité exécutif. Ainsi, le nord, le sud, l'est et l'ouest furent toujours représentés sur le comité exécutif. Si M. Drapeau optait pour M. Guillet, le secteur nord de la ville resterait "ouvert": secteur que représentait M. Lucien Saulnier (Ahuntsic).

Quelques noms sont à mentionner pour le nord: M. Paul-Emile Robert? M. Jean-Paul Bonin? M. Lawrence Hanigan?

Ou encore M. Jean-C. Leblanc, homme très populaire auprès du public, un nouveau venu qui a gagné haut la main au siège no 3 dans Ahuntsic. Il ne faut donc pas écarter cette possibilité.

Quoi qu'il en soit au chapitre des spéculations, ce n'est que vers la fin de novembre que M. Drapeau soumettra son choix au conseil municipal qui aura à la ratifier.

Le Parti de Montréal n'était pas dans la course

par Florian BERNARD

Sauf deux exceptions, les 15 candidats du Parti de Montréal se sont classés derniers dans tous les quartiers où ils briguaient les suffrages, cédant les premières places aux membres du Parti civique, du FRAP et aux indépendants.

Seuls les candidats Léo Manseau, dans Villeray, et Jacques Brisebois, dans Notre-Dame-de-Grâce, ont réussi à prendre le second rang, en avant du FRAP et des indépendants. Quant à Doug Harvey, il s'est classé deuxième, mais il n'y avait que deux candidats à son siège... C'est cependant lui qui a recueilli le plus fort pourcentage des votes de tous les candidats du Parti de Montréal, soit 20.8 p. 100, suivi immédiatement par l'ex-conseiller du Parti civique, Jacques Brisebois, avec 20.5 p. 100 des votes.

Le chef du parti, M. Joseph Zappia, a littéralement mordu la poussière, ne récoltant que 5.9 p. 100 des votes dans son quartier de Saint-Louis.

En fait, M. Zappia s'est classé l'avant-dernier de tous les candidats de son parti quant au pourcentage des votes.

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
Pierre Bourdon	10.3	3/3
Bruno Houle	8.8	3/3
John P. Boyle	6.7	3/3
M. J. Granofsky	10.9	3/3
Doug Harvey	20.8	2/2
Jacques Brisebois	20.5	2/3
Charles Ordines	13.8	3/3
André Beaulieu	12.9	3/3
Evasio Vellone	5.5	3/3
Joseph Zappia	5.9	3/3
Denis Moshonas	7.2	3/3
Léonard Tollett	3.5	3/3
Henry King	5.4	3/3
Camille Hoyos	5.7	3/3
Léo Manseau	13.7	2/3



Après Jacques, Jean... Manon?

C'est le maire Jean Drapeau qui a dû devenir "tout mal". Quoi? 6.780 votes à un brin de fille "socialiste"! Et puis, Manon Léger, qu'est-ce qu'elle a dû penser, elle, hier soir, quand les ordinaires de la Ville lui ont accordé tant de "fans" dans la métropole? Elle qui ne se bat que pour la "cause", elle qui n'a récolté que 133 voix au "provincial" (Dorion)... La Ligue socialiste ouvrière n'en demandait pas tant. Mais, de là à croire qu'il y a 6.780 socialistes endurcis à Montréal, il y a une marge! Et, d'ici à ce que les Montréalais placent Manon Léger sur un socle, le premier maire de Montréal, Jacques Viger, peut dormir en paix!

Les indépendants se font écraser par le PCM

par Florian BERNARD

Si les 19 candidats indépendants avaient formé un parti, ils se seraient classés deuxième dans cette élection municipale. En effet, dans l'ensemble, ces candidats indépendants ont bien

figuré, compte tenu des majorités, la plupart du temps écrasantes, des candidats du Parti civique.

Douze des 19 candidats indépendants se sont classés deuxième dans leurs quartiers respectifs. L'un d'eux, Léopold Lavoie, dans Saint-Michel, a talonné sérieusement le candidat du parti civique. Les résultats d'hier soir donnent 41.1 p. 100 du vote à M. Lavoie contre 51.4 pour Raymond Rail, le porte-couleurs du Parti civique.

L'autre candidat indépendant qui a le mieux tiré son épingle du jeu est Nat Aronof, dans Snowdon, avec 34.1 des votes. Son adversaire au Parti civique a obtenu 62.4 p. 100 des suffrages exprimés dans ce quartier.

C'est toutefois dans Sainte-Anne, un quartier indépendant depuis un quart de siècle, qu'est venue la plus grande surprise. Le Parti civique a remporté ce quartier avec brio, tandis que le seul indépendant du coin, Mike Strusinski, ne récoltait qu'un maigre 7.3 p. 100 des voix. Quelle différence avec cette époque, encore toute proche, où l'ineffable Frank Hanley arrachait littéralement ce quartier avec des pourcentages de 80 p. 100! Cette fois, les trois sièges de Sainte-Anne sont passés au Parti civique.

Outre les "succès mitigés" remportés dans Saint-Michel par les trois indépendants qui s'y présentaient, c'est un candidat de Saraguay, Melvin Marcille, qui a fait la meilleure figure en récoltant 34.1 p. 100 des suffrages exprimés.

Pourcentage des voix des indépendants

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
José Lévy, C.-des-N.	14.4	2/3
Raymond Gérard, C.-des-N.	11.7	2/3
Lionel Rozon, Maisson.	7.1	3/3
Charles Gariépy, Mercier	9.7	2/3
Carl Dubuc, N.-D.-G.	7.0	3/3
Henri Gagnon, Papineau	22.9	2/2
Guy Dupuis, Papineau	21.8	2/2
Armand Gaucher, R.-des-P.	14.8	2/3
Georges Boutin, R.-des-P.	23.9	2/3
Marcel Despatis, Rsm	22.7	2/3
Mike Strusinski, Ste-Anne	7.3	3/3
Samuel Walsh, St-Louis	7.9	3/3
N. Ciamarra, St-Michel	27.8	2/3
J.-P. Rivard, St-Michel	28.9	2/3
Réal Lemire, St-Michel	28.6	2/3
L. Lavoie, St-Michel	41.1	2/3
M. Marcille, Saraguay	32.2	2/2
Nat Aronoff, Snowdon	34.1	2/3
Louis Sheff, Snowdon	11.8	2/3

A Montréal / 25 octobre
au Québec / 1 et 2 novembre
FAITES VOTRE CHOIX!

Stratégies de dernière heure

par Claude MASSON

Montréal ne fait pas exception à ce chapitre: les stratégies "pas catholiques" de dernière heure ont aussi eu cours.

Ainsi, samedi soir, à 12 heures du début du scrutin, des partisans du can-

été démontrée, hier soir, par le Service de l'informatique de Montréal, qui s'est échangé, entre le marché Bonsecours et l'hôtel de ville, dans le but de vérifier les téléscripteurs, le poème suivant de François Coppée: "Las des pédants de Salamanque, Et de l'école aux noirs

ROSEMONT
ELECTION: Dimanche, 25 oct. de 10 h. à 8 h. P.M.
VOTING DAY: Sun. Oct. 25 from 10 h. to 8 h. P.M.

Gardez cette carte avec vous
Keep this card with you



A la mairie
JEAN DRAPEAU
Mayor



MARCEL DESPATIS
Siège 1 Seat



RENÉ PARIS
Siège 2 Seat



JEAN GUILLET
Siège 3 Seat

didat indépendant dans Rosemont, M. Marcel Despatis, faisaient parvenir aux électeurs du quartier un tract publicitaire ayant exactement la même forme que les tracts du Parti civique et annonçant: à la mairie Jean Drapeau, siège 1 Marcel Despatis, siège 2 René Paris, siège 3 Jean Guillet. Or, le conseiller du Parti civique au siège no 1 était M. Jean Trottier et non M. Despatis.

L'organisation du Parti civique a immédiatement distribué à chaque porte une correction mentionnant que "les seuls candidats officiels de Jean Drapeau dans Rosemont" sont MM. Trottier, Paris et Guillet.

Une histoire semblable s'est produite dans Ahuntsic.

Gaston Tremblay n'y sera plus

Une personnalité politique légendaire disparaît pour de bon de la scène. Après avoir été défait le 29 avril comme candidat crédité, M. Gaston Tremblay, maire de Beauport (près de Québec) depuis des années, a décidé de se retirer de la vie municipale et, en conséquence, son nom n'a pas été inscrit lors de la mise en candidature officielle, hier.

Elu sous l'Union nationale en 1966, il était passé au Parti nationaliste chrétien de son homonyme Lucien Tremblay pour devenir ensuite président du Ralliement des créditistes pour le Québec. Maintenant, il redevient simple citoyen.

La surveillance rapporte bien...

La surveillance dans les bureaux de scrutin ne coûte pas cher mais rapporte bien.

Ainsi, l'épouse du président du FRAP, Mme Paul Cliche, a agi comme "inspecteur" dans les bureaux de scrutin situés au sous-sol de l'église Saint-Bonaventure, à Rosemont.

Or, c'est à cet endroit que son mari, Paul Cliche, a obtenu le plus fort pourcentage des votes, soit 33 p. 100, comparativement à 10 ou à 15 p. 100 dans les autres locaux.

A noter toutefois que M. Cliche n'avait pas droit de vote, n'habitait pas depuis assez longtemps à Montréal.

Humour et Informatique
Poésie, humour et technologie peuvent fort bien se marier. Cette preuve a

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour
7 jours par semaine
845-7251

PHARMACIE MONTREAL
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde / Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

Au Québec: retour au calme

C'était couru: Jean Drapeau et son équipe conservent le pouvoir. Ils l'auraient conservé sans les événements et les outrances verbales des derniers jours. On aimerait maintenant voir les Québécois se calmer...

Le Québec, comme dit Gaston Miron, "file un mauvais coton". Les Québécois se doivent, selon René Lévesque, de sortir de l'épreuve présente "meilleurs, plus fraternels, conscients comme jamais du prix inestimable de chaque vie humaine". Pour atteindre ce but, il va falloir que le Québec s'efforce un peu de recouvrer son sang-froid, et pour y parvenir, trois secteurs de l'activité intellectuelle devront s'efforcer de mettre l'épaule à la roue. Ces trois secteurs sont: l'enseignement (universitaire et secondaire), le syndicalisme et l'information.

Le Québec est fier, et à juste titre, de son système d'enseignement tout neuf et des professeurs qui s'efforcent d'en être à la hauteur. Il est également fier de ses associations syndicales, lesquelles ont grandement contribué au procès social de plusieurs couches de la société. Il est enfin fier de sa presse écrite et parlée qui n'a certes rien à envier à n'importe quelle entreprise analogue dans d'autres pays.

Mais il arrive parfois que, dans les institutions les meilleures, des éléments brouillons s'immiscent et en faussent les perspectives. Sans aller jusqu'à casser les vitres, on peut se demander si le moment n'est pas venu de faire le nécessaire pour ramener ces éléments généreux, mais déboussolés, à ré-examiner leurs tâches à la lumière des faits plutôt que des symboles.

La tâche du professeur est d'enseigner, et non de faire de la propagande politique ou de l'activisme social. La majorité des enseignants s'acquittent consciencieusement de leur tâche, mais une minorité s'applique plutôt à monter la tête des jeunes et passe le plus clair de son temps à organiser des manifestations soi-disant spontanées. Cette minorité triche, et le gouvernement doit l'amener à s'amender. Le contribuable ne paye pas de lourdes taxes scolaires pour que le premier illuminé venu puisse s'arroger le droit d'endoctriner sa progéniture.

Il n'y a pas de mauvais élèves, dit le diction, il n'y a que de mauvais professeurs. L'atmosphère n'est pas partout très saine à l'université. La police vient d'y saisir un numéro en préparation du **Quartier Latin**. Ce numéro devait contenir un article traitant des hommes politiques qu'il importe d'abattre. Les premiers ministres Trudeau et Bourassa venaient en tête de liste. On projetait de publier leur photo criblée de balles. Ceci atteste d'une haine qui ne peut être le fruit que d'une épouvantable semence.

Le syndicalisme aussi a produit des hommes de valeur. Mais depuis quelques

années, on a l'impression que des éléments troubles noyautent le mouvement et en contestent aux dirigeants légitimes la direction et l'orientation. L'objectif de ces éléments indésirables commence à se préciser. Ce que veulent les activistes, ce n'est pas corriger les torts de la société, mais plutôt la détruire. Comme par hasard, cet objectif rencontre les vues de la guérilla urbaine, laquelle ne vise à rien de moins qu'à miner, par tous les moyens, la politique et le prestige des autorités démocratiquement élues.

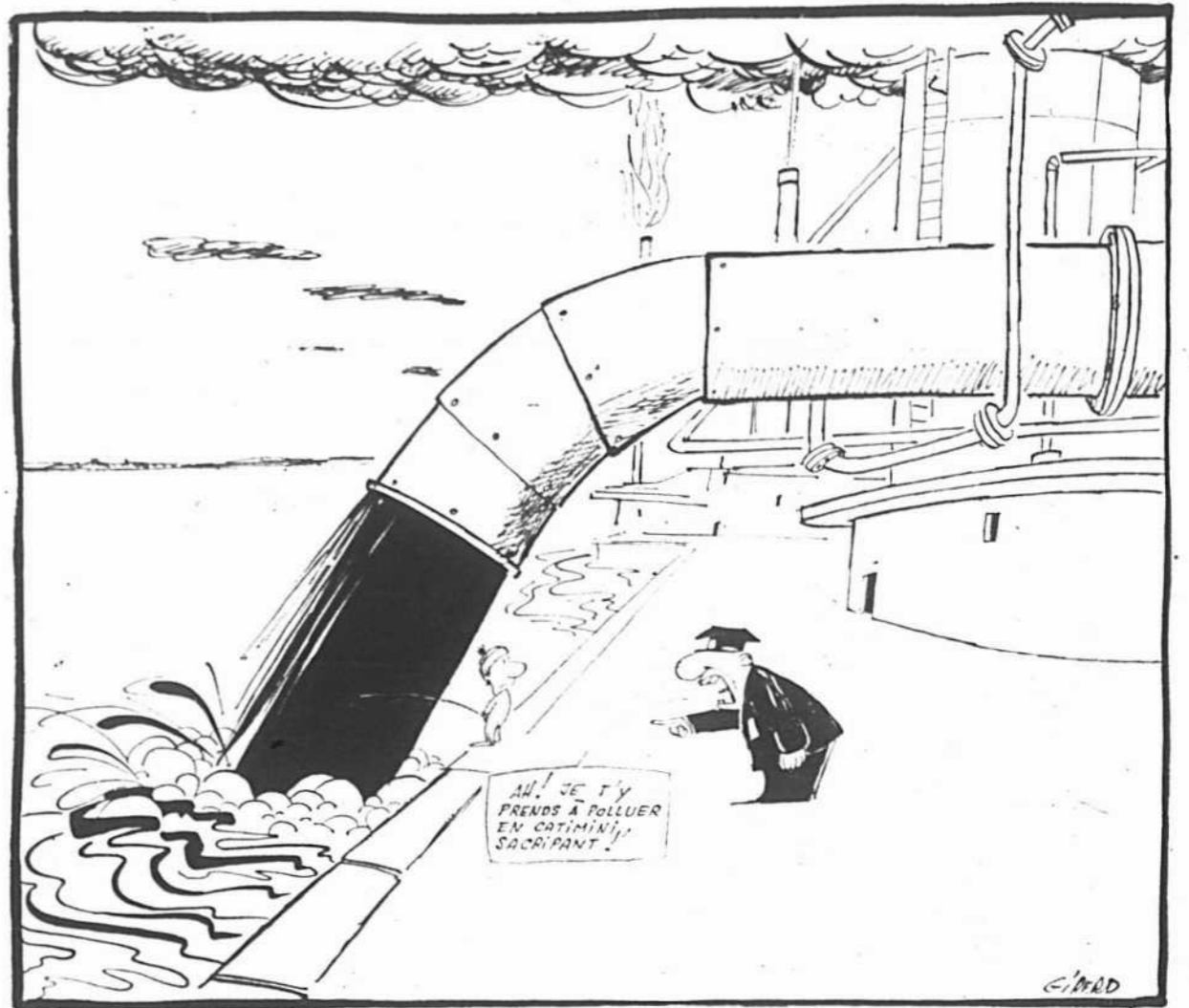
Les dirigeants du mouvement syndical et les syndiqués doivent se ressaisir et empêcher qu'une poignée de gens ne réussissent à les entraîner dans des aventures, ou à leur faire dire ce qu'ils n'ont pas envie de dire. Le syndicalisme est une grande chose: une institution que les salariés ont bâtie de peine et de misère. Il faut empêcher que cette institution ne se transforme en instrument d'oppression pour ceux qui en font partie. Il faut empêcher que le syndicalisme ne devienne un Etat dans l'Etat, et ce devrait être assez facile si la majorité silencieuse dans les syndicats voulait bien se donner la peine de faire preuve d'un peu de vigilance.

La presse écrite et parlée du Québec francophone mérite certes le respect et l'admiration de la population. Son souci d'équité et de justice l'amène souvent à insister sur les malaises et les injustices sociales réelles du milieu québécois. Mais ce zèle fait qu'elle reflète une image déformée de ladite société: image qui — encore comme par hasard — correspond à celle que se font d'elle les sectaires de la guérilla urbaine.

La société québécoise n'a pas que des verrues, que diable! Si l'homme de la rue n'en perçoit plus que les travers, c'est un signe que les **mass media** sont borgnes. Au cours des dernières semaines, on a eu l'impression que Radio-Canada et certains postes de radio privés étaient devenus la tribune des anarchistes. Ces derniers se sont, en tout cas, servis de la Radio d'Etat comme de plateforme pour répandre la haine et la violence verbale.

La Société Radio-Canada projette d'elle-même une image fautive. Elle doit s'efforcer de redevenir la voix de la mesure et du bon goût. Si le Canada en général, et le Québec en particulier, acceptent de se laisser manipuler par une minorité de professeurs, de syndiqués et de journalistes incapables de faire le partage entre ce que notre société a de bon ou de mauvais, il ne reste plus aux citoyens qu'à subir les diktats de l'anarchie. Mais la démocratie canadienne a trop de coffre pour accepter de mourir des suites du premier rhume qu'elle attrape.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Un anniversaire sans éclat

Le 25^e anniversaire de fondation de l'Organisation des Nations unies n'est pas passé inaperçu, mais il n'a pas revêtu non plus un éclat exceptionnel. La musique adoucissant les moeurs, un grand concert donné par l'Orchestre symphonique de Los Angeles, destiné à marquer l'anniversaire et entendu sur nos ondes deux fois au cours de la fin de semaine, est venu — à défaut de discours d'une très haute inspiration — soutenir les aspirations des diplomates et du grand public à la paix. Car la paix demeure, par-delà toutes les entreprises valables auxquelles l'O.N.U. a e u recours, l'objectif essentiel d'une organisation mondiale dans laquelle, en 1945, les nations avaient mis de grands espoirs.

Ces espérances ont-elles été déçues? L'O.N.U. s'est révélée impuissante à ramener la paix au Vietnam et, à vrai dire, la question vietnamienne n'a même jamais fait l'objet d'un examen de sa part, la Chine (la vraie) ne siège pas dans ses conseils. Au Moyen-Orient, l'efficacité de sa mission reste toujours des plus incertaines.

Tant de déboires inspirent des réflexions moroses. U Thant, secrétaire général de l'Organisation, ne les fait pas siennes. Il reconnaît les imperfections de l'O.N.U., mais reste modérément optimiste. Les échecs de l'Orga-

nisation sont soulignés avec exagération, dit-il, par ceux qui voient dans l'organisme supranational un bouc émissaire à sacrifier chaque fois que les grandes puissances ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités et de leurs devoirs.

Mais il y a grande puissance et grande puissance. La Grande-Bretagne, l'URSS, la France et les Etats-Unis ne sont pas d'un poids égal. Ceux qu'on appelle les super-grands — nommément la Russie et les Etats-Unis — affichent, en paroles tout au moins, la volonté de coexister pacifiquement. Dans quelle mesure ce rapprochement, souligné par des conversations apparemment cordiales entre M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, et le président Nixon et accrédité par le discours de circonstance prononcé vendredi par le président, est-il lié à un grand dessein ou plus prosaïquement explicable par des préoccupations de politique intérieure? Chose certaine, les Américains élisent le 3 novembre un nombre important de sénateurs et de représentants, et M. Nixon serait bien le dernier à ignorer que les électeurs demandent à être rassurés. Le spectacle du chef du Parti républicain photographié en compagnie du délégué de la Russie peut inspirer confiance à l'Américain moyen.

Consolant à certains égards le rapprochement entre les super-grands ne laisse pas d'inquiéter les autres partenaires, la France notamment, qui fait de la concertation à 4 la condition d'un règlement satisfaisant des différends les plus préoccupants. Rappelons qu'après 25 ans d'existence l'O.N.U. groupe 127 nations d'un poids fort inégal, certains délégués ne pouvant s'exprimer qu'au nom de quelques centaines de milliers d'habitants...

Si la guerre elle-même a changé de nature, comme l'a soutenu un orateur, l'O.N.U. devrait-elle s'inventer une vocation nouvelle? Car il semble bien que la guerre a subi une mutation d'importance. Elle n'oppose plus des nations entre elles mais des groupes ennemis au sein des mêmes nations. De nationale, la guerre devient civile. Ces vus ont reçu une confirmation juste dans notre propre milieu, et le délégué du Canada n'a pu se dispenser d'une allusion transparente aux événements dont tout le monde parle encore ici.

Nous vivons sous l'empire des "mesures de guerre". Mais le Canada n'est en guerre avec aucune nation. Dans le monde entier, la "guerre" prendra peut-être, au cours des années qui vont suivre, un visage qui n'est pas du tout celui qu'on lui prêtait en 1945.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Le nom de nos municipalités

Je lis toujours avec intérêt les textes de M. Florian Bernard sur la vie municipale québécoise. Et je me suis principalement délectée de son papier sur les noms de nos municipalités. Il y a si peu d'occasions de rire de nos jours!

Mais si les patronymes municipaux donnent souvent flanc au ridicule, ils sont aussi cause de complications et méfaits sérieux. En effet, nombre de municipalités utilisent des noms qui ne sont pas du tout les leurs et personne ne semble autorisé à y mettre bon ordre. Je ne donnerai comme exemple que celui d'une petite municipalité du nord de Montréal, dans le comté de Montcalm, qui, jusqu'en 1967, s'est comportée comme si son nom était "St-Emile", a affiché ce nom sur ses panneaux de signalisation, l'a donné dans les journaux, etc. Or, ce nom n'était pas légalement le sien. Si bien qu'un citoyen — l'un des rares sans doute dont le cerveau fonctionnait méthodiquement — a refusé de payer ses taxes à la municipalité de St-Emile-de-Montcalm et, le litige ayant été soumis à un juge, ce dernier donna gain de cause au citoyen. A partir de ce moment, la municipalité eut la prudence de réclamer et recueillir les taxes sous son nom véritable, c'est-à-dire "Wexford". Mais les citoyens en général ont continué d'utiliser "St-Emile" dans leurs activités — commerciales, sociales, etc. — comme si de rien n'était. Dans les faits, ce nom de "St-Emile" est la possession légale d'une municipalité du comté de Chauveau et ne peut donc pas être approprié par n'importe quelle municipalité qui aurait la fantaisie ou le caprice de s'en coiffer. Bien que, officieusement, cela se fasse depuis longtemps.

En octobre 1967, lorsque le conseil municipal de Wexford a éprouvé le besoin légitime de se gratifier d'un nom français, original, personnel, et tout et tout, c'est ENTRELACS qui eut gain de cause auprès du Comité de Toponymie de la province, parce que c'était un nom tout à fait descriptif de l'endroit. On se demande pourquoi ce Comité de Toponymie — qui fait du si bon travail —

n'a pas de pouvoirs plus étendus et ne soit pas autorisé à purger la province des noms barbares, identiques ou illégaux qui y foisonnent, noms qui sont utilisés au bon vouloir de Pierre, Jean-Jacques ou de conseils municipaux dont le sens de l'esthétique, de la logique ou de la simple efficacité laisse souvent à désirer.

Et pourquoi n'y aurait-il pas plus de cohésion entre les divers services gouvernementaux intéressés? Ainsi comment se fait-il que la Voirie ne soit pas au fait des noms véritables des municipalités, de sorte qu'elle n'installe pas des panneaux comportant le nom légal et non pas des faux noms. Et pourquoi le fédéral, par son ministère des Postes, n'aurait-il pas le même souci vis-à-vis des bureaux de postes qui logent dans une municipalité et empruntent un nom différent? Dans la province, les ministères s'exécutent volontiers, sur demande et après vérification, mais, au fédéral, c'est le refus automatique. Malgré tous les ennuis causés aux usagers des postes et les complications créées aux employés par les noms identiques, il est inutile de s'adresser au ministère des Postes pour corriger la situation. Dans le cas d'Entrelacs (dont le nom est unique dans la province mais dont le bureau de poste porte le nom "St-Emile" qui existe à plusieurs exemplaires) des demandes de citoyens et des députés, provincial et fédéral, se sont heurtées à un entêtement incompréhensible. Dans les raisons données pour le maintien du statu quo, on peut comprendre que le ministère des Postes est à faire savoir aux natifs de l'endroit qu'ils se sont trompés, qu'ils ne sont pas nés à St-Emile — comme ils l'ont toujours cru, à tort — mais qu'ils sont nés à Wexford, ont vécu à Wexford et qu'ils mourront à Entrelacs... à moins d'un autre changement de nom qui, de toute façon, ne sera pas St-Emile. Il faudrait donc en déduire que le ministère des Postes aurait peur de causer des chocs émotifs à la population ou est-ce qu'il n'aurait pas plutôt horreur de simplifier les choses quand c'est si facile de les compliquer?

Gloria GARCEAU
Entrelacs

Les problèmes d'un divorce

La législation régissant la séparation des époux est archaïque et, comme toute loi que l'on persiste à appliquer dans une société qui n'est plus celle pour laquelle elle a été conçue, cette loi, qui devait protéger la mère et les enfants, se trouve aujourd'hui à encourager les femmes à détruire leur propre famille et à persécuter leurs maris.

Il y a des cas affreux, incroyables, mais vrais, innombrables mais chaque jour plus nombreux. C'est devenu un des problèmes sociaux majeurs, un des fléaux de notre époque.

La loi qui est appliquée, le vétuste Code Civil (Code Napoléon) date de l'époque ancienne où, le travail des femmes n'étant pas admis, il était très difficile à une femme séparée de gagner son propre pain et presque impossible de gagner le pain de ses enfants.

L'homme, en ce temps lointain, recevait son salaire entier puisqu'il n'y avait pas d'impôts, ni déduction d'aucune sorte.

La situation est inverse aujourd'hui. L'homme voit son salaire de père de famille amputé de 20 à 25% par la cascade des déductions (Impôts, Assurance, et de chômage, Rente prov., Fonds-pension, Cotisation syndicale), amputé encore par les dettes familiales. Si, en outre, un juge à l'heure ancienne se croit obligé d'appliquer sans atténuation cette loi, datant de l'époque où Montréal s'éclairait à la chandelle, et c o n d a m n e l'homme à donner à sa femme une partie trop importante de son salaire, le malheureux est voué à la pauvreté véritable, parfois à l'indigence totale. Je n'exagère pas.

La femme, elle, au contraire, cachant au juge qu'elle travaille, ajoute à son salaire l'argent légalement mais injustement arraché au mari. Elle peut se payer des vacances en Europe, pendant que le malheureux crève de misère et de désespoir à Montréal, ou ne rien faire, si le luxe préféré de madame est la paresse pendant que son malheureux mari se tue à travailler pour rien.

La Province, enfin, assure toujours à la femme, gratuitement, les indispensables services d'un avocat que la même

Province refuse, pourtant, systématiquement, au mari qui est ainsi livré sans défense au zèle déchaîné et irresponsable de l'avocat de sa femme. Avocats dont on peut se demander si l'éthique professionnelle et les "sages conseils de raison" signifient quelque chose pour eux.

Cela se passe ainsi. Je le sais. Je le vis. Ou plutôt, j'en crève depuis 3 ans, ne pouvant me payer ni médecin, ni remèdes, ni dentiste pour une bouche dont, faute de soins, les dents s'en vont l'une après l'autre. Mais elle, je vous l'assure, avant de me quitter, elle avait su se faire faire, à mes frais, un magnifique dentier complet.

Elle m'arrachait \$50 par semaine, elle en exige \$100 à partir du mois prochain. Mes dettes familiales payées, il ne me restera absolument rien. Ni pour manger, ni pour me loger, me vêtir, m'offrir le moindre loisir pour échapper à l'obsession de la solitude et du désespoir.

D'innombrables hommes sont dans mon cas. Il y a longtemps que je songe à la seule solution possible: constituer une association d'hommes séparés, inlassablement poursuivis par la cruauté hystérique d'une femme, accablés.

Cet appel que je lance ici constitue en fait la fondation de cette association par laquelle nous travaillerons à l'abrogation des lois qui nous détruisent, un groupe de pression qui agira sur l'opinion publique, sur les députés, le Parlement, le ministère de la Justice.

Cet appel ne s'adresse qu'à des hommes ayant encore quelque courage et prêts à m'apporter leur collaboration, leurs idées, leurs relations, leur part de travail. Et nous travaillerons pour la multitude de tous nos malheureux compagnons d'infortune qui ne peuvent rien pour s'aider et à qui nous rendrons l'espérance et la vie. Merci à LA PRESSE par qui, grâce à la publication de cet appel, cette oeuvre d'une grande importance de régénération sociale pourra s'accomplir.

Ecrivez, en donnant votre numéro de téléphone à:

"Ecrasé par l'injustice"

J.L.
a/s Poste restante
4225 ouest, rue Ste-Catherine
Westmount-Montréal 215, Qué.

Ce qui est bon pour GM

Voire chroniqueur monsieur Louis Winitzer est un mauvais écolier. Parce qu'il ne sait pas bien sa leçon, il faut le coiffer d'un bonnet d'âne et le foudroyer d'une retenue.

Dans son article de vendredi 2 octobre, il attribue fausement, pour la nième fois, le mot célèbre: "What's good for General Motors is good for the U.S.A." à Foster Dulles, ancien ministre des Affaires étrangères. Ne devrait-il pas savoir que l'auteur de cette formule est un ancien ministre de la Défense qui avait été président-directeur général de la General Motors avant de se joindre à l'équipe Eisenhower en 1953?

Dans le même article, il fait de monsieur Robert McNamara un ancien président de la General Motors. Ne devrait-il pas savoir que monsieur McNamara n'a jamais occupé ni ce poste ni aucun autre poste à la General Motors?

Voire chroniqueur a le moteur joliment calamité. Au lieu de s'ingénier à servir du haut de sa morgue d'insolentes leçons de morale aux Américains, comme il aime le faire de temps à autre, il devrait consacrer plus d'efforts à la vérification des faits qu'il commente.

Mais peut-être cette tâche est-elle trop humble pour un esprit de si large envergure.

Quant à nous, les paysans, les non-instruits, nous prenons toujours un malin plaisir à voir un mandarin de la plume "s'enfarger dans sa noble tunique et s'effouaier la face dans la bouette".

Hubert MARCOTTE
Montréal



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Lucien Saulnier: maintenant la Société urbaine de Montréal

LUCIEN SAULNIER n'est plus conseiller municipal à l'hôtel de ville de Montréal.

Habitué à la présence de M. Saulnier à la direction des affaires de la Cité, des Montréalais auront pu croire que le président du comité exécutif a décidé de se retirer de l'administration publique.

Il n'en est rien. A titre de président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Saulnier aura des responsabilités tout aussi vastes, et son rôle dans l'orientation de la ville et de la région montréalaise sera autant sinon davantage important.

Le passage de Lucien Saulnier à la présidence de la Communauté urbaine s'inscrit en fait dans la continuité d'une carrière presque entièrement vouée à un grand objectif: unifier les diverses administrations de l'île de Montréal selon la philosophie: une ville — une île.

Au moment où M. Saulnier délaie l'hôtel de ville de Montréal pour se consacrer entièrement à l'administration de la Communauté urbaine, il n'est pas sans intérêt de rappeler les principales étapes de cette carrière qui fit de l'ancien président du comité exécutif de Montréal l'une des figures dominantes de la scène politique québécoise.

● **Le premier jour, Lucien Saulnier créa son avenir politique!**

Nous sommes en 1935. Lucien Saulnier est âgé de 19 ans. Il est un militant actif chez les jeunes libéraux. Cette expérience le mènera tout droit au nationalisme. C'est ainsi qu'on le voit militer au sein de l'Action libérale nationale. C'est avec acharnement qu'il oeuvre dans ce groupe à la cause du nationalisme...

● **Le deuxième jour, Lucien Saulnier créa "l'équipe" Drapeau-Saulnier!**

En 1954, il est élu conseiller municipal dans l'équipe de la Ligue d'action civique. M. Jean Drapeau est élu maire. Les deux hommes qui auront à diriger les destinées de Montréal de 1960 à 1970 apprennent à se connaître... à mieux se connaître.

● **Le troisième jour, Lucien Saulnier créa l'opposition au conseil municipal!**

Le maire Drapeau est défait par M. Sarto Fournier en 1957. Lucien Saulnier est réélu. Il devient porte-parole officiel au conseil municipal de la Ligue d'action civique. Il fera figure de "leader" de l'opposition. Il se montre virulent dans ses attaques contre l'administration du maire Fournier qu'il ne manque pas d'ébranler.

● **Le quatrième jour, Lucien Saulnier créa le Parti civique de Montréal!**

Le Parti civique de Montréal est formé en 1960 à la suite d'une scission au sein de la Ligue d'action civique. M. Drapeau en est le fondateur officiel mais M. Saulnier n'en demeure pas moins celui qui a préparé dans l'ombre la formation de cette équipe politique qui écrira "les 10 plus belles pages de l'histoire de Montréal" (dixit Jean Drapeau).

● **Le cinquième jour, Lucien Saulnier créa la Communauté urbaine de Montréal!**

Depuis 10 ans, M. Saulnier n'a cessé de promouvoir la cause des annexions à Montréal. Les résultats sont minces: Saraguay, Rivière-des-Prairies et Saint-Michel sont annexés à la métropole. Depuis longtemps, MM. Saulnier et Drapeau rêvent du jour où Montréal sera une entité autant sur le plan géographique que sur le plan administratif. L'instrument sera donc la Communauté urbaine de Montréal comme on la voit aujourd'hui. Elle fut créée l'année dernière, à pareille date, à la suite des tristes événements du 7 octobre (grève des policiers).

● **Le sixième jour, Lucien Saulnier... créa la Société urbaine de Montréal!**

La Société urbaine de Montréal, c'est la prochaine étape. Plusieurs des municipalités qui encerclent la ville de Montréal (ou qui se trouvent à l'intérieur de son territoire, comme Westmount et Outremont) ne seront plus que des souvenirs dans quelques années. La Loi de la Communauté urbaine le prévoit! A la tête de la Communauté urbaine pour au moins les quatre prochaines années, M. Lucien Saulnier n'aura toujours qu'un but en tête: l'élimination de ces petites entités administratives pour en arriver à créer la Société de Montréal de l'an 2000!

● **Le septième jour, Lucien Saulnier se reposera!**

Dans deux ans, trois ans, quatre ans ou cinq ans? Faudrait peut-être faire appel aux astres pour le savoir mais il n'y rien de trop rassurant de ce côté-là actuellement. Les astres sont remis en question! Lucien Saulnier se fie plutôt à sa logique. Il a l'instrument en main: la Communauté urbaine de Montréal. Ce n'est plus qu'une question de temps. Quand les structures seront en place, Lucien Saulnier se retirera définitivement, s'accordera un repos bien mérité parmi les membres de sa famille, retournera à son loisir préféré, celui de soigner les milliers de fleurs qui poussent sur son domaine de l'île Bizard.

Mais d'ici là, il y a énormément de besogne à abattre.

M. Saulnier ne se compte pas pour défait, à quelques années



seulement de la réalisation de son rêve.

Ce rêve qui n'a cessé de marquer l'administration de Montréal depuis 1960.

Il a de la suite dans les idées. En 1960, par exemple, la Communauté urbaine de Montréal existait déjà dans son esprit.

En 1970, alors que nous connaissons les balbutiements de cette Communauté urbaine, M. Saulnier voit très bien le Montréal de 1980: la Communauté urbaine aura engendré la Société (urbaine) de Montréal. Ce sujet le tient à coeur et il en fit l'objet de son dernier discours: il y a un mois devant les participants au 51e Congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Historique du rêve

Le 22 décembre 1960, venant à peine d'être élu et nommé président du comité exécutif, M. Saulnier donnait à ce titre sa première conférence, devant les membres du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen's.

Dans ses propos, M. Saulnier cita: "La géographie, l'histoire et l'économie ont voulu que Montréal devienne la métropole d'un vaste pays, le reflet et l'image de ce Canada bi-ethnique, bilingue et multi-religieux, de cette terre de rencontre de deux grandes civilisations, sorte de carrefour entre l'Amérique du Nord et l'Europe..."

"Mais qu'on le veuille ou non, Montréal, aujourd'hui comme hier, ne s'enferme pas facilement dans ses frontières; elle les recule en quelque sorte constamment pour englober une région toujours de plus en plus vaste..."

"Le visage de cette grande ville, comme son nom, s'étend en réalité à toute cette île qu'on eût dit dessinée de tout temps pour être le centre névralgique d'un grand pays, la Cité de l'Avenir, tournée vers les pays neufs, le point de rencontre du trafic océanique et du trafic intérieur, le lieu de convergence des grands axes du continent..."

M. Saulnier, le 22 décembre 1960, venait de donner le mot d'ordre pour les dix prochaines années: la Cité de l'Avenir. Dans un premier temps, il s'agissait donc pour Montréal d'avaler les innombrables territoires qui pululentaient sur l'île de Montréal, les 31 entités administratives qui selon lui mettaient un frein au progrès. La métropole toutefois n'aurait réussi qu'à en faire disparaître trois: Rivière-des-Prairies, Saraguay et Saint-Michel.

M. Saulnier se plaisait dans le temps à rappeler une parole du père Vimont, en 1642, pressentant la "vocation historique de Montréal dont il fut l'un des fondateurs":

"Omnia tempus habent", tout se fera avec le temps!

Le mécanisme

"Tout se fera avec le temps" avait dit M. Saulnier, imitant en cela les vues du père Vimont, mais le mécanisme n'existait toujours pas et M. Saulnier en voyait un seul, acceptable: remettre à la Ville de Montréal la responsabilité, à tous les égards, de l'île de Montréal.

Le 22 décembre 1960 il avait terminé sa causerie ainsi: "En attendant, je ne nie pas l'utilité d'un organisme technique de coordination qui serait chargé de préparer l'unité future de Montréal (n.d.l.r.: la Communauté urbaine) et des autres municipalités."

"Mais je répète, une formule qui viserait à placer Montréal sous la tutelle d'un gouvernement intermédiaire entre elle et la province, est totalement inacceptable pour nous. Nous n'entendons déléguer à qui que ce soit nos pouvoirs tant et aussi longtemps que nous conserverons la responsabilité de percevoir les taxes qui en permettent l'exercice."

En relisant sa déclaration d'il y a dix ans, on est porté à croire que M. Saulnier a toujours rejeté cette formule qui est celle de la Communauté urbaine, mais la Communauté urbaine est là et on sait qu'elle a confié à Montréal

plus d'une responsabilité à la grandeur de l'île!

C'est le mécanisme qu'il fallait pour créer la "Cité de l'Avenir" et M. Lucien Saulnier l'a mis sur pied lui-même.

M. Saulnier a souvent dit: "créer le besoin et nous créerons le service".

Il a appliqué sa propre recette vis-à-vis le gouvernement provincial.

Les annexions devenant difficilement réalisables, il ne restait plus à la Ville de Montréal qu'à englober des centaines de millions de dollars dans de prestigieuses réalisations et le besoin d'"une île-une ville" serait créé devant l'urgence de répartir le coût entre toutes les populations qui en profitent et qui sont celles des 29 municipalités actuelles de l'île de Montréal.

Le but

Mais la Communauté urbaine n'est pas le but à atteindre. L'ultime effort, M. Saulnier le fera au cours des quelque quatre prochaines années avant de se retirer de l'administration des fonds publics.

Si le gouvernement provincial a accepté de créer la Communauté urbaine (avait-il le choix?) devant les urgences financières de Montréal, il acceptera éventuellement la fusion totale du territoire de l'île à la "Cité de l'Avenir", à Montréal, à la Société de Montréal.

La Ville de Montréal a investi depuis dix ans des centaines de millions de dollars dans de grands projets, dans des services publics à caractère régional (le transport n'intéresse-t-il pas les citoyens de Laval et ceux de la rive sud?); cette politique appliquée à la Communauté urbaine n'aboutira-t-elle pas à l'évidence même de voir les riches de Hampstead payer beaucoup plus et les "pauvres" de Montréal payer beaucoup moins? De là à la Société urbaine, il n'y a qu'un pas.

M. Saulnier prétend que d'ici 10 ans, le transport public exi-



gera des investissements de \$400 millions tandis que l'épuration des eaux nécessitera une capitalisation de \$300 millions.

Ces chiffres ne peuvent être ceux d'une ville comme Montréal, aujourd'hui, ils ne peuvent non plus être ceux d'une Communauté urbaine comme celle de Montréal! Ces chiffres sont ceux d'une Société urbaine dans laquelle et tous paieront équitablement et encore faut-il espérer l'aide des gouvernements supérieurs.

Derniers engagements

Tandis que les maires de banlieue commencent à se retrouver dans cette grosse machine administrative qu'est la Communauté urbaine de Montréal, M. Saulnier pose déjà les jalons de la Société de Montréal.

Cette Société urbaine qui aura fait disparaître de son champ de taxation ceux qui viennent chercher des gros sous comme les commissions scolaires. Voilà un autre engagement de M. Saulnier.

Cette Société urbaine qui recevra des gouvernements supérieurs des subventions "statutaires", comme le dit M. Saulnier, "qui doivent être 25 pour cent du budget annuel" de cette prochaine Société urbaine.

Le départ de M. Saulnier n'en est pas un. C'est un nouveau départ! Et cette machine humaine qu'est M. Saulnier ne s'arrêtera qu'au moment où les Montréalais de Sainte-Anne-de-Bellevue, de la métropole et de Pointe-aux-Trembles n'éliront qu'un seul gouvernement à la grandeur de l'île.

Ce jour-là, Lucien Saulnier commencera à écrire ses mémoires. Ce sera son septième jour!!!

VENTE!

MORRIS PORTES

TOUT EN ALUMINIUM

1 1/2" D'ÉPAISSEUR

\$59⁵⁰ COMPLET

Avec panneau de verre et moustiquaire en aluminium • Ferme-porte pneumatique "EXTRA DUTY" • Quatre pentures invisibles avec coussinets de nylon inusables.

GRATIS! avec chaque porte, vous obtenez un CADRE et un SEUIL de PORTE en ALUMINIUM calfeutrant contre les intempéries. Grilles et installation facultative.

TELEPHONEZ 342-3800

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR

6515 COTE-DE-LIESSE VILLE ST-LAURENT

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

AUVENTS • FENETRES • REVETEMENT en ALUMINIUM

"TARPAULINS"

BÂCHES POUR

CAMIONS-CONSTRUCTION

• RÉPARATION • CONFECTION SUR MESURES • LOCATION

FINNIE MFG CO. LTD.

642-8843

POUR SERVICE ET BAS PRIX

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL auditif

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation.

Expérience: Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustements d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité: Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des appareils en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

POPULATION

SUITE DE LA PAGE A 1

sent publiquement comme étant son interprète.

M. Drapeau faisait encore allusion aux éditorialistes montréalais qui, ces derniers temps, faute d'opposition à l'hôtel de ville, ont popularisé dans la masse ce "besoin" d'élire une opposition au gouvernement de M. Drapeau.

Pour le chef du PCM, toutes les classes de la société lui ont accordé un appui total dans chacune des sections de votes (plus de 3,000) ce qu'il traduit par une "ratification de l'accord intervenu entre les trois gouvernements dans les moments difficiles que nous connaissons".

Le verdict de l'électorat n'a aucunement surpris M. Drapeau, "indépendamment des événements que nous savons". Selon lui, "le message du Parti civique avait été compris de la population dans les semaines qui ont précédé les heures tragiques".

M. Drapeau a laissé entendre que cette élection fut pratiquement un référendum: "Les sentiments de la population à l'endroit des mesures prises dans les moments critiques? Nous les connaissons maintenant."

Il a enchaîné: "Le Parti civique n'a plus qu'à dire merci à tous ceux qui ont permis que la démocratie ne prenne pas un autre dur coup."

"Le Parti civique doit dire merci à tous ceux qui ont permis que résiste le régime pour lequel tant de compatriotes sont allés mourir à l'étranger", a-t-il ajouté.

"Les circonstances qui sont survenues ces derniers temps auraient pu modifier le cours de l'histoire", a déclaré M. Drapeau tout en ajoutant qu'il n'y a plus de doute sur la signification réelle de ce verdict électoral.

La population, a poursuivi le chef du gouvernement municipal, a com pris le moment n'est pas à ébranler les pouvoirs publics mais à les soutenir. "C'est là une condition première pour protéger le régime démocratique contre ceux qui veulent l'abattre", a dit M. Drapeau.

"Le témoignage des quartiers ouvriers restera ma plus grande consolation, la raison de mon engagement le plus total. Ces quartiers ouvriers m'ont fait confiance en m'accordant jusqu'à 93 p. cent de leur suffrage. Que pouvais-je leur demander de plus?" a conclu M. Drapeau.

Le maire de Montréal a précisé qu'il est permis de croire "à une nouvelle relance de l'économie, à la venue de nouveaux investissements" à la suite d'une telle preuve de solidarité à l'endroit du Parti civique de Montréal.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

ble majorité du maire, si l'on peut parler de faiblesse, a été dans les districts Saint-Jacques et Saint-Louis où il a obtenu 86.6 p. 100, et sa plus forte majorité est venue de Notre-Dame-de-Grâce avec 94.5 p. 100 et du quartier Laval avec 93.2 p. 100. En 1966, la moyenne du maire avait été de 94.4 p. 100.

Chez les conseillers Avec six conseillers déjà élus par acclamation, le Parti civique a décroché tous les honneurs, hier soir. Le seul qui

ait fait un semblant de peur a été M. Léopold Lavoie, indépendant dans Saint-Michel, qui a dépassé à un moment donné son opposant du Parti civique, M. Raymond Rail.

M. Lavoie a été défait par une marge de 19 p. 100. Le second à subir la défaite la moins cuisante a été M. Nat Aronoff, du district Snowdon, avec une différence de 23 p. 100. C'est M. Lucien Gagné, évidemment du Parti civique, qui a gagné.

LE FRAP dans le tableau

pour le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), c'est une défaite totale sur le plan du nombre, même si son président, M. Paul Cliche, affirmait en fin de soirée que son organisme a pu livrer son message aux travailleurs.

Sur 31 candidats, 26 du FRAP ont terminé en deuxième et les cinq autres au troisième rang. Ce sont les candidats du FRAP dans Saint-Michel qui ont tous mordu la poussière. Les plus importantes défaites ont été subies par Mme Lina Trudel (Saint-Edouard), Jean C. Renaud (Rosemont) et Marcel Bureau (Maisonnette) avec une marge de 73 p. 100 par rapport aux candidats du Parti-civique.

Par contre, ceux qui ont subi la moins lourde défaite — mais quand même assez importante — sont les deux candidats détenus durant une semaine, soit MM. Henri Bellemar (Saint-Jacques) et Jean Roy (Saint-Louis). M. Bellemar a été défait par une marge de 43 p. 100 alors que M. Roy subissait la défaite par une marge de 48 p. 100. Ce sont MM. Ernest Chénier et Hyman Brock qui ont mérité la victoire dans ces endroits.

Partis et indépendants

Le Parti de Montréal, troisième formation en lice, a fait piètre figure: seuls MM. Doug Harvey et Jacques Bribois, dans Notre-Dame-de-Grâce, ont obtenu 20 p. 100 du vote dans ce district. Le président de ce parti, M. Joseph Zappia, n'a récolté que 5.9 p. 100 des suffrages dans Saint-Louis. Le Réveil de Montréal du notaire André Desmarais a subi la déconfiture.

Quant aux indépendants, à l'exception de MM. Lavoie (Saint-Michel) et Aronoff (Snowdon), ils ont atteint entre 7 et 30 p. 100 du vote dans leur district respectif. Les candidats du Conseil du Travail de Montréal (FTQ) dans Papineau, MM. Henri Gagnon et Guy Dupuis, ont obtenu un peu plus de 20 p. 100 des suffrages.

Les réactions

Evidemment — et il eût été anormal qu'il en soit autrement — c'était le comble de la joie, hier soir, pour le Parti civique et son maire et aussi pour "l'immense majorité" de la population qui s'est prononcée catégoriquement en ce "jour de scrutin" que plusieurs voulaient voir remettre dans quelques mois en raison de la situation à Montréal.

Le grand élu, le maire Drapeau, a déclaré, plus convaincu que jamais: "Les Montréalais ont prouvé hors de tout doute qu'ils ne veulent pas confier le gouvernement de leur ville à tous ceux qui contestent le régime dans lequel nous vivons."

Et, pour comble de bonheur, aucun incident n'a ennuyé les autorités passées et à venir de la ville de Montréal: pas de sang, pas de bombe, pas d'incident malheureux. Toute la sécurité voulue... sans que la présence de l'armée ne soit presque visible.

LE FRAP

SUITE DE LA PAGE A 1

"Pas pour brailler..."

"Nous avons mené une lutte propre, a-t-il dit, ce qu'on ne peut malheureusement pas dire de nos adversaires", en faisant allusion au climat et aux déclarations du maire Drapeau. Le président du FRAP n'a toutefois pas voulu commenter certaines "irrégularités" que lui ou d'autres "Frappistes" auraient constatées: "On n'est pas pour commencer à brailler là-dessus ce soir!"

"Ce qu'il faut retenir, a fait valoir le président du FRAP, c'est que notre action ne fait que commencer."

Réunion

L'exécutif du FRAP devait se réunir dès aujourd'hui pour faire le point et amorcer les luttes "entreprendre et à continuer" sur les fronts, par exemple, du travail et de la consommation; ce travail doit permettre au FRAP de regrouper les travailleurs d'usines et les consommateurs.

Enfin, parlant de l'action du FRAP qui doit se continuer, M. Cliche a insisté sur ce fait qu'elle est "essentiellement non violente et qu'elle s'inscrit dans les voies démocratiques normales". "Nous voulons, a-t-il dit, instaurer une démocratie de participation dans la vie de tous les jours".

Il a invité toute la population ("même les gens qui ont voté contre nous") à aller se rendre compte au FRAP, des buts poursuivis par le mouvement. "Loin d'être battu, a-t-il prédit, le FRAP connaîtra des rebondissements surprenants d'ici quelques mois."

CROSS

SUITE DE LA PAGE A 1

Fournier de la station CKAC, mentionnait que si avant midi, hier, les leaders du FLQ, n'étaient pas libérés, "ça sautera et notre cédule d'exécution se poursuivra".

Les leaders en question étaient cités comme étant "le patriote Charles Gagnon, le patriote Pierre Vallières, le patriote-ouvrier Michel Chartrand et le patriote-conseiller Robert Lemieux".

Le communiqué fait a également été d'un autre communiqué daté du 18 octobre qui aurait été déposé dans une boîte aux lettres à l'angle de "sixième Avenue et Rosemont" et qui aurait contenu les mêmes exigences. Aucun communiqué n'a été porté à la connaissance de la presse à cette date.

Embargo

Par ailleurs, par mesure de sécurité, la société Air Canada avait imposé, durant le week-end, un embargo sur le transport aérien de toutes les marchandises en provenance du Québec. L'embargo entré en vigueur samedi matin à 4 h. a été levé dimanche matin à la même heure.

L'anonymat des détenus

Malgré des interventions en ce sens à la Chambre des Communes à Ottawa, la Sûreté du Québec n'a pas encore reçu "ni l'ordre ni la permission" soit du ministère fédéral de la Justice, soit du ministère provincial de dévoiler les noms des personnes arrêtées, des personnes détenues et des personnes relâchées.

Hier soir, le service des relations publiques de la Sûreté du Québec, à Montréal, déclarait à LA PRESSE que 220 personnes ont été libérées et que 155 autres personnes sont encore détenues.

En fin de semaine, parmi les personnes libérées par la police se trouvait la

chanteuse Pauline Julien qui a été détenue huit jours à la prison des femmes de Montréal.

La chanteuse a déclaré que son fils Nicolas, âgé de 15 ans, sa fille Pascale, âgée de 18 ans, sa sœur Fabienne ainsi que trois de ses amis avaient été arrêtés et détenus durant 24 heures. Elle a également dit avoir été très bien traitée en prison quoiqu'elle n'ait pu communiquer avec l'extérieur.

Pas de sévices dans les prisons

À Québec, un porte-parole de la Sûreté provinciale a nié catégoriquement les affirmations de Me Claude Samson, un avocat de la capitale, et selon lesquelles les personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre auraient été l'objet de mauvais traitements de la part de la police.

Me Samson qui a été détenu quatre jours en vertu de cette loi avait déclaré entendre certains de ses camarades de prisons pousser des cris de douleurs.

INONDATIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

mes et celui des maisons détruites par les eaux.

Des hélicoptères et des équipes de secours devaient parvenir ce matin dans la région pour poursuivre l'évacuation de la population des villages touchés par les crues. Mercredi déjà, une centaine de personnes avaient été évacuées et une dizaine d'autres avaient péri.

Au Pakistan

D'autre part, vingt-quatre personnes au moins ont été tuées par l'ouragan qui a ravagé, samedi, plusieurs districts du Pakistan oriental.

Selon Radio-Pakistan, il est à craindre que soit annoncé un nombre plus important de victimes lorsque les communications avec les régions sinistrées seront rétablies.

L'ouragan qui a soufflé à une vitesse d'environ 90 milles à l'heure, a ravagé Khulna, Dacca et Faridpur, où plusieurs milliers de personnes sont sans abri, beaucoup de bateaux, en particulier dans la région de Faridpur, sont portés disparus.

VIOLENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

forte aux policiers et comme l'a déclaré par la suite le chef Nichols, à ce moment, "nous devons entrer plutôt que retarder davantage ou la situation se serait aggravée".

M. Nichols ordonne donc l'usage de gaz lacrymogène, ce qui fit sortir les trois récalcitrants qui restaient.

M. Ravitz a fait l'éloge de la décision d'utiliser les bons offices de leaders communautaires et d'utiliser le gaz lacrymogène. "Cela aurait pu être commise en 1967 et pis" a-t-il dit, évoquant l'émeute qui avait alors fait 43 morts.

Par ailleurs, dans la même fin de semaine, à Cairo, dans l'extrême sud de l'Illinois, des centaines de coups de feu ont été tirés sur le poste de police samedi par des escouades de Noirs. Ailleurs aux USA, des bombes ont explosé. A Cairo, localité où la tension inter-

raciale est grande depuis plusieurs mois, tout était apparemment calme hier, après que le début de la fin de semaine eût été marqué par une orgie de coups de feu. Selon le maire A. B. "Pete" Thompson, la ville était en révolution. Les tireurs de la veille étaient dans certains cas vêtus d'uniformes militaires. En dépit du grand nombre de coups de feu, il n'y a eu que deux blessés légers et pas de mort.

Selon des observateurs, la police a tiré en riposte.

Washington

À Washington, une bombe a explosé, hier soir, dans une salle de tri de la poste centrale. Il y a eu un blessé léger.

Un coup de téléphone avertissant de l'imminence d'une explosion a été fait deux minutes après que celle-ci se fut produite.

Hier avant l'aube, des bombes incendiaires ont causé \$10,000 de dommages à la mairie de Glen Cove, dans Long Island. Il n'y a pas eu de mort ni de blessé. Un coup de téléphone avertit la police de l'incendie.

Samedi, une explosion a causé de faibles dommages à un immeuble d'importance secondaire de l'université d'Ohio à Kent, où en mai dernier quatre étudiants avaient été tués par la garde nationale. Pas de victime cette fois.

Selon le procureur général adjoint des Etats-Unis, M. Robert Jones, une grande quantité d'explosifs et d'armes automatiques est aux mains d'extrémistes dans la région de Cleveland. Il a fait cette déclaration à la comparution de Ernest L. Vanyo, âgé de 29 ans, accusé de possession et de vente d'armes à feu. Selon des sources proches de M. Jones, les clients de Vanyo l'auraient condamné à mort parce qu'il aurait trop parlé.

Les avocats de Mlle Angela Davis, accusée en Californie de meurtre et d'enlèvement, emprisonnée actuellement à New York où elle lutte contre les procédures d'extradition prises à son endroit par l'Etat de Californie, ont déclaré samedi que leur cliente avait été mise au secret et qu'elle avait décidé de faire la grève de la faim.

Syrie: Atassi reprend ses fonctions

DAMAS, Syrie (AFP) — Le Dr Noureddine Atassi, chef de l'Etat et du gouvernement syrien, qui avait présenté sa démission le 11 octobre, a décidé de revenir "provisoirement" sur sa décision, annonce-t-on de source autorisée.

C'est sur l'insistance des deux commandements, régional (syrien) et inter-arabe du parti Baas, que le Dr Atassi, qui est également secrétaire général du parti Baas, a repris hier ses activités officielles à la présidence de la République, précise-t-on de même source. Il a signé un certain nombre de décrets urgents qui étaient en souffrance depuis sa démission.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux
Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: aujourd'hui généralement nuageux avec périodes ensolleillées cet après-midi. Nebulosité variable cette nuit devenant ensolleillée avec périodes nuageuses demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 35. Minimum cette nuit 40 et 45 sauf 35 à 40 dans les Laurentides. Régions des Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac St-Jean: généralement nuageux avec quelques averses aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 30. Cette nuit 35 à 40. Vents de 20 milles au nord-est sur le long du St-Laurent et la région du Lac St-Jean. Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec quelques périodes ensolleillées aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui près de 40. Minimum cette nuit 30 à 35.

Le prix Nobel d'économie au professeur Samuelson

STOCKHOLM (AFP) — Le "prix de sciences économiques de la Banque royale de Suède à la mémoire d'Alfred Nobel" a été attribué, aujourd'hui, par l'Académie des sciences de Suède au professeur Paul A. Samuelson du "Massachusetts Institute of Technology" de Cambridge, pour "les travaux par lesquels il a développé la théorie économique statique et dynamique et a activement contribué à faire monter le niveau d'analyse dans la science économique".

Nixon s'entretient avec six chefs d'Etat et de gouvernement

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon s'est entretenu hier avec six chefs d'Etat et de gouvernement — un record, si l'on met à part les nombreuses rencontres qu'il avait eues il y a un an et demi, avec les leaders mondiaux venus aux obsèques du président Dwight D. Eisenhower.

Successivement, le chef de la Maison Blanche a conversé avec le président de Chypre, l'archevêque Makarios, le président pakistanaïse Yahya Khan, le président de Panama Demetrio Lakas, l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié, le vice-président-premier ministre de la Chine nationaliste C. K. Yen et M. Cheng Heng, le chef d'Etat cambodgien.

Ces rencontres ont duré entre une trentaine de minutes comme ce fut le cas pour les chefs d'Etat cambodgien et panaméen et une heure environ pour le Paksitan. Le conseiller présidentiel pour les Affaires étrangères Henry Kissinger a pris part aux conversations. En soirée, le président s'est rendu à Camp David s'y préparer à recevoir aujourd'hui à la Maison Blanche le président roumain Nicolae Ceausescu.

Paul VI procède à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois

CITE DU VATICAN (AFP) — Devant environ 25,000 fidèles, Paul VI a procédé, hier à Saint-Pierre, à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois, exécutés de 1535 à 1679, pour leur fidélité au catholicisme et leur refus de reconnaître leur souverain comme chef de l'Eglise.

Dans son homélie, le pape a souligné que beaucoup des martyrs étaient morts en priant pour leur pays, pour leurs persécuteurs ou pour le roi, ou la reine, dont ils ne contestaient pas le pouvoir temporel. Que le sang de ces martyrs, a-t-il dit, puisse guérir la blessure profonde infligée à l'Eglise de Dieu depuis la séparation de l'Eglise anglicane de l'Eglise catholique. L'Eglise du Christ, nous disent ces martyrs, n'est-elle pas unique? N'en témoignent-ils pas? Leur dévotion à leur nation nous donne l'assurance que le jour où l'unité de la foi et de la vie chrétienne sera instaurée, avec l'aide de Dieu, nulle offense ne sera infligée à l'honneur et la souveraineté d'un grand pays comme l'Angleterre. Nul ne cherchera à diminuer le prestige légitime, le digne patri-

moine de piété et les usages propres de l'Eglise anglicane, quand l'Eglise catholique romaine, — cette humble servante de Dieu, — sera en mesure d'embrasser sa sœur bien-aimée dans la communauté unique et authentique de la famille du Christ: une communion des saints dans la liberté et l'amour de l'esprit de Jésus.

Dans l'homélie à Saint-Pierre en italien et en anglais, le pape a salué le révérend Harry Smythe, représentant le Dr Ramsey, primat anglican, ainsi que les visiteurs de marque britannique, parmi lesquels se trouvait un représentant de la reine Elisabeth, M. Desmond Crawley, ministre près le Saint-Siège.

Conclusion

En conclusion, après avoir évoqué les séminaires de Rome, pépinières des martyrs anglais, le pape a exprimé l'espoir qu'on entende le message des nouveaux saints "en ces temps d'indifférentisme religieux et de matérialisme théorique et pratique de plus en plus agressif".

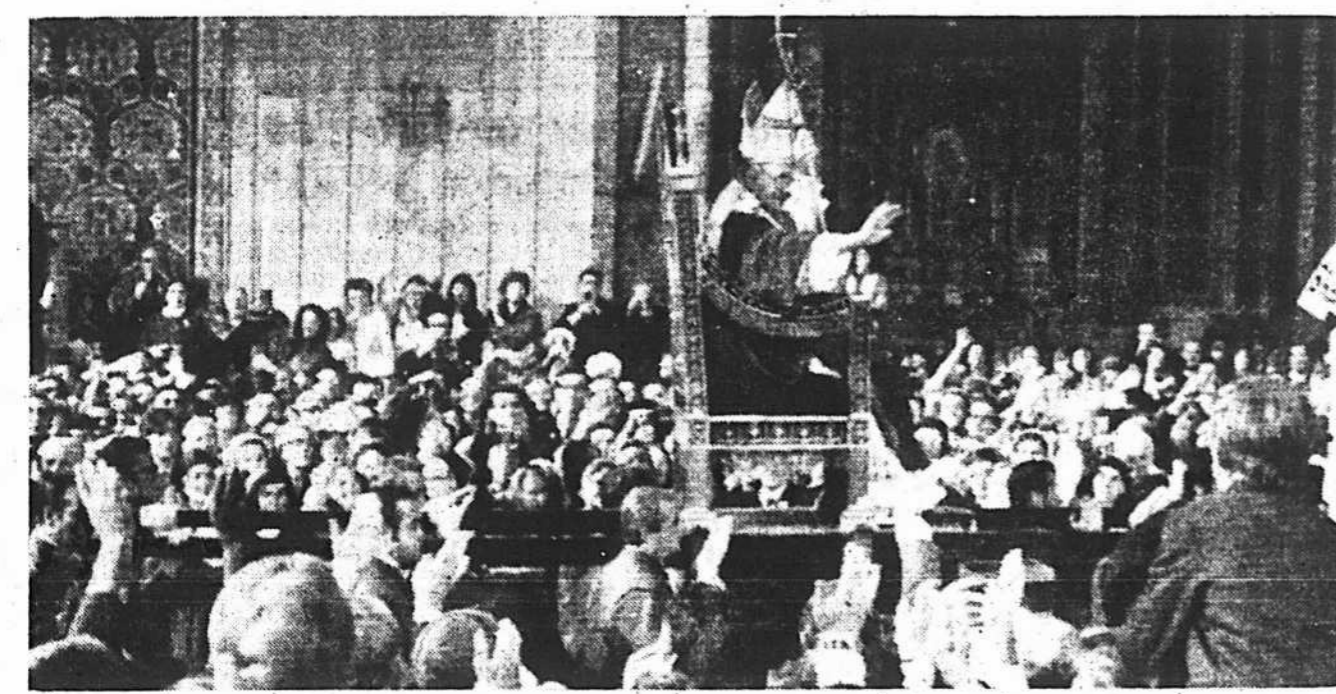
A l'issue de la messe, le pape a reçu les descendants ou parents des martyrs, dont le duc de Norfolk, premier pair catholique du royaume, le général Michael Fitz-Howard, la vicomtesse Southwell et lord Walpole.

Une trentaine de cardinaux assistaient à la cérémonie, dont le cardinal John Heenan, archevêque de Westminster, venu avec les pèlerins, les cardinaux et des évêques du Commonwealth, Mgr Henry Jenny, archevêque de Cambrai, un évêque anglican etc...

Les saints

Le célèbre jésuite Edmund Campion figure parmi les nouveaux saints qui comprennent 37 hommes et 3 femmes, 33 prêtres et 7 laïcs, grands seigneurs ou artisans. La plupart furent pendus ou écartelés et démembrés vivants. Quand vint Alban Roe, penseur qu'elles seront là pour vous prêcher encore la vraie foi.

Les dernières canonisations d'anglais — Thomas Moore et John Risher — remontent à une trentaine d'années.



Paul VI a procédé, hier à Saint-Pierre, à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois, exécutés de 1535 à 1679, pour leur fidélité au catholicisme et leur refus de reconnaître leur souverain comme chef de l'Eglise. Le chef de l'Eglise catholique a été accueilli par une foule évaluée à quelque 25,000 personnes.

Seul

Mark Ten
VIRGINIE EXTRA SAVOUREUX-COUCPE FINE

10 COUPONS

Write for Mark Ten Gift Catalogue P.O. 7575 Montréal 101, Québec

Mark Ten
prolonge votre plaisir avec les cadeaux!

Le tabac à cigarettes Mark Ten, fameux pour sa saveur et sa douceur, est le seul à vous offrir des coupons-prime. Gardez-les. Amassez-les. Et obtenez des cadeaux aussi beaux que pratiques.

"Milieu 70": affrontement volontaire entre générations

"Milieu 70", décrit comme une expérience poussée en communication, un échange entre représentants de disciplines diverses, un dialogue entre générations, commence aujourd'hui à Winnipeg, et durera cinq jours.

Cette conférence nationale, organisée conjointement par l'Institut Vanier de la famille et le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, a été préparée par cinq conférences régionales, qui se sont déroulées au cours de 1969.

À Montréal, la conférence régionale de "Milieu 70", portant comme thème "la jeunesse et le milieu politico-légal", avait donné lieu à un véritable affrontement entre générations.

À Winnipeg, on n'a pas l'intention de prévenir les affrontements, mais plutôt de les favoriser.

Les participants seront appelés à se pencher sur deux questions fondamentales: — Qu'y a-t-il à changer dans le milieu canadien?

— Comment susciter les changements les plus urgents?

Par le truchement de la télévision en circuit fermé, les délégués sont assurés d'une participation de tous les instants aux manifestations de la conférence; ils auront accès à un vaste choix de documentation, pourront consulter les bandes magnétoscopiques enregistrées pendant les conférences régionales et pourront consulter les spécialistes des différentes questions abordées à la conférence.

Parmi ces spécialistes, Marie-Andrée Bertrand, professeur de criminologie à l'Université de Montréal, membre de la commission LeDain, le professeur Francis Bregba, de l'école de Service social de l'Université de Toronto, et Mark Slade, directeur des recherches en communication de

l'Office national de film. Deux séances plénières seulement sont prévues, l'une avec la participation d'Ivan Illich, du Centre de documentation interculturelle de Cuernavaca, au Mexique, l'un des éducateurs les plus stimulants et est plus controversés de notre époque; l'autre avec Robert Stanbury, ministre responsable de l'Information-Canada et de la direction de la citoyenneté au secrétariat d'Etat. On traitera avec M. Stanbury du changement et des responsabilités du gouvernement, des associations bénévoles et des citoyens.

Une énumération des thèmes à l'étude donne une idée de la complexité des problèmes qui confrontent les citoyens canadiens, et de la difficulté que représente la tâche d'établir une liste de priorités: — l'emploi, la formation de la main-d'oeuvre, la mobilité, les disparités régionales; — l'utilisation des loisirs, l'isolement des individus, l'augmentation de l'usage des narcotiques; — la pollution, la concentration dans les villes, le logement familial; — l'autorité dans une société, la bureaucratie, l'affrontement entre establishment et jeunes non conformistes; — les nouveaux modes de participation des citoyens, la contestation, les démonstrations, la voix des économiquement faibles; — les écoles, la direction auto-

ritaire, le "student power"; — les nouveaux modes de vie familiale, les services à organiser, la qualité des services sociaux, le contrôle du gouvernement sur les services; — les minorités, les conflits culturels, la pauvreté.



Deux paires de trois

Imaginez la confusion qui règne à l'école Saint Anthony de Chicago, qui est fréquentée par deux combinaisons de triplets — toutes des filles. Les

trois jeunes filles de gauche sont âgées de 10 ans, et celles de droite de 7 ans. Des triplets ne se produisent qu'une fois sur 6,400 naissances.

Soldat canadien tué à Chypre

NICOSIE, Chypre (Reuter) — Un soldat canadien faisant partie du corps de paix des Nations unies a été tué, hier, lorsqu'il fut renversé par une automobile.

Un porte-parole des Nations unies a identifié la victime comme étant le caporal Perley Chesley, 37 ans, de Oromocto, au Nouveau-Brunswick. Il attendait un autobus lorsqu'il fut heurté par une voiture, a déclaré un porte-parole de la police.

Moscou expulse un journaliste américain

MOSCOU (AFP) — M. John Dornberg, correspondant de l'hebdomadaire américain "newsweek" à Moscou, invité hier à "quitter les frontières de l'Union soviétique" est accusé selon l'agence Tass d'avoir "participé à une provocation anti-soviétique", et pris part à "la reproduction de li-

belles anti-soviétiques que Maurice Olivier et Anneli Koppel, venus en URSS sous l'aspect de touristes, ont essayé de distribuer dans les lieux publics de Moscou".

On rappelle dans la capitale soviétique que des jeunes Occidentaux, ont été arrêtés le 14 octobre alors qu'ils tentaient

de distribuer au "Goum", les grands magasins proches de la Place Rouge, des tracts demandant la libération de prisonniers politiques en Union soviétique.

L'agence Tass précise que M. Dornberg "a fait à deux reprises s'objet d'une enquête d'ordre pénal pour opérations

monétaires illégales et vente spéculative d'une automobile".

M. Dornberg est le troisième correspondant américain expulsé d'Union soviétique depuis deux ans, après Anatoli Schub du "Washington Post" et William Cole du "Columbia Broadcasting System".

6 pouces de neige en Alberta

EDMONTON (P.C.) — Au moins six pouces de neige fondante sont tombés hier sur la partie centrale de l'Alberta et la Gendarmerie canadienne a exhorté les automobilistes à ne pas s'aventurer inutilement sur les routes, dont plusieurs sont impraticables à cause des nombreuses voitures en panne.

Le bureau météorologique prévoyait, hier soir, que la neige continuerait de tomber

au cours de la nuit, et on prévoyait aussi des vents violents.

Un porte-parole de la Gendarmerie canadienne a fait savoir qu'au moins 35 voitures étaient en panne sur une distance de 30 milles sur la route 21, au sud d'Edmonton.

Plusieurs stations de radio et de télévision opéraient à puissance réduite, leurs principaux transmetteurs ayant été

Chauffard coupable de négligence criminelle

Un jeune homme de 22 ans, qui avait pris le volant d'une voiture parce qu'il trouvait que son ami était en état d'ébriété trop avancée, a été déclaré coupable de négligence criminelle, hier après-midi, par un jury des assises que présidait le juge Yves Leduc.

Gérald Legris recevra sa sentence le 28 octobre.

Selon la déclaration qu'il avait lui-même faite à la police, quelques jours après l'accident, il aurait bien noté que la voiture avait heurté quelque chose, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Villeneuve,

mais il aurait continué sa route, pour aller se coucher immédiatement chez son ami, le propriétaire de l'auto.

La victime, M. Gérard Géliveau, 50 ans, du 4652, boulevard Saint-Laurent, avait succombé à ses blessures peu après l'accident.

Dans sa déclaration, le prévenu avait lui-même raconté comé à ses blessures peu quelques heures qui avaient précédé la tragédie à trinquer avec des amis, à la fois à leur domicile respectif et dans les débits d'alcool du centre-ville.

Recherches aériennes pour retrouver les ravisseurs de Cross et Laporte

Un certain nombre de chasseurs-bombardiers CF-5 de la base de Bagotville participent aux vastes recherches entreprises pour retrouver les terroristes soupçonnés d'être les auteurs des enlèvements de MM. James Cross et Pierre Laporte. Ces appareils effectuent notamment des missions de reconnaissance photographique.

Un porte-parole du ministère de la Défense nationale a

précisé que ces avions survolent le sud du Québec à basse altitude et prennent des vues aériennes qui permettraient de déceler toute activité inusitée au sol.

Le nombre des avions utilisés, des vols effectués ainsi que les lieux précis qu'on photographie sont tenus secrets, a dit le porte-parole. Il s'agirait toutefois d'une opération à caractère limité.



Photographie UPI

Plan génial

Un embouteillage monstre a été le résultat d'un projet "révolutionnaire" visant à interdire l'accès de la Via del Corso, une des principales artères de Rome, aux automobiles. Le but du plan était d'accélérer la circulation...



Elle doublera



Autres modèles: familiale et Sprinter fastback.

Les semi-remorques donnent généralement du fil à retordre aux petites voitures. Surtout si la petite voiture n'a pas assez de puissance pour les doubler sur une route à deux voies.

Voici la Toyota Corolla 1200 qui peut doubler. Son moteur déjà puissant compte maintenant 13 ch de plus pour un total de 73 ch. Toute la puissance et la rapidité dont vous avez besoin pour doubler ces mastodontes de la route. Une vitesse maximale supérieure à 90 milles à l'heure; la vitesse de croisière est de 75 milles à l'heure, et tout ça à 35 milles au gallon.

Ces chevaux-vapeur supplémentaires font de la Corolla la meilleure petite voiture du monde des petites voitures. Est-elle construite pour utiliser toute cette puissance? Vous pouvez en être assuré. Nous savons que

rouler est important mais qu'arrêter l'est tout autant. C'est pourquoi nous avons équipé la Corolla de freins à ailettes et d'un système de freinage à double circuit.

L'intérieur n'a guère changé. Tout est en équipement standard sauf la radio et la transmission automatique. Ce que nous qualifions de standard ce sont les sièges-baquets inclinables, la chaufferette à 3 vitesses, la batterie renforcée de 60 amp., le démarreur de 1.3 ch et les pneus à flancs blancs. Le coffre à bagages est spacieux, tout est conçu pour la sécurité et son prix est des plus modiques.

Vous pensez que cette voiture vous en donne pour votre argent? Vous avez bien raison. Nous pourrions même ajouter que c'est une voiture amusante à conduire, mais à vous de l'essayer et de le découvrir. Voyez un concessionnaire Toyota et conduisez-la.

TOYOTA COROLLA \$1889.



*Prix de détail suggéré. Taxes de vente provinciale et locale en sus.

Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

MONTREAL
Alix Automobile Inc.
6807, rue Delorimier
Tél. 376-9191
Import Motors Corp.
1922 rue Ste-Catherine ouest
Tél. 935-6352
Montreal CMI (1967) Ltd.
7144 Côte-des-Neiges
Tél. 342-1080
Montreal-Nord Toyota Inc.
4847, boul. Gouin est
Tél. 321-1780 - 321-6540
Tessier Toyota Enrg.
5600 boul. Métropolitain est
St-Léonard
Tél. 254-7505

BANLIEUES DE MONTREAL
LACHINE
Spinelli Garage Ltée
561 St-Joseph
Tél. 637-3771
LAVAL
Bertrand Automobile Ltée
4, boul. des Laurentides
Pont-Viau
Tél. 667-0303
Dagenais Automobile Ltée
3665 boul. St-Martin
Chomedey
Tél. 688-1916
LONGUEUIL
Import Motors Corp.
839 boul. Taschereau
Tél. 679-1890
PIERREFONDS
Pierrefonds Toyota Ltd.
14350 boul. Gouin ouest
Tél. 626-2122

POINTE-AUX-TREMBLES
Notre-Dame Automobile Enrg.
11675 rue Notre-Dame est
Tél. 645-7487
TERREBONNE
Garage L. G. Lévesque
501 boul. Terrebonne
Tél. 666-4117
VERDUN
N. Lesage Auto Ltée
3478 boul. Lasalle
Tél. 769-3843
RESTE DE LA PROVINCE
BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Inc.
113 rue St-Laurent
Tél. 429-4040
BELOIL
Réal Boucher Automobile Enrg.
555 boul. Laflair
McMasterville
Tél. 467-0229

DRUMMONDVILLE
Gougeon Automobiles Ltd.
950 boul. St-Joseph
Tél. 478-2233
FARNHAM
Lague Automobiles Ltée
1160 rue Principale
Tél. 293-5363
JOLIETTE
Normand Roy Marine Inc.
555, boul. Barrette
Tél. 753-7903 - 756-4824
HUDSON
Norfolk Enterprises Co. Ltd.
103 rue Main
Tél. 236-5324
LACHUTE
Campbell & MacDonald
Motor Sales Ltd.
— Route 41
Tél. 562-6662 - 562-5754

LOUISEVILLE
Gélinas Automobile Enrg.
161 est, boul. St-Laurent
Tél. 228-3100
REPERTIGNY
Barnabé & Campbell Autos Inc.
142 Notre-Dame
Tél. 581-3540
ST-HYACINTHE
Autokä Inc.
600 rue St-Louis
Tél. 773-0401
ST-JEAN
Garage Gérard Brodeur Enrg.
720 rue St-Jacques
Tél. 346-9777

ST-JEROME
Les Agences Kyoto Ltée
1150 boul. des Laurentides
St-Antoine
Tél. 432-9525
ST-NORBERT
Garage Réjean Laporte
St-Norbert (Co. Berthier)
Tél. 836-3531
TRACY
Garage Léo Messier et Fils Inc.
4500, Route Marie-Victorin
Tél. 742-5955
VALLEEFIELD
Couillard Automobile Enrg.
460 Chemin Leroquo
Tél. 373-0850
VICTORIAVILLE
Laurier Toyota Enrg.
191, rue Laurier
Tél. 758-8592

VISITEZ NOTRE USINE

ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

APPELEZ 322-7602

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Le samedi jusqu'à 5 h. Service téléphonique 24 heures par jour

LIVRAISON RAPIDE Garantie écrite du manu facturier Estimation gratuite

ARCEN CANADA

Division de A.B.P. Service Ltée 11998, rue ALBERT-HUDON, MONTREAL NORD Bureau à St-Jacques: 101, rue Charlotte Pour renseignements: 742 4232

les tribunaux



Accusée d'avoir importé 44 livres de haschisch

Une jeune Américaine de 22 ans, Lois Tantara, a été accusée, samedi matin, en Cour des Sessions de la Paix, d'avoir importé frauduleusement au Canada 44 livres de haschisch et 4 1/2 livres de marijuana.

Par la voix de Me Roland Blais, l'accusée a protesté de son innocence. Elle a uriné, selon son avocat, accepté de rendre service à des amis en emportant la boîte d'animaux en question.

Vu la gravité de l'accusation et l'origine américaine de sa cliente, Me Blais n'a pas sollicité de cautionnement.

Mlle Tantara a donc été renvoyée aux cellules en attendant son enquête préliminaire, fixée à vendredi.

Selon le rapport de la Gendarmerie royale du Canada, Mlle Tantara a été arrêtée à l'aéroport international de Dorval, vendredi, à son arrivée de Lisbonne. Elle avait en sa possession une boîte d'animaux empaillés contenant de la drogue.

Ivresse au volant

Le juge Rhéal Brunet a reporté à demain après-midi la sentence qu'il prononcera contre Mario Lavoie, 35 ans, accusé samedi matin d'avoir conduit son auto en état d'ivresse alors qu'il était sous l'effet d'une suspension de permis de conduire qui lui a été imposée le 16 septembre dernier pour le même délit.

L'accusé a été arrêté sur le boulevard Métropolitain par un agent de la Sûreté du Québec, qui avait remarqué que Lavoie conduisait d'une façon dangereuse, en plus de rouler sans avoir allumé ses phares. Selon l'acte d'accusation, Lavoie avait un taux de .23 d'alcool dans le sang alors que le taux maximum permis par la loi est de .08.

Fraude de \$1.5 million

La police de Montréal a annoncé qu'elle était en possession d'un mandat d'arrêt émis contre Marcel Clouâtre, alias Jean-Claude Bourque, qui est recherché pour sa présumée participation à un complot qui aurait rapporté plus d'un million et demi de dollars.

soupçonné d'avoir, entre le 1er avril et le 17 juillet dernier, illégalement comploté avec Théodore Aboud, Conrad Bouchard et d'autres personnes, jusqu'ici inconnues, dans le but de frauder et d'avoir effectivement frustré quatre compagnies d'une somme totalisant \$1.558.051.08.

Clouâtre devra répondre à huit accusations, quatre de complots et quatre autres pour fraudes.

Toute personne qui aurait des renseignements à fournir sur les allées et venues de cet individu est priée de communiquer avec le sergent-détective Henryk Nowak, à 872-5526.

Clouâtre, qui est âgé de 44 ans, pèse 192 livres et mesure 5 pieds et cinq pouces. Il a les cheveux roux, les yeux bruns, le teint rougeaud et porte des lunettes.

Selon le mandat émis contre lui par un juge de la Cour des sessions de la paix, à la demande du sergent-détective Henryk Nowak, l'individu est

Toujours les stupéfiants

Chaque samedi, la Cour des Sessions de la Paix voit défiler plusieurs jeunes qui sont accusés de possession de stupéfiants. Ce dernier samedi n'a pas échappé à la règle.

Robert Bouthillier, 27 ans, du 2218, rue Auclair, à Laval, a été condamné à payer \$75 d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir été revu en possession de deux grammes de marijuana.

Kelvin Kaufman, 21 ans, étudiant de l'université Sir George Williams a, pour sa

part, été condamné à \$100 d'amende pour avoir été reconnu coupable de possession de 2 grammes de haschisch. La police a découvert la drogue dans la chambre de l'accusé, au 2340, rue Ekers.

Alain Lussier, un chauffeur de taxi, a été condamné à \$50 d'amende ou 15 jours de prison pour avoir été trouvé en possession de 0,5 gramme de marijuana. Le prévenu comparait pour la première fois et la faible quantité de drogue a incité la Cour à la clémence.

Faux billets de \$10

Un jeune homme de 18 ans, Michel Gendron, du 3335, rue Fleury, à Montréal, a été accusé samedi, devant le juge Rhéal Brunet, de la Cour des Sessions de la Paix, d'avoir mis en circulation deux billets de \$10 canadiens contrefaits.

L'accusé subira son enquête préliminaire le 30 octobre et a été invité à fournir un cautionnement de \$200 pour retrouver sa liberté.

Par ailleurs, Aristide Di Palma, 24 ans, a protesté de son innocence à l'accusation d'avoir tenté de frauder la caisse populaire de Notre-Dame-de-la-Merci de la somme de \$100.

Il a pu reprendre sa liberté sous un cautionnement de \$100 jusqu'à son enquête préliminaire, fixée à vendredi.



Marcel Clouâtre

Le millionième passager

CAPE TOURMENTINE, N.-B. (PC) — Pour la première fois, plus d'un million de passagers ont utilisé le traversier du Canadien National entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

Un porte-parole de la compagnie a même prédit que ce chiffre atteindra 1.1 million d'ici la fin de l'année 1970. L'ancien record pour cette tra-

versée du détroit de Northumberland remonte à 1969 alors que 991.557 passagers avaient emprunté ce service.

Le millionième passager était un monsieur R. Small, de New Braintree, Massachusetts. Avec son épouse, il a été reçu à la table du capitaine Lorne MacDonald, hier. Les Smalls sont actuellement en vacances dans les Maritimes.



Plus ça change
Plus c'est pareil
Nous aimons et nous voulons protéger les nôtres

New York Life
Insurance Company
1425, rue de la Montagne
Leslie F. Farrell, CLU,
Superviseur, succursales de l'Est

New York Life
Insurance Company
2120 est, rue Sherbrooke
Albert Vaillancourt, CLU, directeur

New York Life
Insurance Company
500, Place d'Armes, Suite 1655,
Paul Lavergne, CLU, directeur



fait des heureux

Nous vous aidons en assurant la sécurité financière de ceux que vous aimez.

VENTE ANNUELLE

Archambault

PIANOS et ORGUES Baldwin

VOUS ECONOMISEZ

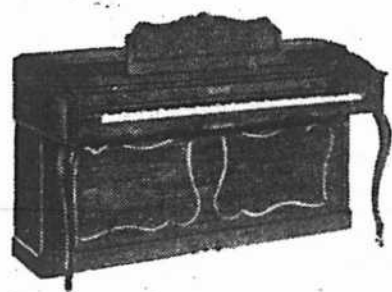
1/4 DU PRIX

Orgues

- No 77A — modèle classique, fini noyer.
Prix ord. \$1710
Vente ann. \$1282 **ECONOMIE \$428**
- No 91R — transitionnel avec attachement rythmique, fini noyer.
Prix ord. \$1890
Vente ann. \$1418 **ECONOMIE \$472**
- No 81 — classique, fini noyer.
Prix ord. \$2230
Vente ann. \$1673 **ECONOMIE \$557**
- No 81R — classique avec attachement rythmique, fini noyer.
Prix ord. \$2360
Vente ann. \$1770 **ECONOMIE \$590**
- No 57R — méditerranéen, avec attachement rythmique, fini noyer pâle.
Prix ord. \$3060
Vente ann. \$2295 **ECONOMIE \$765**
- No 210 — modèle transitionnel, divertissement complet (deux claviers, 25 notes au pédalier), fini noyer.
Prix ord. \$5620
Vente ann. \$4215 **ECONOMIE \$1405**
- No CT/100 — orgue compact théâtre, fini noyer.
Prix ord. \$4330
Vente ann. \$3248 **ECONOMIE \$1082**

Pianos

- No 990 — contemporain, fini noyer. Banc inclus.
Prix ord. \$1640
Vente ann. \$1230 **ECONOMIE \$410**
- No 991 — provincial italien, fini noyer. Banc inclus.
Prix ord. \$1730
Vente ann. \$1298 **ECONOMIE \$432**
- No 993 — provincial français, fini cerisier. Banc inclus.
Prix ord. \$1750
Vente ann. \$1298 **ECONOMIE \$432**
- No 994 — méditerranéen et espagnol, fini noyer. Banc incl.
Prix ord. \$1730
Vente ann. \$1298 **ECONOMIE \$432**
- No 963 — colonial, fini érable. Banc inclus.
Prix ord. \$1870
Vente ann. \$1403 **ECONOMIE \$467**
- No 969 — méditerranéen et espagnol, fini pecan foncé. Banc inclus.
Prix ord. \$1900
Vente ann. \$1425 **ECONOMIE \$475**
- No 921 — provincial italien, fini noyer. Banc inclus.
Prix ord. \$1970
Vente ann. \$1478 **ECONOMIE \$492**
- No 923 — provincial français, fini cerisier. Banc inclus.
Prix ord. \$2160
Vente ann. \$1620 **ECONOMIE \$540**
- No 924 — méditerranéen et espagnol, fini pecan. Blanc incl.
Prix ord. \$2080
Vente ann. \$1560 **ECONOMIE \$520**



No 963



No 993



No 969



No 81R



No 77A



PAIEMENTS FACILES pour convenir à tous les budgets

NOUS HONORONS LA CARTE

CHARGEX

5 DERNIERS JOURS: Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 27, 28, 29, 30 et 31 oct.

2 vastes terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 est, STE-CATHERINE, angle Berri — 849-5201

En face du METRO sortie Berri-St-Catherine

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Miss Laval: le début d'un règne



C'était hier soir l'élection de Miss Laval et l'heureuse élue a été Mlle Madeleine Charpentier. Agée de 22 ans, étudiante en dessin commercial, Mlle Charpentier espère faire une carrière dans la chanson. Le jury, qui était composé de Mme Lucile Dumont (que l'on voit ici féliciter la gagnante) et de MM. Jacques Francoeur, Claude Poirier, Yoland Guérard et Jean-Guy Leboeuf, a dû faire un choix parmi huit candidates, dont six étaient chanteuses, une gymnaste et une danseuse de flamenco.

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. C. Lemire O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpsons

En ville, au septième 842-3241 - poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 - poste 242
Les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 - poste 332

COURS D'INITIATION A L'ASTRONOMIE EN 7 LEÇONS AU PLANETARIUM DOW DU 28 OCTOBRE AU 9 DECEMBRE

Mercredi 28 octobre LES ETOILES (PULSARS)	J. Louis Tussoul	Mercredi 25 novembre LES INSTRUMENTS DE L'ASTRONOMIE	Denis Collard
Mercredi 4 novembre LE SYSTEME SOLAIRE	Auray Blain	Mercredi 2 décembre LES POSSIBILITES DE VIE EXTRA-TERRESTRE	Pierre Caullard
Mercredi 11 novembre LE SYSTEME TERRE-LUNE	Hervé Audet	Mercredi 9 décembre L'ASTRONAUTIQUE	Jacques Lebrun
Lundi 16 novembre CONSTELLATIONS ET MOUVEMENTS DES ASTRES (Appareil Zeiss)	Michel Savage		

GRATIS: Recherche-étoile (valeur \$5.) Almanach Astronomique-70; Bulletins de la Société de novembre et décembre; Brochure l'âge spatial; Brochure splendeurs de l'astronomie.
COURS COMPLET \$16 OU 2.50 PAR SEANCE Etudiants \$10 pour la totalité ou \$1.75 par séance

INSCRIPTIONS: le 28 octobre entre 7 et 8 heures p.m. au Planétarium Dow, 1000 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Pour autres renseignements Signalez: 872-4530

Le gouvernement ne doit pas accepter le pouvoir de la finance

— M. Gilles Arès

QUEBEC (PC) — "Au Québec, surtout, jamais nous ne réussirons à affirmer notre langue et notre culture si le gouvernement admet que s'exerce un pouvoir parallèle au sien: celui de la haute finance."

C'est ce qu'a déclaré M. Gilles Arès, directeur du département de l'Administration et de l'Economie, à l'Université du Québec de Trois-Rivières, au congrès de trois jours de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le conférencier a ajouté que les quelques hommes politiques qui détiennent encore "quelques pouvoirs législatifs" devront établir des structures permettant qu'un véritable dialogue s'instaure entre gouvernants et gouvernés. "Il serait absurde de vouloir élaborer sur ce que devrait être la

participation, alors que le Québec est devenu une nouvelle Tchécoslovaquie", a-t-il précisé.

Capitalisme libéral

Par ailleurs, il a expliqué que si nos gouvernements ne réussissent pas à établir l'équilibre entre la croissance économique, la répartition des revenus, le développement ou le contrôle et la possession des moyens de production, la participation des citoyens à l'élaboration des politiques économiques, sociales et culturelles, "alors les déchirements que nous connaissons actuellement ne seront rien comparativement à ce que le Québec et l'univers connaîtront d'ici quelque temps. Et ces temps sont terriblement proches."



Semble-t-il assuré?

Pourquoi pas? Thomas a arrêté la chute de ses cheveux

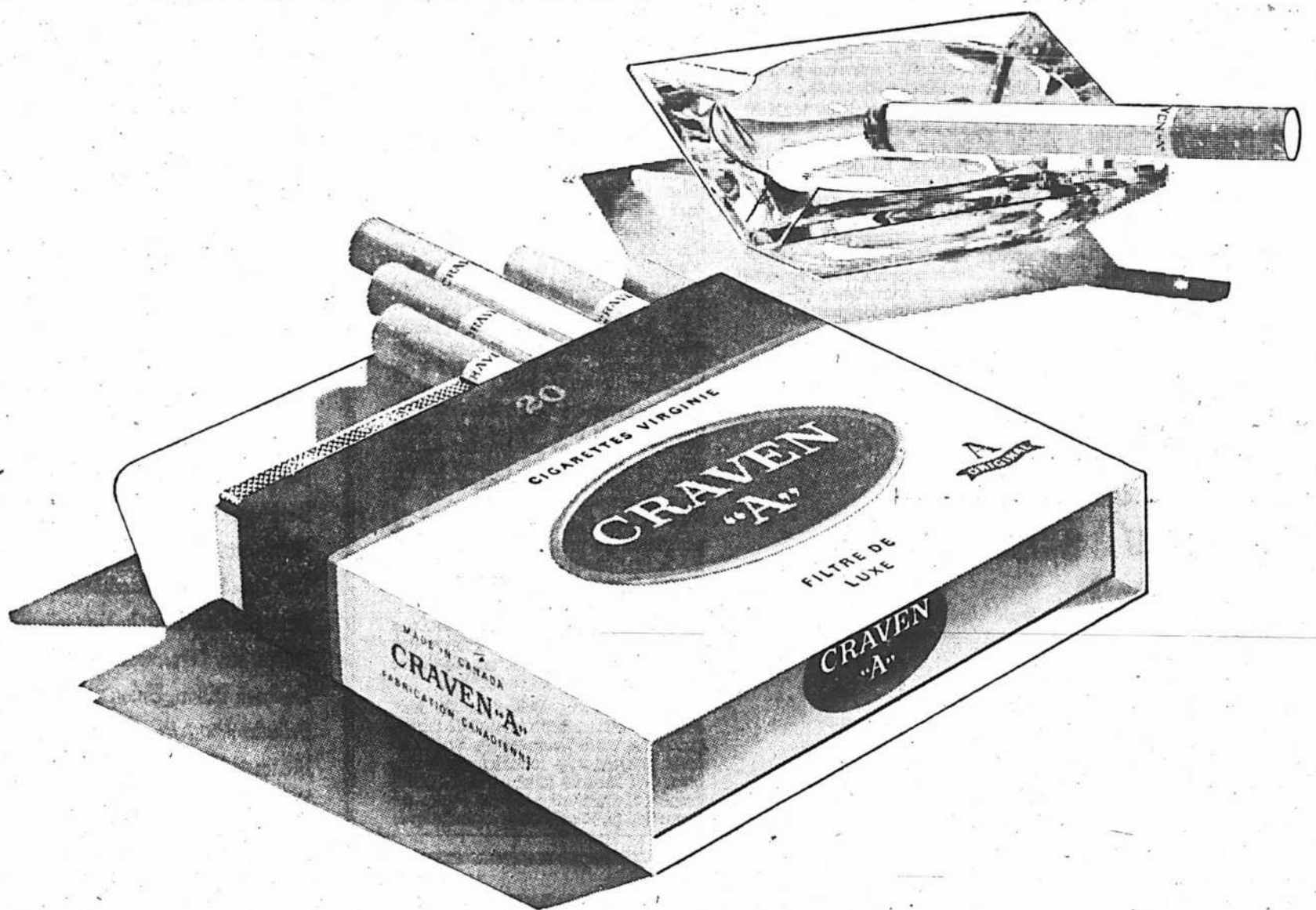
"Mon cher, dit-elle, aimerais-tu devenir chauve et laisser croire aux gens que tu as l'air assez vieux pour être mon père?" Ses cheveux tombaient beaucoup et devenaient de plus en plus rares sur le dessus de la tête et aux tempes. Sans doute qu'il ne voulait pas paraître aussi vieux que son père. Encore moins, il ne voulait pas compromettre les chances d'avancement dans sa carrière en se voyant devancer par des confrères ayant "l'air plus jeune". Alors, il consulta un spécialiste — un expert capillaire Thomas. Ce dernier, avec son "savoir-faire", déterminait la cause exacte de la chute anormale de ses cheveux et y apporta le traitement approprié.

De jour en jour, il trouve de moins en moins de cheveux dans son peigne et sa brosse — et maintenant sa chute de cheveux est sous contrôle. Aussi, il constate que les pellicules et les démangeaisons avaient cessé, et que ses cheveux étaient devenus plus épais et d'apparence saine. Maintenant elle est heureuse et lui de même. D'accord, ne croyez-vous pas qu'il a raison d'être sûr de lui! Heureusement, Thomas possède la solution de vos problèmes capillaires. Si rien ne peut être fait pour vous, Thomas vous le dira immédiatement. Venez aujourd'hui même, c'est sans obligation de votre part.



tabac de choix

l'art délicat des mélanges savoureux



CRAVEN "A" FILTRE MIEUX pour votre bon goût!

C'est un art délicat que de fabriquer une cigarette douce et savoureuse. Fidèle à sa tradition d'excellence, Craven "A" a choisi la crème des récoltes de tabac pour créer cette cigarette d'une qualité exceptionnelle.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTÉS AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 QUÉBEC, RUE STE-CATHERINE (637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501

11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.

STATIONNEMENT GRATUIT



Économie & finance



**Un milliard en 1964
2 milliards en 1970**

Il a fallu plus de 64 ans avant que les caisses populaires atteignent un actif de \$1 milliard. Il n'en a fallu que six autres pour augmenter son actif de \$1 milliard de plus.

Ces sommes sont employées d'une façon rationnelle par les caisses. En effet, une somme de quelque \$400 millions est présentement prêtée sur reconnaissance de dette à l'ensemble des 2.500.000 membres.

Plus de \$700 millions sont prêtés sur hypothèques aux membres. Une somme de près de \$50 millions est gardée par les caisses pour réaliser des placements tandis qu'une somme de \$400 millions est conservée par les caisses afin qu'elles puissent voir aux affaires courantes des opérations.

En fait sur les \$5 milliards qui ont été prêtés par les caisses populaires au Québec, depuis 70 ans, une somme de \$1.1 milliard est entre les mains des membres sous formes de prêts.

Sur un autre plan, mentionnons que plus de la moitié des caisses populaires au Québec offrent des services de caisses scolaires. Celles-ci groupent plus de 400.000 déposants pour une somme d'épargne qui atteint \$11.5 millions.

Les caisses populaires Desjardins démontrent une part importante des épargnes de la communauté québécoise. En 1969, les épargnes des Québécois dans les caisses ont permis à celles-ci de consentir à leurs sociétaires des prêts d'une valeur de \$500 millions et d'acheter des obligations des commissions scolaires, des municipalités, des institutions religieuses des hôpitaux et des différents gouvernements, obligations dont la valeur atteint \$250 millions.

Ainsi, ce sont les sociétaires des caisses qui bénéficient les premiers des épargnes que d'autres membres confient aux 1.311 institutions coopératives d'épargne et de crédit qui opèrent dans la Belle province.

De ces prêts consentis par les caisses, un pourcentage de 36 p. cent répond à la demande de familles dont le revenu est inférieur à \$4.000.

La part du lion des prêts des caisses est destinée aux membres dans une proportion de 53.4 p. cent. Un autre 3.9 p. cent représente les prêts que les caisses consentent aux corps publics.

Au 31 décembre 1969 dernière année dont les états financiers sont disponibles, les prêts en cours des caisses totalisaient plus de \$1 milliard.

Les disponibilités des caisses représentaient à cette date des placements estimés à plus de \$500 millions.

Les Caisses Pop célèbrent cette semaine un double anniversaire

La première caisse populaire Desjardins voyait le jour à Lévis, il y a de cela 70 ans. Il y a 50 ans cette semaine également, le fondateur de cette caisse, M. Alphonse Desjardins, mourrait d'une pneumonie à l'âge de 66 ans.

C'est afin de commémorer ces deux événements que la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses

populaires Desjardins, organise une semaine consacrée à la Caisse populaire afin de faire prendre conscience à la population que ces institutions coopératives d'épargne et de crédit ont aidé, depuis 70 ans, la communauté québécoise à s'affirmer dans le domaine de l'épargne et du crédit.

Il devient nécessaire souvent d'éva-

luer et de faire connaître le travail de relèvement économique qui s'est accompli par les caisses populaires. Un slogan a été répandu parmi la population: "S'unir pour servir". Cette semaine, soit précisément du 26 au 31 octobre, la Fédération reprend ce thème et le répandra à travers toutes les régions du Québec afin de faire la preuve que ce système coopératif est bien la résultante d'un véritable effort collectif.

Un slogan plus particulier identifiera la campagne de cette semaine: "Moi, j'aime ma caisse pop". Aujourd'hui, à Lévis, le nouveau ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, inaugurerait cette semaine d'information. On annoncerait officiellement, à ce moment-là également, l'expansion, au coût de \$1.5 million, de la Société d'Assurance des Caisses populaires à Lévis.

Il est à espérer que cette semaine servira à déclencher un mouvement de coopération dans la mise sur pied d'activités ayant pour effet de faire réaliser à toute la population que les caisses

possèdent ensemble des actifs qui s'élevaient à plus de \$2.5 milliards.

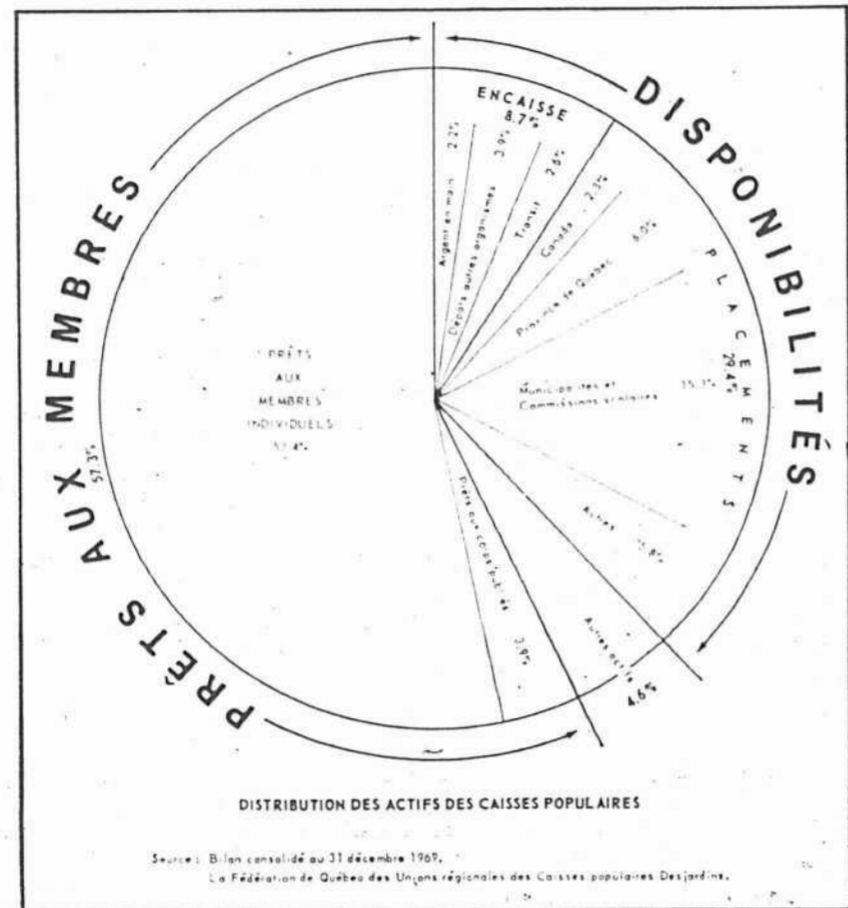
C'est un fait rare en milieu canadien-français de constater que le fondateur de la première caisse populaire au monde vient du Québec et qu'il a été imité dans ce geste par des coopérateurs qui opèrent aujourd'hui leur association sur les cinq continents.

Aujourd'hui, au Québec, l'entreprise coopérative Desjardins a des ramifica-



tions dans tous les secteurs de notre activité économique. Son apport social n'a pas été pour autant négligé, bien au contraire.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



M. Alphonse Desjardins a eu une forte influence un peu partout dans le monde

M. Alphonse Desjardins, il y a 70 ans, créait une association de personnes qui possèdent ensemble une entreprise économique et qui s'en servent pour satisfaire des besoins économiques communs, individuels et communautaires.

Cinquante ans après sa mort, 2.500.000 Québécois reconnaissent que sa formule est de plus en plus efficace. La formule coopérative, préconisée par M. Desjardins, recrute 22 millions de membres aux États-Unis seulement. Plus de 10 pour cent d'entre eux sont sociétaires des caisses d'économie.

Dans ce pays, le troisième jeudi du mois d'octobre est consacré chaque année à rendre hommage à M. Alphonse Desjardins. La contribution de celui-ci au développement économique et social de ce pays, ne passe pas ainsi inaperçue.

Il n'y a pas cependant qu'au Canada et qu'aux États-Unis que l'on retrouve des institutions coopératives d'épargne et de crédit dont la création a été inspirée par M. Alphonse Desjardins.

Plusieurs pays des Antilles, de l'Afrique et de l'Asie possèdent les leurs.

Au Québec, on compte 1.311 caisses populaires Desjardins qui sont affiliées à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. On compte aussi 32 caisses populaires Desjardins à Montréal qui sont cependant affiliées directement à la Fédération de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

Les 1.311 caisses de la Fédération de Lévis se regroupent sous dix unions régionales et couvrent tout le Québec. Ces unions se sont fédérées à compter de 1932.

Afin d'augmenter les services qu'elles offrent à leurs membres, les caisses populaires ont créé d'autres institutions. Parmi ces institutions, mentionnons la Société d'Assurance des Caisses populaires; L'Assurance-Vie Desjardins; La Sauvegarde; la Société de Fiducie du Québec; Les Placements Collectifs et l'Institut coopératif Desjardins.

La Société d'Assurance des Caisses populaires offre tous les services d'assurance aux Caisses populaires, à l'exception de l'assurance-vie.

L'Assurance-Vie Desjardins met à la disposition de ses assurés un contrat d'assurance sur la vie du chef de famille et elle offre aux caisses l'assurance-épargne et l'assurance-vie sur les prêts qu'elles consentent.

La Sauvegarde permet aux caisses populaires une meilleure diversification de leurs risques et une influence plus grande dans le champ de l'assurance et dans le monde coopératif.

La Société de Fiducie du Québec veille, pour sa part, à la gestion des biens meubles et immeubles; elle donne aussi tous les services financiers.

Les Placements Collectifs, de leur côté, favorisent la promotion de l'épargne et des investissements de fonds mutuels adaptés aux conditions économiques des assurés tandis que l'Institut coopératif Desjardins est un centre de formation professionnelle et technique.

Textes Rhéal BERCIER

populaires sont et seront davantage au service des Québécois.

Près de 10.000 personnes sont employées par les caisses populaires Desjardins et les institutions qui y sont rattachées. Ce groupe d'institutions forme ce que l'on appelle, depuis quelques années, le Mouvement coopératif Desjardins. Ces entreprises coopérati-

Les Caisses sont partout présentes dans la province

Les caisses populaires sont présentes dans plus de 500 municipalités du Québec qui n'ont aucune autre institution financière à leur service.

En fait, les caisses populaires sont omniprésentes dans la Belle province. Il existe des caisses populaires dans le Grand-Nord québécois jusqu'à la frontière américaine et de la lointaine Côte-Nord à la frontière de l'Ontario. Elles sont très actives dans les dix régions administratives ou économiques du Québec.

Cette présence et cette participation directe à la vie de la communauté amènent les caisses à aider non seulement leurs membres mais, en plus, de leurs membres que sont les municipalités.

Actuellement, les municipalités du Québec utilisent plus de \$200 millions

des épargnes que les Québécois ont confiées à leurs caisses populaires.

Mais le mouvement Desjardins n'a pas négligé le côté industriel. Il a une participation de \$8.5 millions dans la Société générale de financement.

Il a également été à l'origine de plusieurs initiatives régionales ou locales d'aide à des entreprises québécoises. Mentionnons, entre autres, l'aide financière à la société Papier Cascade et Lard Machinerie.

En 1969, les caisses ont prêté \$33.2 millions à 27.861 cultivateurs du Québec tandis qu'elles prêtaient \$750.000 à 678 pêcheurs.

Au Québec, plusieurs prêts ont également été consentis à des centaines d'industries et de commerçants. Au 31 janvier 1969, les caisses populaires les prêts en cours pour des fins commerciales ou industrielles.

Ces valeurs ont été vendues, cette annonce n'est publiée qu'à titre documentaire.

NOUVELLE ÉMISSION

\$15,000,000 US

Commission Hydro-Électrique du Québec

Obligations série BQ à 9¼ %
Échéance 1er octobre 1985

Garantie sans condition par

La Province de Québec

S. G. Warburg & Co.
Limited

White, Weld & Co.
Limited

Crédit Suisse (Bahamas)
Limited

Westdeutsche Landesbank
Girozentrale

Kreditbank S.A.
Luxembourgeoise

Commerzbank
Aktiengesellschaft

Lévesque, Beaubien Inc.

Nesbitt, Thomson
Limited

Algemene Bank Nederland N.V.

American Express Securities S.A.

A. E. Ames & Co.
Limited

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.

Andresens Bank A/S

Arnhold and S. Bleichroeder, Inc.

Julius Baer International
Limited

Bank of London & South America
Limited

Bank Mees & Hope N.V.

Banque Blyth & Cie

Banque de Bruxelles S.A.

Banque Française du Commerce Extérieur

Banque Française de Dépôts et de Titres

Banque Générale du Luxembourg S.A.

Banque Internationale à Luxembourg S.A.

Banque Lambert S.C.S.

Banque Louis-Dreyfus & Cie

Banque Nationale de Paris

Banque de Neufelize, Schlumberger, Mallet

Banque de Paris et des Pays-Bas

Banque Rothschild

Banque de Suez et de l'Union des Mines

Banque de l'Union Européenne

Banque de l'Union Parisienne-C.F.C.B.

Banque Worms et Cie

H. Albert de Bary & Co. N.V.

Bayerische Hypotheken- und Wechsel-Bank

Bayerische Vereinsbank

Joh. Berenberg, Gossler & Co.

Bergens Privatbank

Berliner Bank
Aktiengesellschaft

Berliner Handels-Gesellschaft-Frankfurter Bank-

Burkhardt & Co.

Burns Bros. & Denton
Limited

Cazenove & Co.

Christiania Bank og Kreditkasse

Continental Bank S.A.

Crédit Commercial de France

Crédit Lyonnais

Creditanstalt-Bankverein

Den Danske Landmandsbank A/S

The Deltec Banking Corporation
Limited

Deutsche Bank
Aktiengesellschaft

Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank-

Dewaay, Cortvriendt International S.A.

Dillon, Read Overseas Corporation

Dominion Securities Corporation
Limited

Dresdner Bank
Aktiengesellschaft

Eastman Dillon, Union Securities & Co.

Effectenbank-Warburg
Aktiengesellschaft

Euramerica International
Limited

Fellesbanken A/S

The First Boston Corporation

Fleming, Suez, Brown Brothers
Limited

Goldman, Sachs & Co.

Greenshields

Gutzwiller Bungenier Securities
Limited

Hambros Bank
Limited

Hill Samuel & Co.
Limited

Kansallis-Osake-Pankki

Kidder, Peabody & Co.
Incorporated

Kleinwort, Benson
Limited

Kreditbank N.V.

Kuhn, Loeb & Co. International

Landesbank Rheinland-Pfalz-Girozentrale-

Lazard Brothers & Co.,
Limited

Lazard Frères & Cie

Lazard Frères & Co.

Lehman Brothers

Libert Peterbroeck Securities S.A.

Loeb, Rhoades & Co.

Manufacturers Hanover
Limited

McLeod, Young, Weir & Company
Limited

Merck, Finck & Co.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith
Securities Underwriter Limited

Model, Roland & Co., Inc.

Samuel Montagu & Co.
Limited

Morgan & Cie International S.A.

Morgan Grenfell & Co.
Limited

Nederlandsche Middenstandsbank N.V.

Den norske Creditbank

Oesterreichische Laenderbank
Aktiengesellschaft

Sal. Oppenheim jr. & Cie.

Pierson, Helling & Pierson

Richardson Securities of Canada

N. M. Rothschild & Sons
Limited

Salomon Brothers

J. Henry Schroder Wagg & Co.
Limited

Singer & Friedlander
Limited

Skandinaviska Banken

Smith, Barney & Co.
Incorporated

Société Générale

Société Générale de Banque S.A.

Stockholms Enskilda Bank

Strauss, Turnbull & Co.

Svenska Handelsbanken

Triarch Securities Corporation
Limited

C. G. Trinkaus

Union Bank of Switzerland (Underwriters)
Limited

Vereinsbank in Hamburg

M. M. Warburg-Brinckmann, Wirtz & Co.

Westfalenbank
Aktiengesellschaft

White, Weld & Co. of Canada Ltd.

Dean Witter & Co.
Incorporated

Wood Gundy Securities
Limited

Le 22 octobre 1970

Les Obligations d'Épargne du Canada, gardées jusqu'à échéance, vous rapportent un intérêt de

7 3/4 %

Les Obligations d'Épargne du Canada vous procurent un intérêt élevé sur votre mise de fonds. Vous pouvez les encaisser en tout temps.

Les Obligations d'Épargne du Canada font croître votre mise de fonds (à l'échéance, vous ferez plus que doubler votre argent) et vous assurent la sécurité. Elles sont garanties par les ressources du Canada.

Merrill Lynch serait heureux de vous fournir plus de renseignements sur les Obligations d'Épargne du Canada. Téléphonnez ou présentez-vous à l'un de nos bureaux.

M MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC
800 QUÉBEC, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL 101 • 392-7111
MONTRÉAL • TORONTO • CALGARY • VANCOUVER

SYSTÈME D'ALARME NOUVEAU GENRE

Les distributeurs canadiens d'un système d'alarme nouveau genre contre le feu et le vol, offrent la concession exclusive et tous les droits de distribution pour la province de Québec. Ces systèmes hautement éprouvés assurent une sécurité totale et de 24 heures par jour aux résidences, aux bureaux de professionnels et aux petits commerces. Un placement d'environ vingt-cinq mille dollars s'impose si vous désirez participer à l'exploitation de ce merveilleux système d'alarme qui est une des dernières nouveautés de l'électronique.

Pour entrevue immédiate, veuillez communiquer avec :

M. L. P. VINCENT, à l'hôtel SONESTA, Montréal,

téléphone 845-1231

26, 27 ou 28 octobre

Nominations à la Société des Pâtes et Papiers Kruger Division des Emballages



CHARLES BEAUDRY

Paul Landau, Directeur National des Ventes de la Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée, Division des Emballages, annonce la nomination de Monsieur Charles Beaudry au poste de Directeur du Service de Recherches et Création de Nouveaux Produits. Monsieur Beaudry est à l'emploi de la Division des Emballages depuis 1959. Il possède une vaste expérience dans les arts graphiques et se spécialise dans la création de nouveaux produits en carton ondulé. Il aura son bureau au siège social de la Division à LaSalle.

Les prédictions pour 1971: prudentes et divergentes

Selon la PC

Des prédictions prudentes commencent à se faire jour sur l'aspect que prendra l'économie canadienne en 1971. Et ces prédictions sont séparées par de larges fossés de différences.

Evidemment, personne n'est tout à fait certain des perspectives économiques, parce que trop de facteurs inconnus brouillent les pistes, comme la vigueur du dollar canadien, encore flottant, la balance des paiements, la santé du commerce d'exportation et la trajectoire de la campagne du gouvernement contre l'inflation.

L'une des prédictions les plus optimistes pour 1971 émane de la Banque Toronto-Dominion qui prévoit une croissance économique plus saine et une inflation plus lente.

Richardson Securities of Canada partage cette opinion. Pourtant, Greenshield, autre entreprise d'investissements, n'est pas aussi confiante. Selon cette dernière, la récupération économique pourrait bien ne s'amorcer qu'après le premier ou même le deuxième trimestre de l'an prochain.

Dans son bulletin trimestriel, Toronto-Dominion prévoit que l'économie enregistrera une amélioration substantielle en 1971. Le produit national brut monterait de cinq pour cent. L'inflation baisserait, le crédit se desserrerait et le revenu net augmenterait quelque peu.

De son côté, le président de Canadian Industries Ltd., M. Leonard Hynes, s'attend que le problème du chômage demeurera la priorité économique. La croissance, selon M. Hynes, sera minime au regard de 1971 et les législateurs seront forcés de tenir compte du chômage au détriment de l'inflation.

M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, s'est également gardé de tout optimisme intempestif. Selon le gouverneur de la Banque centrale, il sera impossible de stimuler l'économie et de réduire le chômage tant que les Canadiens n'exerceront pas des restrictions sur leurs exigences salariales.

Les autorités attendent d'observer ces signes de restriction avant de s'orienter vers

des politiques expansionnistes, a conclu M. Rasminsky.

Baisse du taux d'escompte en France

PARIS. (AFP) — La Banque de France a décidé de ramener de 7,5 à 7 p.c., le taux d'escompte ordinaire, de 9 à 8,5 p.c. le taux des avances sur titres et de porter de 4 à 5 p.c. le taux des effets mobilisants des créances nées à moyen terme sur les pays étrangers autres que ceux de la communauté économique européenne, annonce aujourd'hui un communiqué officiel de la Banque de France.



GORDON BROWN

W.L. COCHRANE

ROY ILLING

H.L. BELLE

J. Claude Hébert, président et directeur général de Warnock Hersey International Limited, annonce avec regret la retraite de M. Gordon Brown du poste de président et directeur général de Eastern Canada Stevedoring, et celle de M. W.L. Cochrane de celui de vice-président. MM. Brown et Cochrane prennent leur retraite après plusieurs années au service de Eastern Canada Stevedoring, pour se consacrer à leurs intérêts personnels. Tous les deux continueront d'agir

comme conseillers de M. Roy Illing, vice-président de section de Warnock Hersey International Limited, qui assumera les fonctions de président et directeur général de Eastern Canada Stevedoring. Dans le cadre de la réorganisation des fonctions à la Eastern Canada Stevedoring, M. Illing annonce la nomination de M. H.L. Belle au poste de vice-président-directeur général.

Nos banques céderont-elles aux pressions d'Ottawa?

Si l'année qui va se terminer aura été témoin de phénomènes économiques nouveaux qui permettront peut-être plus tard d'enrichir une science à peine adulte de nouvelles lois, 1971 pose de difficiles problèmes aux experts voulant s'aventurer à en déterminer d'avance les principales coordonnées.

Pour s'en convaincre il suffit de souligner que le dynamisme plus ou moins accentué de notre économie l'an prochain dépendra en premier lieu de l'attitude qu'adopteront nos autorités fédérales face aux dilemmes qu'affrontent actuellement plusieurs secteurs d'activité du pays.

Il faut constater que dans les grands pays industriels l'Etat s'est donné de nos jours de tels leviers sur l'économie qu'il peut en modifier radicalement le cours.

Venant s'ajouter à cette puissante influence interne, nos voisins américains ont, cette année, abordé certains problèmes identiques aux nôtres de façon jusqu'ici fort différente et les décisions que Washington sera amené à prendre, le calera venu après les élections de novembre, pourront peser lourdement sur notre économie, axée à 40 p.c. sur le commerce extérieur.

Ce qui contribue à compliquer la tâche des économistes, qu'ils appartiennent aux pouvoirs publics ou à l'entreprise privée, est le fait que les mesures anti-inflation prises l'an dernier n'ont aucune commune mesure, par leur ampleur, aux palliatifs utilisés dans le passé par les nations qu'elles soient.

Sans précédent sur lequel s'appuyer il est donc fort difficile de chercher à discerner jusqu'à quel point ces décisions transformeront les forces naturelles de l'économie.

Cette incertitude explique à la fois l'hésitation et la prudence avec lesquelles nos autorités ont mis en vigueur leurs politiques de freinage. La situation à l'entrée d'un hiver, qui selon l'aveu même de M. Benson, sera difficile, se résume au fait que notre économie aborde une période de ralentissement saisonnier traditionnel avec un taux de chômage de 6,9% sur l'ensemble du pays, le plus haut taux depuis la récession de 1961. Comme l'expérience prouve



Jean POULAIN

chroniqueur à l'information économique

économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie. Dans son rapport publié il y a une semaine on y lit en effet textuellement (page 22): "Le niveau élevé des taux de chômage récents nous paraît inacceptable". (Au moment où le Conseil écrivait ces lignes il tenait compte du taux de 6,5% de juin dernier, monté depuis à 6,9 en septembre.)

Soulignant que ce taux est pratiquement le double de ce qui devrait être l'objectif à atteindre à moyen terme (3,25 p.c.) le Conseil ajoute: "Un chômage à un niveau aussi considérable représente des difficultés et des privations supplémentaires pour les familles et les individus qui en souffrent. Il représente aussi un gaspillage considérable de ressources humaines et un coût économique élevé pour l'ensemble de la société. La réduction de ce chômage doit donc être considérée, des points de vue humain, social et économique, comme une question de première priorité."

Il est assez frappant de constater que l'intervention actuelle de nos dirigeants pour corriger la situation, qui se réduit à exercer une pression sur nos banques à charte pour qu'elles abaissent leur "prime rate" ou taux d'intérêt de base, ne semble pas porter fruit rapidement. Traditionnellement, dans le système canadien (et contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis) la décision de la banque centrale d'abaisser son taux d'escompte pour des prêts qu'elle n'accorde d'ailleurs que très rarement à ces institutions, est interprétée comme une incitation pressante aux banques à suivre le mouvement.

Or deux facteurs laisseraient apparaître une opposition indisciplinée des banques à charte: par deux fois le taux d'escompte a été abaissé par la Banque du Canada sans que le taux bancaire n'ait subi de changement; d'autre part, ce

que des mesures de relance exigent un minimum de 3 à 4 mois avant d'avoir une répercussion notable sur le marché du travail, certains économistes prévoient d'ores et déjà que les 485.000 chômeurs de septembre verront leur nombre grossir à 750.000 en février 1971.

Cette éventualité apparaît d'autant plus difficilement tolérable que la situation dans les autres secteurs de l'économie est non seulement essentiellement saine mais enviable dans son ensemble: le Canada n'a pas à résoudre de problème lacinant de balance de paiements comme les Etats-Unis ou la France, de difficultés commerciales comme la Grande-Bretagne, ou d'inflation comme l'Allemagne ou le Japon. Il semblerait donc que l'attitude rigide de nos gouvernements revêt un caractère préventif et s'adressent plus à des problèmes à venir qu'à des obstacles déjà existants. La hausse des prix cette année, soit 3% environ, est en effet supérieure à celle de la moyenne des 9 dernières années l'indice actuel étant de 130,5 base 100 en 1961 soit une augmentation de 30,5% en 9 ans.

La déclaration qu'a faite vendredi M. Benson, décidé de demander aux banques à charte de réduire leur taux d'intérêt, laisserait entrevoir que la politique actuelle suivie par Ottawa dans ses mesures de freinage, serait celle d'un dégel sélectif seulement.

Cette attitude a fait l'objet d'un avertissement de la part du Conseil économique du Canada, organisme dont la loi constitutive précise qu'il devra principalement fournir à l'Etat des renseignements et faire des recommandations "sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu d'expansion

dernier taux, actuellement fixé à 8% se trouve être plus élevé qu'aux Etats-Unis, contrairement à la pratique courante adoptée avec nos voisins, pour des raisons liées à leur balance de paiements.

L'obstination des banques, dont le gouvernement a renforcé considérablement les pouvoirs depuis la révision décaennale de 1967, aurait, selon une agence de presse, fortement irrité le ministre des finances qui aurait vertement exprimé son mécontentement.

Plusieurs des grandes banques du Canada n'ont pas moins immédiatement réagi à la déclaration de M. Benson en accusant le gouvernement de les avoir placés dans une situation difficile en fixant à 7,75% le rendement moyen des obligations d'épargne de son émission annuelle d'automne.

Nous avons expliqué dans un précédent article pourquoi les banques, devant subir la concurrence accrue d'autres institutions financières pour attirer les épargnes, pouvaient difficilement abaisser le taux d'intérêt de leurs prêts industriels sans réduire en même temps celui qu'elles accordent aux comptes d'épargne.

Il est rare que les frictions qui peuvent intervenir entre le ministre des finances et nos grandes institutions à charte soient dévoilées au grand public. Il y a donc lieu de s'attendre prochainement à des réactions importantes vis-à-vis du monde bancaire si celui-ci maintient ses positions.

Une des armes dont dispose le gouvernement réside dans son pouvoir discrétionnaire d'imposer aux banques à charte un pourcentage élevé de réserves, c'est-à-dire de liquidités qui ne peuvent être lucratives, mais échangeables seulement en titres d'Etat, en général des bons du Trésor. Il est important de souligner en passant l'écart assez considérable existant actuellement entre le taux bancaire courant et celui des bons du Trésor, descendu à 5,22% à l'adjudication hebdomadaire de jeudi dernier.

L'on peut par ailleurs admettre qu'Ottawa, cédant aux pressions croissantes en vue d'une relance de l'économie accepte en fin d'année de ne pas reconduire pour 1971 la

surcharge de 3% de l'impôt sur le revenu.

Il reste à craindre que ces deux interventions: l'une pour réduire le taux d'intérêt l'autre pour gonfler de 3% les revenus disponibles soient insuffisantes ou trop tardives.

Il faut donc espérer que l'appel du Conseil économique sera entendu et que notre pouvoir central dans son évaluation des problèmes ne tiendra pas seulement compte du Canada mais des Canadiens.

Pas de grève des mineurs en G.-B.

LONDRES (AFP) — La grève générale des mineurs n'aura pas lieu, malgré les appels lancés en faveur du mouvement par leur propre Syndicat national. En effet, 55 pour cent seulement des 258.581 mineurs consultés au cours des trois dernières semaines se sont prononcés pour la grève, alors que les statuts du Syndicat prévoient qu'il faut une majorité des deux tiers pour autoriser le Syndicat à lancer l'ordre de grève générale. Or, 143.466 mineurs ont voté pour le mouvement et 115.052 contre.

Cette décision annoncée hier après-midi constitue une nette défaite pour les leaders du Syndicat (National Union Mineworkers) qui avaient invité avec instance leurs adhérents à un débrayage national. Le syndicat demande une augmentation générale de 5 à 6 livres par semaine, afin de porter le salaire minimum hebdomadaire à 20 livres (\$50) pour les travailleurs de surface et à 22 livres pour les mineurs de fond.

Ce vote souligne néanmoins le mécontentement d'une majorité des mineurs et ne signifie pas que les autres aient renoncé à leurs revendications. La situation est pour le moment encore assez confuse et le Syndicat n'a pas encore fait connaître sa position. Les observateurs estiment qu'en l'absence de grève générale, certains mineurs pourraient déclencher des grèves sauvages (non autorisées).

Jean Mehling câble de Paris



Qu'en sera-t-il des hauts revenus individuels?

Les problèmes de fiscalité étant, en France, "à la mode" depuis la rentrée des vacances, j'aimerais souligner, à travers l'exemple des "barèmes" français, un aspect assez fondamental qui me paraît soulever une question au plan de la philosophie économique dont se réclame le pays.

La France est partagée, depuis un quart de siècle au moins, en deux grands clans (je laisse de côté, pour simplifier le débat, les innombrables nuances de doctrine qui divisent le pays): le clan des "socialisants", le clan des "conservateurs". Pour les premiers, la fiscalité doit être l'un des principaux instruments susceptibles de réduire les grandes inégalités qui séparent les diverses couches de la population. Pour les seconds (qui se réclament à tort d'exemples étrangers), la fiscalité doit protéger l'effort, ne pas décourager l'initiative.

Ce qui est étrange, dans le système français, c'est justement le fait que, dans le choix de la France gouvernementale, le système fiscal en vigueur constitue une sorte de cote mal taillée entre les deux

thèses. Tels qu'établis, les barèmes français ne peuvent que peser sur la classe la plus productive (celle des cadres moyens et supérieurs). Par contre, dans les très hauts niveaux de revenus, ils marquent, à partir d'un certain montant, un arrêt dans la progressivité.

A partir de l'an prochain, la fraction des revenus individuels excédant 80.000 F (16.000 dollars) sera taxée à 63 p. cent (60 p. cent en 1972); et cela, sans aucune limitation du volume des revenus. Celui qui, à la limite du raisonnement, gagnerait 1 million de dollars ne pourrait, à partir de 16.000 dollars (et pour cette tranche de revenus seulement) payer plus de 63 p. cent!

Cette méthode de fiscalité est, d'ailleurs dans la tradition française. Le Gouvernement actuel n'a donc pas apporté de modification profonde. Il s'est contenté d'abaisser les pourcentages de perception, pour tenir compte de la hausse des prix, ainsi que de l'amélioration du Produit National.

En fin de compte, il faut s'attendre à ce que les pressions exercées par les syndicats sur le Ministère des finan-

ces portent essentiellement sur ce problème des très hauts revenus.

Mais les syndicats, ainsi que les partisans d'une "thèse socialisante", parviendront-ils à faire transformer un système conforme à la tradition nationale — dans la majorité des esprits?

Depuis deux ans, certains beaux esprits s'efforcent de convertir les Français à ce qu'ils appellent le "socialisme à la suédoise". Celui-ci ne connaît pas, semble-t-il, des limites de taux aussi "basses" que celles de la France pour les très hauts revenus.

Mais la thèse du "socialisme suédois" ne rencontre, dans le pays, qu'un très faible succès. J'ai bien du mal à croire qu'il soit possible d'imposer à la France un bouleversement de ses habitudes fiscales, en une période où la croissance de l'économie nationale est particulièrement satisfaisante.

Par ailleurs, depuis quelques mois, paraît s'établir, entre le patronat et les syndicats, un esprit de conciliation, de recherche de "concertation" peu compatible avec des querelles qui, si elles naissaient, "tourneraient vite au vinaigre"!

Le débat entre le dollar et l'or devra un jour ou l'autre être tranché — Giscard d'Estaing

PARIS (AFP) — "Il existe entre le dollar et l'or un débat qui devra un jour ou l'autre être tranché." M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, qui estime que "ce dualisme monétaire est par essence instable", fait ce pronostic dans un article intitulé "L'avenir du système monétaire international", publié par l'hebdomadaire français "L'Economiste".

Dans cet article, le ministre analyse l'évolution récente du système, puis formule les conditions de son assainissement. Pour lui, en effet: "Le dollar a cessé d'être la Monnaie souveraine et incontestée sur le plan international qu'il était jusqu'à la fin des années cinquante."

Un nouvel instrument de réserve "assorti d'une garantie or", les droits de tirage spéciaux, ont été mis en oeuvre. Il existe des monnaies plus vigoureuses que le dollar et les six pays du Marché commun s'apprentent à jeter les bases d'une intégration monétaire."

A partir de là, écrit Giscard d'Estaing, "l'assainissement du système monétaire international est donc subordonné à deux conditions principales:

— La première est la résorption du déficit de la balance des Etats-Unis. Le rôle de monnaie de réserve du dollar serait ainsi atténué, ce qui permettrait de revenir progressivement vers un régime monomonnaire fondé sur l'or."

— La seconde, c'est l'utilisation systématique de droits de tirages spéciaux pour faire varier, dans le sens approprié, le volume des réserves mondiales."

M. Giscard d'Estaing estime que cette double évolution sera facilitée et accélérée si les pays du Marché commun constituent un deuxième pôle monétaire. Toutefois, précise-t-il, "il ne s'agirait pas, à mon sens, de créer une nouvelle monnaie de réserve concurrente du dollar ou de l'or (...). Je pense en revanche souhaitable qu'une nouvelle grande monnaie de stature mondiale

puisse soulager le dollar des charges qu'il assume en tant que monnaie utilisée pour les règlements internationaux et les interventions sur les marchés des changes. De cette manière, le dollar serait moins à même de prolonger son rôle de monnaie de réserve, et, de ce fait, la balance des paiements des Etats-Unis ne pourrait plus rester indéfiniment en déficit, dans des conditions aussi aisées que dans le passé."

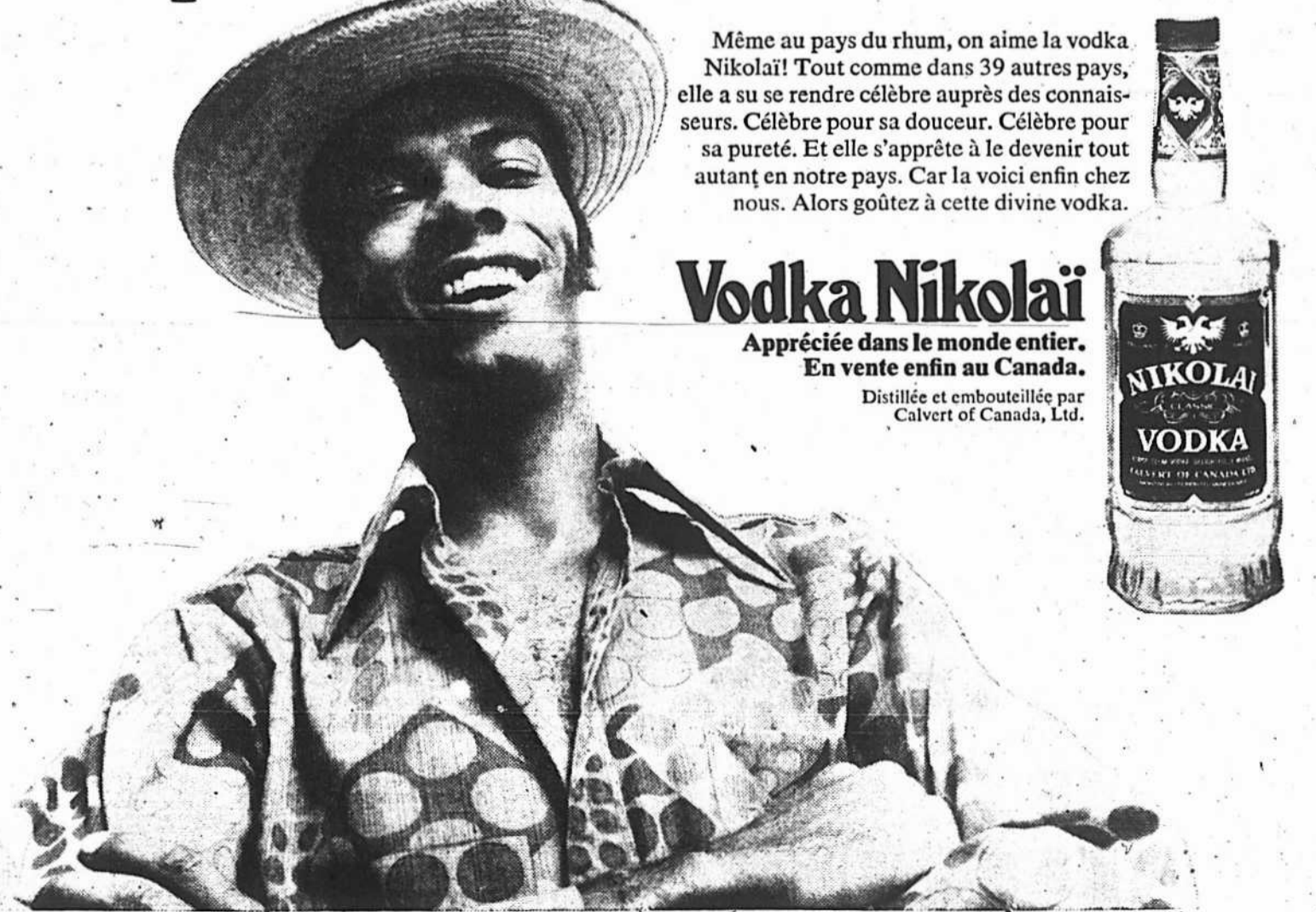
Forte hausse des liquidités d'Ottawa

OTTAWA (PC) — En une semaine, les soldes créditeurs du gouvernement dans les institutions bancaires ont presque doublé et s'élevaient mercredi à \$536 millions. Cette somme est la plus importante en cinq mois.

Cet accroissement des soldes créditeurs reflète à la fois une augmentation des emprunts fédéraux et un allègement des pressions qui s'étaient manifestées avant et après la libération du dollar canadien le 1er juin dernier.

Depuis le mois de mai, la dette fédérale en billets du trésor s'est accrue de \$610 millions et la dette en obligations d'environ \$260 millions. Par ailleurs, cette dette que constituent les Obligations d'épargne du Canada a été réduite de près de \$195 millions.

Où qu'on aille, on trouve Nikolai.



Même au pays du rhum, on aime la vodka Nikolai! Tout comme dans 39 autres pays, elle a su se rendre célèbre auprès des connaisseurs. Célèbre pour sa douceur. Célèbre pour sa pureté. Et elle s'apprête à le devenir tout autant en notre pays. Car la voici enfin chez nous. Alors goûtez à cette divine vodka.

Vodka Nikolai

Appréciée dans le monde entier. En vente enfin au Canada.

Distillée et embouteillée par Calvert of Canada, Ltd.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE no 319

Un dividende de 18 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 octobre 1970. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1970, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1970, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le Vice-président et directeur général en chef,
RENÉ LECLERC

Montréal, le 18 septembre 1970.

En France L'aéroport de Roissy accueillera 50 millions de voyageurs

PARIS (PC) — La construction d'un nouvel aéroport conçu pour une activité nouvelle, en phase finale, de 50 millions de passagers, de fret dépassant de dix millions de tonnes et un trafic horaire de 16 mouvements d'avions, vient d'être entreprise à une quinzaine de milles du cœur de Paris.

La capitale française est déjà desservie par deux importants aéroports, ceux du Bourget et d'Orly, mais la France aérienne est si dense que déjà ces installations suffisent à peine à la tâche. Et, si l'on considère que ce trafic aérien arrive à doubler tous les cinq ou six ans, il est évident qu'il faut prévoir pour l'avenir.

Berceau de l'aviation civile française, l'aéroport du Bourget a été créé au cours de la première guerre mondiale. C'est de là qu'en 1919 la société Farman inaugura le premier service aérien international entre Paris et Londres; c'est de là qu'en 1927 Nungesser et Coli s'envolèrent sur

Election annuelle à l'OACI

Le Conseil, organe directeur de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, a élu ses trois vice-présidents pour l'année 1970-1971: M. M. Agésilas (France), premier vice-président; M. L. Vasquez Canet, (Guatemala) deuxième vice-président; et M. K. Barkah (Indonésie), troisième vice-président. M. Walter Binaghi (ressortissant argentin), président du Conseil, est titulaire d'un mandat de trois ans et reste en fonctions.

Le Conseil a élu en outre les présidents de ses organes auxiliaires: M. G. Scherer (Allemagne) au Comité de Transport aérien; M. K.N.E. Bradfield (Australie) au Comité de l'Aide collective pour les services de navigation aérienne; M. A. El Hicheri (Tunisie) au Comité des Finances et M. H. Gourdeau (Canada) au Groupe de travail des conditions d'emploi.

Le Conseil, composé de vingt-sept Etats membres, dirige du siège, à Montréal, les activités de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, dont les 119 pays membres coopèrent pour assurer avec continuité la sécurité et le développement progressif du transport aérien civil dans le monde.

fonds mutuels

Achat	Vente
Abbey Nth Am Fd	1.08 1.08
A.G.F. Special	2.17 2.02
Adams	1.85 2.02
All Cdn Com	6.60 7.21
All Cdn Div	7.63 8.24
All American Growth	3.29 3.59
All Cdn Inv	4.53 4.97
Andree Equity	3.70 4.04
Associate Investors	4.25 4.74
Beacon Growth	5.54 6.09
Beauran	38.52 41.93
Canada Growth	5.08 5.58
Canagay	8.57 9.83
Cdn Gas Energy	12.63 13.88
Cdn Invest Fnd	4.16 4.56
Cdn Scudder Fd	17.54 17.54
Cdn S.A. Gold Fd	5.22 5.81
Cdn S.A. Inv	4.55 5.00
Cdn Truinvest	6.81 7.44
Canadian Mutual	56.47 57.40
Canfund	7.99 8.20
Capital Growth	8.00 8.74
Chesapeake	11.33 12.42
Commonwealth Intl	5.99 6.56
CompInvest Capital	4.92 5.38
Corporate Investors	4.22 4.83
Corporate Investors Stock Fd	4.42 4.83
Commonwealth Intl Inv	2.89 3.17
Dynasty Compound	10.42 11.42
Dreyfus	5.42 6.92
Enlars Investment	8.20 8.26
Exec Fd Cda	3.50 3.50
Exec Inv Intl	20.64 22.56
Fidelity Trend	15.38 16.81
Fidelity Participating	3.79 3.79
Fonds Desjardins A	4.31 4.31
Fonds Desjardins B	4.99 5.02
Fonds Collectif A	7.78 8.51
Fonds Collectif B	2.95 3.21
Fonds P.E.P.	2.43 2.61
Fraser Growth	7.90 8.69
Gis Compound	3.04 3.34
Gis Income	2.18 2.58
Growth Equity	6.42 7.02
Growth Oil and Gas	2.58 2.58
Guardian Growth	6.97 6.54
Harvard	4.94 5.41
IOS Intl	3.27 3.87
Industrial Growth	5.19 5.39
Investors Growth	5.59 6.10
International Growth	6.07 6.44
Investors Intl Mutual	4.88 5.34
Investors Mutual	17.13 14.39
Ivest	5.49 6.04
Keystone Cust S-1	16.07 17.54
Keystone Cust S-2	3.80 4.16
Keystone Cust K-2	4.25 4.76
Keystone Polaris	3.08 3.36
Lexington Research	7.76 8.48
Magna Carta	6.02 6.44
Maritime Equity	2.89 3.05
Mariborough	3.71 4.6
Mutual Accumulating	4.20 5.17
Mutual Bond	8.07 9.07
Mutual Growth	4.68 5.27
Mutual Income	4.25 5.00
Natrusco	11.23 11.99
Natural Resources	6.81 7.44
N.W. Equity	4.49 5.15
N.W. Financial	3.52 3.87
N.W. Growth	4.31 4.74
xOppenheimer Fd	12.88 12.88
xPension Street	4.87 5.31
xPerformance Plus	8.57 8.93
P.F. and N. Fd	10.19 10.39
Planned Resources	5.05 5.53
Principal Growth	3.58 3.93
Provident Mutual	6.74 7.21
Putnam Growth	8.77 9.58
Putnam Inv	7.73 8.58
Raymond	4.81 4.29
Sav Inv Pref at Rev	5.73 6.29
Spec Inv. em. Pref	4.70 5.27
Spec	4.31 4.74
Timed Investment Fd	6.18 6.12
United Accumulative	4.23 4.63
United Horizon	4.23 4.63
United American	1.85 2.03
United Venture	3.33 3.66
Natrusco Savings Equity	5.19 5.39
Western Growth	5.76 6.33
xWinfield Growth	3.65 3.99
Xanadu	3.52 3.74
X Inv Cda	4.07 4.42
X - Fonds americains.	



M. Stan Melton, qui dirige la plus importante compagnie d'immeuble de l'Alberta, a fait l'acquisition, il y a trois ans, d'une ferme, pour contenter un désir qu'il avait depuis des années. Cependant, il lui reste peu de temps pour en profiter. M. Melton, que l'on voit ici en train de discuter de plans en vue d'un nouveau projet de construction, avec M. Jack McCracken (à gauche), a fusionné six compagnies, il y a deux ans, et il s'occupe maintenant de construction industrielle, de financement, de ventes et d'aménagement de terrains.

Patience et longueur de temps...

EDMONTON (PC) — Stan Melton avait toujours désiré être cultivateur, mais il a passé les 25 dernières années à aider d'autres gens à acquiescer des fermes.

Il a finalement réussi à avoir sa propre ferme, il y a trois ans, mais à titre de directeur de la plus grande compagnie d'immeuble de l'Alberta il lui reste très peu de temps à consacrer à l'agriculture.

C'est en 1945 que M. Melton a succédé à son père, à la tête d'une agence d'immeuble, juste au moment où Edmonton commençait à prospérer. Cette compagnie, qui porte maintenant le nom de Melton Real Estate Ltd., a grandi avec la hausse de la population, et elle a dû bientôt étendre ses ramifications jusqu'à Calgary et à Saskatoon.

Pendant longtemps, cependant, M. Melton a considéré sa carrière dans l'immeuble comme étant une occupation temporaire lui permettant de préparer à acheter sa propre ferme. Lorsqu'il était petit garçon, à Edmonton, il s'occupait des chèvres et des poules que son père élevait pour augmenter les revenus de la famille.

La carrière immobilière de M. Melton a commencé brusquement lorsqu'il est revenu de la guerre 39-45. A ce moment-là, il a été forcé de s'occuper de l'agence d'immeuble pour aider son père.

Le marché des BESTIAUX

Le bœuf de choix se vendait entre 27,25 et 28,25; la qualité moyenne, 26,00 et 26,25; la qualité ordinaire, 24,25 et 24,50.

cours des obligations

Achat	Vente
Alb. Gas 7 1/2 conv.	1990 118 120
B.C. Cement 3 1/2	1975 75 80
Man Hydr 7 1/2 av	1990 100 100 1/2
Man 9 1/2 av	1990 74 78
GMAC 7	1978 78 80
Domstar	1974 96 98
GMAC 8 1/2	1974 96 98
Oil 8 1/2	1974 99 99 1/2
Oil 8 1/2	1974 99 99 1/2
Guylmar 7 1/2 ter nov	1973 93 93

Assemblée générale de l'IATA cette semaine

TEHERAN (AFP) — La 36ème assemblée générale de l'Association internationale des transports aériens (IATA) se tiendra à Téhéran du 27 au 30 octobre.

Au cours de cette session, les représentants des compagnies aériennes examineront notamment les problèmes liés au développement du trafic aérien, à l'introduction de nouveaux types d'avion, à la tarification, et à ses incidences sur la rentabilité des lignes.

Les USA veulent prolonger la navigation vers les lacs

WASHINGTON (Reuters) — Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé qu'il va lancer une vaste étude en vue de prolonger la saison de navigation dans la voie maritime du Saint-Laurent.

Devises étrangères

Devise	Cours
Afr. du Sud (Rep.)	1.4239
Afrique fran.	0.038
Allemagne	2.815
Argentine	1.576
Australie	1.1390
Bahamas	0.096
Banque	1.0237
Bermudes	0.026
Bretagne	1.0201
Bresil	2.190
Ceylan	1.727
Chili	0.026
Colombie	0.056
Danemark	2.2715
Egypte	0.148
Etats-Unis	1.02732
Finlande	0.248
France	1.851
Grèce	0.343
Haiti	2.044
Hollande	2.841
Hong Kong	1.692
Indes	1.355
Indonésie	1.018
Israël	2.964
Italie	1.01642
Jamaïque	1.2219
Japan	0.02859
Liban	3.159
Maroc	2.044
Mexique	0.819
Morocco	1.462
Norvège	1.421
Nlle-Zélande	1.1443
Pakistan	2.147
Perou	0.240
Philippines	1.610
Porto-Rico	1.02732
Portugal	0.62
Royaume-Uni	2.440
Suède	1.972
Suisse	2.359
Tchécoslovaquie	1.431
Turquie	1.076
URSS	1.136
Venezuela	2.279

titres au comptoir

Titre	Achat	Vente
Alberta Gas 9 1/2	1990 104 116	
B.C. Teleph	1990 101 102	
Man Hydr 7 1/2 av	1990 102 104	
Man 9 1/2 av	1990 74 78	
N.B. Tel 9 1/2 ter	1990 101 102	
Noranda 7 1/2 ter oct	1988 83 85	
North C Gas 8	1989 83 85	
North C Gas 9 1/2	1991 102 103	
Quebec Tel	1991 97 98	
T.C. Pipe Line	1990 101 102	

Le projet d'"Airbus" met en jeu l'avenir de "Rolls-Royce"

LONDRES (AFP) — Toute décision du gouvernement britannique sur sa participation au projet d'"Airbus" européen dépendra de l'aide qu'il entend apporter à la firme "Rolls-Royce" pour lui permettre de participer à la course que se livrent les constructeurs de moteurs d'avions, estime-t-on dans les milieux aéronautiques anglais.

C'est l'avenir même de cette société qui est en jeu. En effet, pour mettre au point et développer les moteurs de la gamme d'appareils subsoniques qui sera offerte aux compagnies aériennes durant la prochaine décennie, elle réclame à l'Etat une aide financière substantielle.

Les moyens financiers de la firme "Rolls-Royce" sont limités car elle a dépensé, ces dernières années, des sommes importantes pour mettre au point de nouveaux moteurs. La nouvelle génération de propulseurs exige des dépenses en recherches et en essais de laboratoire qui dépassent les possibilités de la firme, et fait-on remarquer dans ces milieux, qui dépassent même les possibilités du marché des capitaux.

Rolls Royce vient du reste, fait-on encore remarquer dans les milieux aéronautiques anglais, d'emprunter 20 millions de livres à l'"Industrial Reorganisation Corporation", dont elle a déjà reçu 10 millions.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, à l'invitation des autorités, a présenté un bon nombre d'institutions financières de la City pour obtenir leur appui aux projets de développement prévus par Rolls Royce. Le montant de cet appui serait de 30 millions de livres, c'est-à-dire le tiers de la somme dont a besoin la firme britannique pour poursuivre le développement des moteurs de la série "RB-211" et notamment la version étendue "RB-211-61" destinée, au moyen d'un courrier subsonique anglais "BAC-3-11" et qui pourrait être proposé au consortium européen pour équiper l'"Airbus A-300 B".

Les quelque 70 millions de livres restant seraient fournies par l'Etat (qui devra en plus fournir une somme de 135 millions de livres à la British Aircraft Corporation pour développer le courrier subsonique anglais).

L'entente sur les périodes de pointe: une grande amélioration selon CP Air

L'augmentation des tarifs en vue d'améliorer les revenus des sociétés aériennes d'environ six pour cent est plus que justifiée à cause des coûts de plus en plus élevés des biens et des services. C'est ce que vient de déclarer M. H. B. Renwick, vice-président de CP Air aux ventes et marketing.

Commentant les résultats de la conférence internationale sur les tarifs aériens qui vient de se terminer à Honolulu, M. Renwick a souligné que malgré l'accord intervenu pour une augmentation de tarifs sur les routes de l'Atlantique, les transporteurs aériens se sont entendus pour conserver les tarifs économiques de groupe, les tarifs d'excursion et ceux de voyages tout compris, lesquels sont établis de manière à concurrencer avec les tarifs de voyages par rail.



C'est dans une version entièrement nouvelle, l'"AWS-Piccolo", que la Goggomobil est désormais fabriquée en série dans les usines de Lich (au nord de Francfort). Cette "mini-voiture", qui coûte bien moins cher que la "Coccinelle" de Volkswagen, présente un certain nombre de particularités qui en font une véritable petite sensation: carrosserie en tôle d'acier recouverte de plastique, entièrement inoxydable et ne nécessitant aucune couche de peinture; ossature en tubes d'acier carré avec fiches aluminium; toutes les tôles sont boulonnées et rapidement interchangeables. D'ailleurs, la mini-carrosserie est transformable à volonté suivant le principe de la construction par éléments standard. Le châssis et le moteur sont exactement ceux des anciennes Goggomobil. Grâce au système incorporé d'épuration des gaz d'échappement, on peut utiliser la "Piccolo" comme transporteur industriel dans les ateliers fermés.

Le rythme des congrès ralentit au Canada

Le rythme des congrès a légèrement diminué, au cours des deux dernières années, surtout si on le compare à l'année 1967, alors que l'année centenaire et l'Exposition universelle avaient attiré au Canada une foule plus nombreuse qu'à l'accoutumée, ainsi que des touristes venus d'un peu partout.

M. Ben Carbonetto, directeur du bureau des Congrès pour le gouvernement fédéral, à Ottawa, a prédit, tout récemment, que le chiffre d'affaires des congrès aura doublé d'ici 1972, par rapport à 1967, où ce chiffre avait été de \$17.5 millions.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne est venu confirmer cette prédiction. Car il semble que même ce commerce soit destiné, dans l'avenir, à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne.

Ainsi, par exemple, l'île du Prince-Edouard projette d'être le lieu de 100 congrès en 1973, ce qui sera l'année du centenaire de l'île. L'hôtel Nova Scotian, à Halifax, N.-E., ne reçoit que 20 congrès par année.

Etant donné que la Place Ville-Marie, à Montréal, est un centre complet accessible aux congrès, il va de soi que cette ville continue de damer le pion à Toronto. L'an dernier, Montréal a accueilli 204 congrès.

La ville de Québec, qui possède maintenant 2.000 chambres de première classe, devient de plus en plus un lieu de

Importante commande de gaz canadien

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine a autorisé la société Tennessee Gas Pipeline, filiale de la compagnie Tenneco, de Houston, Texas, à importer du Canada un supplément de 30 milliards de pieds cubes de gaz naturel pendant les douze prochains mois.

Le gaz doit être livré à Niagara Falls, dans l'Etat de New York, dans la Trans-Canada Pipelines Ltd., à raison de 15 milliards de pieds cubes pendant le 1er novembre 1970 et le 1er avril 1971 et de 15 milliards de pieds cubes pendant les sept mois suivants.

Le rôle de la pollution

Toronto, qui occupe maintenant le 10ème rang parmi les centres nord-américains les plus réputés pour les congrès, se targue d'atteindre un rang plus élevé. Dans les hôtels de Toronto, on emploie actuellement 20.000 personnes. Huit nouveaux hôtels sont actuellement en voie de construction.

En Vancouver, plusieurs nouveaux hôtels d'envergure font des travaux d'agrandissement, à la suite d'une floraison de congrès qui s'est produite en 1969.

En Ontario, c'est Ottawa qui demeure le centre qui attire le plus de congrès. Pendant la première partie de 1970, cette ville a attiré 112 congrès.

A Windsor, en Ontario, un propriétaire d'hôtel s'est plaint de ce que la pollution causée par le mercure a nuit à son commerce.

Me Henri-Paul Lemay, président de l'Association des hôpitaux du Québec

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le nouveau président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, l'avocat Henri-Paul Lemay, président du conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a promis la collaboration "la plus entière" de l'organisme avec le gouvernement.

En parlant des nouvelles politiques de santé qui sont à la veille d'être appliquées, M. Lemay, a admis la possibilité de divergences d'opinions avec les autorités, mais s'est dit assuré que des solutions pourront être trouvées aux problèmes.

M. Lemay, qui parlait au cours d'entrevues accordées à la suite de sa nomination par les 20 autres membres élus au conseil d'administration de l'association, a affirmé que "les nouvelles lois seront interprétées de la façon la plus constructive pour la santé et le bien-être de la population".

Au sujet de sa nomination, M. Lemay a dit qu'elle devait être interprétée comme une première réponse au vœu des personnes qui voudraient que l'association représente de plus en plus le point de vue des conseils d'administration des hôpitaux plutôt que le point de vue de leurs employés-cadres.

Toutefois, le comité exécutif ne comprend qu'un autre membre de conseil d'administration d'hôpital, doit le juge Jacques Trahan, de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, qui a été nommé deuxième vice-président.

A la fin de l'assemblée générale annuelle de l'association, l'ex-président Jean-Jacques Minguay avait accepté comme "vœu" l'idée que "plus de la moitié" du comité exécutif de l'organisme reflète les conseils d'administration d'hôpitaux, mais avait refusé qu'elle soit discutée comme résolution.

M. Minguay, qui avait été nommé président de l'association lors de la nomination de l'ex-président Gilles Gaudreault au poste de sous-ministre adjoint de la Santé, a été nommé premier vice-président.

Comme cinq des sept mem-

bres du comité exécutif, il est directeur général de l'hôpital où il travaille, soit de l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec.

Les quatre autres directeurs généraux d'hôpitaux nommés à l'exécutif sont le secrétaire-trésorier, M. René Houle, de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand, et les trois administrateurs, soit M. Téléphore Tremblay, du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli; le Dr Stanley Knox, du Lakeshore General Hospital de Pointe-Claire; et le Dr Marcel Peron, de l'hôtel-Dieu d'Alma.

Outre les sept membres du comité exécutif, le conseil d'administration de l'association comprend 14 membres, répartis également entre, d'une part, membres de conseils d'administration d'hôpitaux, et d'autre part, directeurs généraux ou directeurs médicaux d'hôpitaux.

Les sept membres de conseils d'administration d'hôpitaux sont Soeur Dolores Girard, de l'hôtel-Dieu de Valleyfield; M. Henri-Paul Paré, du St. Mary's Hospital de Montréal; Mme O. Castonguay, de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal; Me André Crépeau, de l'hôpital Rivière-des-Prairies; le juge M. Mackay, du Queen Elizabeth Hospital de Montréal; Me Jean Martineau, de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont, de Montréal; M. Jean Morin, de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal.

Les autres membres du conseil d'administration de l'association sont le Dr Philippe Bellefeuille, directeur médical de l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières; M. Yvan Girard, directeur général de l'hôtel-Dieu de Sherbrooke; Le Dr René Lafrenière, directeur médical de l'hôpital Saint-Michel de Buckingham; M. Romain Gagnon, directeur général de l'hôpital Saint-François d'Assise de La Sarre; M. Paul Pleau, directeur général de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec; M. Rodrigue Lamarche, directeur général de l'hôpital pour malades chroniques de Sorel; le Dr William Slatkoff, directeur général du Jewish General Hospital.

Le Nouveau-Brunswick vote aujourd'hui

FREDERICTON (P.C.) — Pour la 25e fois depuis la Confédération, les citoyens du Nouveau-Brunswick votent aujourd'hui et décideront de l'opportunité d'accorder au gouvernement libéral de M. Louis Robichaud une quatrième victoire consécutive.

A trois reprises depuis 1870, les libéraux ont remporté quatre victoires consécutives au Nouveau-Brunswick. Les conservateurs, de leur côté, n'ont jamais enregistré plus de victoires successives.

Aucun tiers parti n'a jamais pris le pouvoir à Fredericton. Aujourd'hui, 332.000 électeurs sont habilités à choisir entre le gouvernement libéral et deux partis d'opposition.

Au total, 152 candidats sont en lice. Libéraux et conservateurs présentent un candidat dans chacune des 58 circonscriptions, et les néo-démocrates n'en ont que 31. Cinq indépendants briguent à ussi les suffrages.

M. Robichaud, premier Acadien à détenir le pouvoir au Nouveau-Brunswick, a été élu député pour la première fois en 1952, à l'âge de 26 ans. Réélu en 1956, il est devenu chef du parti quand les libéraux ont défait le gouvernement conservateur en 1960. M. Robichaud, alors âgé de 34 ans, devenait le benjamin des premiers-ministres canadiens.

De nouveau vainqueurs en 1963, les libéraux ont occupé 32 sièges au Parlement, après une dure campagne entre M. Robichaud et le chef conservateur, M. Charles Van Horne. Les conservateurs se sont contentés de 26 autres sièges, mais M. Van Horne lui-même a été défait et remplacé plus tard à la tête du parti par M. Richard Hatfield, avocat de 39 ans.

Attaques électorales

M. Hatfield a souligné pendant toute la campagne que le Nouveau-Brunswick avait besoin d'un changement, après 10 ans de régime libéral. M. Robichaud, a affirmé pour sa part qu'il y a encore beaucoup à faire et que les conservateurs sont passés maîtres dans l'art de ne faire rien.

Le Nouveau parti démocratique, qui n'a jamais eu un représentant en Chambre, est dirigé par M. J. Albert Richardson, pour qui les électeurs cherchent un autre choix que les vieux partis.

Encouragé par la récente

élection en Nouvelle-Ecosse où le NPD a élu deux députés, M. Richardson prévoit que son parti prendra les cinq sièges du comté de Northumberland, tous occupés par des libéraux depuis 1967.

La lutte entre les deux grands partis avait été assez calme jusqu'à la dernière semaine, alors que M. Robichaud a commencé à attaquer de front le parti conservateur, ce qui lui a valu une énergique riposte de M. Hatfield.

M. Robichaud avait affirmé qu'un gouvernement libéral pris le pouvoir, mettrait fin à un gouvernement conservateur négocié avec les libéraux d'Ottawa.

M. Hatfield a répliqué que si les conservateurs étaient portés au pouvoir, il obtiendrait une rencontre avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau pour discuter les problèmes de la province.

A la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 29 sièges, les conservateurs 26. Il y avait un indépendant et deux vacances.

Le diplomate ne s'était pas réveillé...

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'Etat a exprimé les "regrets sincères" de ce ministère par suite de l'absence, à l'aéroport de Delhi, de l'ambassadeur Kenneth Keating des Etats-Unis lors du départ du premier ministre Mme Indira Gandhi pour New York.

"L'ambassadeur Keating ne s'est pas réveillé à temps", a précisé ce porte-parole M. J. King. Son absence à l'aéroport "n'était pas du tout intentionnelle". M. King a également été interrogé à sa conférence quotidienne de presse sur le fait qu'aucun haut fonctionnaire américain n'a accueilli Mme Gandhi à son arrivée à l'aéroport de New York. Il a répondu que seul un des représentants des services du protocole de l'ONU accueille à leur descente d'avion les personnalités qui se rendent à l'Assemblée générale des Nations unies.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COLLEGE DU VIEUX MONTREAL

POSTE DISPONIBLE CHEF TECHNICIEN à la réalisation audio-visuelle

FONCTIONS:
Assure le bon fonctionnement du studio de télévision et d'enregistrement audio. Agit comme directeur technique durant les productions en studio. Responsable de l'entretien et de la mise au point de tout l'équipement technique.

QUALIFICATIONS:
Brevet en électronique, avec spécialisation en télévision. Expérience technique de studio de télévision et enregistrement sonore.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre "Curriculum vitae", avant le 30 octobre 1970, au

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

C.V.M. 708

INGENIEUR EN MECANIQUE

Comme membre du département du génie, l'ingénieur en mécanique s'occupera des études de rentabilité, devis, dessins, coordination des projets et liaison avec les autres départements en ce qui concerne la climatisation, ventilation, réfrigération, chauffage et plomberie, pour des projets de construction majeurs.

Le candidat idéal doit être un Ingénieur Professionnel avec un minimum de 5 ans d'expérience technique et/ou de chantier. Une connaissance pratique de l'anglais serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

STEINBERG LIMITÉE
Bureau d'emploi,
110 ouest, boul. Crémazie,
Montréal 351, Qué.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT COOPERATIF DESJARDINS Offre une carrière exceptionnelle pour représentants dynamiques d'expérience.

Planification financière complète dans les domaines:
FONDS MUTUELS
ASSURANCE-VIE
PLAN DE RETRAITE

Pour établir un rendez-vous téléphoner à:

MME BLANC, secrétaire — 382-2501

ou faire parvenir votre "curriculum vitae" au:

Directeur des ventes,
LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.,
500 Place d'Armes, suite 1300, Montréal

REPRESENTANT

Homme ambitieux. 25-50 ans, désireux de se créer une carrière intéressante, pour vendre un plan d'épargne, pour compagnie établie depuis plus de 65 ans. Revenu de base, commission avantageuse, assurance-groupe. Toute candidature sera traitée avec la plus grande discrétion. Le candidat devra fournir bonnes références et "curriculum vitae".

Pour obtenir rendez-vous téléphoner à:

Paul-E. Ménard,
526-4901

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case. Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans un enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez

Mlle PIERRETTE LALUMIÈRE ou écrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

500 861-8371

59.000 — VENTE — PRODUITS PHARMACEUTIQUES — Nous avons quelques positions d'offertes par des maisons de renommée mondiale. Aux candidats expérimentés, bilingues et ayant fait leurs preuves, nous offrons d'excellentes chances d'avancement.
Appeler J. G. Duguay

\$12.000 + auto — FOURNITURES CHIRURGICALES — Une compagnie manufacturière établie sur une base internationale demande un représentant bilingue pour Montréal et la région avoisinante. Préférablement, nous recherchons un homme d'expérience dans les produits pharmaceutiques mais cette restriction n'est pas stricte.
Appeler Jean-Pierre Jasmin

\$6.000 + auto — dépenses — DEBUTANT — ALIMENTATION — Une très grande compagnie internationale et manufacturière demande pour Montréal, un débutant dans la vente possédant une bonne formation scolaire.
Appeler Jean-Guy Duguay

\$15.000. — COMPTABLE INDUSTRIEL — Une compagnie internationale est à la recherche d'un comptable versé en comptabilité prix de revient. Le candidat aura accumulé plusieurs années d'expérience au niveau de contrôleur avec qualifications dans le domaine des systèmes des coûts standards.

\$8.000 — PROGRAMMEUR — Grande entreprise canadienne recherche jeune homme bilingue ayant 1 à 2 ans d'expérience, langage, Assembleur, connaissances P.C. sur IBM 350/30. Le candidat doit être familier avec le système DOS 32K, 4 DISC.
Appeler Pierre Voisard

A \$11.000. — SURVEILLANT A LA PRODUCTION — Ingénieur chimiste ou bachelier en Sciences, option chimie ayant acquis une expérience de production de 23 ans. Le candidat ayant supervisé la production dans un domaine pharmaceutique, si possible, aurait sûrement un avantage.
Appeler Richard d'Auteuil

\$9.000. — VENTE DE SYSTEME — Important manufacturier à la recherche d'un jeune homme hautement orienté vers les ventes mais connaissant aussi les bases de la comptabilité.
Appeler J. Racette

Appeler Martin Shaw
SELECTION SERVICES CANADA LIMITED
615 O., boul. Dorchester, suite 500, MtL, Qué.

HALIFAX: (902) 429-3173
OTTAWA: (613) 237-2888
QUEBEC: (418) 522-8171
TORONTO: (416) 360-1293
VANCOUVER: (604) 688-8251

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

SURINTENDANT DES MÉTIERS

FONCTIONS:

ORGANISER ET DIRIGER TOUTS LES TRAVAUX ET LES SERVICES REQUIS POUR L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES ET DE L'ÉQUIPEMENT.
DIRIGER, FORMER, ET SUPERVISER TOUT LE PERSONNEL TECHNIQUE ET DE SOUTIEN DE LA DIVISION DES MÉTIERS.

COMPÉTENCES REQUISES:

- DIPLOME UNIVERSITAIRE EN GÉNIE CIVIL OU MÉCANIQUE.
- BILINGUE
- UN MINIMUM DE SIX ANS D'EXPÉRIENCE.
- APTITUDES AU TRAVAIL ADMINISTRATIF.

SALAIRE: \$11,390.00 — \$13,890.00

VEUILLEZ FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À:

M. JAMES J. O'BRIEN, CHEF DE L'ENGAGEMENT ET DE LA FORMATION,
110, RUE WILBROD, OTTAWA 2, ONTARIO.

RESPONSABLE DU SERVICE DE PRODUCTION (Imprimés)

Une des plus importantes compagnies canadiennes située à Montréal cherche quelqu'un pour diriger un service de production de matériel imprimé allant de catalogues de pièces détachées et bulletins techniques à des brochures et pamphlets de promotion de ventes dirigés vers le consommateur.

Les candidats doivent être bilingues et avoir une solide expérience dans toutes phases de production y compris graphismes, photographies, maquettes et toutes les étapes ainsi que tous les types d'imprimerie.

Ils auront prouvé leurs capacités à diriger du personnel et des budgets.

Rémunération basée sur expérience.

Veillez s'il vous plaît envoyer votre "curriculum" complet et en toute confiance à

CASE 11,552 LA PRESSE

DESIREUX DE MAINTENIR UN HAUT STANDARD DE QUALITE DE SOINS DANS SES NOMBREUSES SPECIALITES

L'HOPITAL MAISONNEUVE

requiert les services immédiats

D'INFIRMIÈRES AUTORISÉES

pour occuper des nouveaux postes en

GREFFE RENALE — POUPONNIÈRE — SALLE D'ACCOUCHEMENT — PSYCHIATRIE — SOINS INTENSIFS

et dans ses services généraux de

MEDICINE ET CHIRURGIE

Se présenter ou appeler pour rendez-vous au:

Bureau d'emploi

HOPITAL MAISONNEUVE,

5415 Boul. L'Assomption, Montréal

Tél. 254-8341, local 443.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER

demande des

PROFESSEURS A LA LEÇON NIVEAUX

MATIERES CATECHÈSE 41 FRANÇAIS 131 INITIATION AUX SCIENCES PHYSIQUES

SECONDAIRE IV PROFESSIONNEL COURT SECONDAIRE III

Communiquer avec: M. JEAN-JACQUES BELLEMARE PRINCIPAL ADJOINT

ECOLE DANIEL-JOHNSON 645-9251 POSTES 33 ET 34

COLLEGE DU VIEUX MONTREAL

POSTE DISPONIBLE CONSEILLER PEDAGOGIQUE Sciences & techniques générales

FONCTIONS:
Sous la direction du Directeur du secteur, accueillir les étudiants, les aider à solutionner immédiatement un problème relatif à leurs études, et les diriger adéquatement, en faisant le lien entre les différents "services" au Collège.

Ses principales fonctions le mettront en contact avec les départements, les secteurs ainsi que les Universités et le marché du travail. Il se rapportera directement au Directeur du secteur concerné.

QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un diplôme en soins infirmiers. Expérience dans l'enseignement en milieu hospitalier.

SALAIRE:
Suivant les normes du Ministère de l'éducation. Les candidats choisis se verront confier la responsabilité des étudiants de programmes d'un même secteur, selon leur spécialité.

Faire parvenir votre "Curriculum vitae", avant le 30 octobre 1970, au

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

C.V.M. 708

CANADIEN PACIFIQUE RELATIONS INDUSTRIELLES

Nous recherchons un spécialiste en relations du travail, bilingue, possédant au moins trois ans d'expérience des divers aspects de cette discipline, en particulier de la négociation ainsi que de la préparation et de la présentation de mémoires aux conseils d'arbitrage et de conciliation. Formation universitaire éminemment souhaitable.

Salaire selon qualification et expérience, jusqu'à \$15,000.

Lieu de travail: siège social, Montréal.

Les demandes seront tenues confidentielles.

Les adresser à:

W. E. McBRIDE
Vice-président adjoint
Relations industrielles
Bureau 290, Gare Windsor
Montréal

REPRESENTANT PRODUITS AGRICOLES

Notre division "Green Cross" demande un représentant de ventes pour les Cantons de l'Est. Le postulant devra être, diplômé niveau secondaire, bilingue et de préférence avoir une certaine expérience dans la vente de produits agricoles tel qu'insecticides — engrais chimique; etc. . . .

Voiture et dépenses payées après le stage d'entraînement.

Prière de nous faire parvenir votre demande par écrit, donnant les renseignements concernant l'âge, la formation académique et l'expérience.

L. PECKER
CIBA COMPAGNIE LIMITEE
DORVAL 780, P.Q.

REPRESENTANT PHARMACEUTIQUE

CANDIDAT: Homme supérieur, possédant un diplôme universitaire ou ayant reçu une formation théorique et pratique dans le domaine de la santé (par exemple, techniques de laboratoire, inhalothérapie ou sciences infirmières). Le candidat doit aussi éprouver de l'intérêt pour la vente et le monde en plein essor de la médecine. Il doit parler couramment le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais. L'expérience de la vente serait un avantage.

TRAVAIL: Faire connaître de façon claire et précise les produits de la compagnie aux médecins, pharmaciens et au personnel des hôpitaux.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon la compétence et l'expérience, avec augmentations graduelles d'après le mérite. Voiture, régime de retraite payé par la compagnie et frais de déplacement.

LA COMPAGNIE ELI LILLY (Canada) LIMITEE
3600 Ave BARCLAY, Suite 200, Montréal 251
738-9268

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez

Mlle Pierrette Lalumière ou écrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

L'Association des hôpitaux refuse la participation du personnel à l'administration

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Association des hôpitaux de la province de Québec a refusé de recommander à ses 212 institutions membres de prendre les moyens voulus pour qu'au moins un membre de leur personnel fasse partie de leur conseil d'administration.

A son assemblée générale annuelle qui s'est terminée samedi au Château-Frontenac, l'association a également refusé de donner immédiatement le statut d'un organisme purement patronal en rejetant l'idée que, d'ici six mois, au moins 75 pour cent des délégués soient des membres des conseils d'administration des hôpitaux.

Aussi, dans la même ligne de pensée, l'association a-t-elle affirmé son désir de voir entreprendre des négociations entre les 10.000 cadres non syndiqués des hôpitaux et les parties intéressées, et décidé de faire partie de son vœu au gouvernement.

L'Association a également demandé que les employés d'hôpitaux ne soient pas assujettis à l'assurance-chômage dès juillet 1971, comme le prévoit actuellement un Livre blanc du gouvernement fédéral.

Enfin, les délégués ont adopté le programme d'action préconisé par le conseil d'administration de leur association pour la prochaine année.

Le rapport prévoit notam-

ment la participation de l'organisme à l'implantation des nouvelles politiques qui découleront du volume "La Santé", la dernière tranche du rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.

La peur des difficultés

Parmi les raisons invoquées contre la représentation du personnel au sein des conseils d'administration, on a évoqué la possibilité qu'une telle initiative mette les autorités aux prises avec de grandes difficultés, "comme dans le cas des CEGEP qui ont accepté la co-gestion".

On a aussi fait valoir que les médecins sont actuellement représentés sur plusieurs conseils d'administration et que cet état de choses crée souvent une situation de conflits d'intérêts.

Enfin, on a soutenu que le choix du représentant des employés au conseil d'administration poserait plusieurs problèmes, dont celui du mécontentement éventuel des groupes dont les candidatures auraient été refusées au profit d'une autre partie du personnel.

Une institution "pas ordinaire"

Les délégués qui préconisaient la représentation des employés au sein des conseils d'administration ont notamment fait valoir pour leur part que les hôpitaux étaient des sociétés "pas ordinaires" et que le gouvernement avait reconnu un tel fait en permettant qu'un tiers des membres d'un conseil d'administration soient des membres du personnel.

Ils ont aussi soutenu que le "véritable" propriétaire des établissements hospitaliers est le public consommateur et que les syndicats d'hôpitaux peuvent être considérés comme un des principaux éléments représentants de "ce propriétaire".

En dépit du fait que la résolution initiale a été amendée pour que le représentant des employés ne soit pas nécessairement un syndiqué, elle a été rejetée par environ 100 voix contre 20. Le résultat du vote n'a pas été dévoilé officiellement. Il y a eu trois abstentions.

Un précédent?

Par ailleurs, c'est par le vote prépondérant de l'ex-président Jean-Jacques Minguy qu'a été rejetée la proposition voulant qu'au moins 75 pour cent des délégués de l'association soient des membres des conseils d'administration des hôpitaux. Le vote final avait été de 63 voix pour, et de 63 voix contre. Un vote précédent sur le même sujet avait été de 50 voix pour et, et 50 voix contre. Ce serait la première fois qu'une décision sur un sujet aussi important aurait été prise de cette façon.

M. Minguy, l'ancien directeur supérieur d'une institution dirigée par des religieuses, a expliqué son vote en disant qu'il se devait de respecter l'"autonomie" des membres des conseils d'administration et leur désir de se faire représenter ou non par des employés à l'association.

Cette question est discutée depuis trois ans aux assemblées générales de l'association et elle reviendra certainement sur le tapis l'an prochain, selon les adeptes du changement qui se disent convaincus d'avoir gain de cause en 1971.

Si une telle initiative était prise, elle permettrait notamment d'assurer que les associations des cadres d'hôpitaux soient les seules à représenter réellement ces professions. Actuellement, l'Association des hôpitaux sert à représenter à la fois non seulement les intérêts des institutions, mais aussi ceux de leurs employés supérieurs.

Négociations et assurance-chômage

L'adoption de la résolution affirmant le désir de voir entreprendre des négociations avec les cadres des hôpitaux n'a pas trop surpris.

Tout au cours de l'assemblée, des délégués, dont plusieurs sont des cadres, ont manifesté leur mécontentement devant le temps mis par le gouvernement à rajuster leurs salaires et à leur donner un régime de retraite.

Plusieurs des mêmes personnes ont aussi exprimé leur inquiétude vis-à-vis de leur situation personnelle, à la veille de l'application des nouvelles politiques de santé qui chambardent le système hospitalier.

Le texte de la résolution au sujet de "l'assurance-chômage" n'a pas été discuté, mais le préambule explique que les employés d'hôpitaux n'ont pas besoin des bénéfices en question pour les raisons suivantes:

- le secteur hospitalier a des particularités en matière de main-d'oeuvre;
- le secteur hospitalier représente un service public dont le niveau et le genre

d'activités ne peuvent se comparer aux autres secteurs d'activités économiques;

— le secteur hospitalier a des dispositions, dans les conventions collectives de portée provinciale, garantissant dans une très large mesure le plein temps d'emploi.

Parmi les quelque 100.000 employés d'hôpitaux du Québec, environ 70.000 sont syndiqués. Des 30.000 autres, 10.000 sont des cadres supérieurs et intermédiaires.

ANNONCE

Ne soyez pas gêné par UN DENTIER qui bouge

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saisissez d'un peu de la fameuse poudre PASTEETH. La poudre adhésive pour dentiers PASTEETH maintient fermement les dentiers plus longtemps. Permet de manger plus facilement. N'affecte pas les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement. Demandez vite votre PASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (CH. 11) VI. 9-1274
 OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
 VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. à MIDI

Le Canada finance la construction d'une académie au Sénégal

DAKAR (AF) — La construction à Thies d'une académie nationale sénégalaise va être financée par le Canada. Cette réalisation constituera le plus important projet de coopération de ce pays, en Afrique.

La convention de financement a été signée, vendredi, à Dakar par MM. Jean Collin, ministre sénégalais des Finances et des Affaires économiques, et Gordon Ridell, ambassadeur du Canada.

Dans une allocution, M. Jean Collin a indiqué que le président Léopold Sédar Senghor attachait une importance particulière au Prytanée de Thies, ville située non loin de Dakar. La vocation de cette

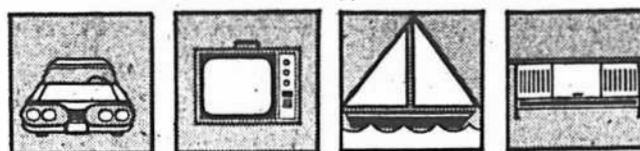
école civile sera de former des cadres supérieurs pour la fonction publique sénégalaise. Elle sera édifée en trois ans et pourra accueillir trois cent cinquante élèves. Le Canada contribuera également au fonctionnement de l'école en fournissant des enseignants. On note déjà la présence au Sénégal de quatre-vingts assistants techniques canadiens. En outre, le Canada finance également la construction de quatre collèges d'enseignement général, pouvant recevoir mille six cents élèves et va entreprendre prochainement la mise en chantier d'un internat de trois cent cinquante places dans un lycée de Dakar.

la presse
 PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile
874-6911

un prêt personnel

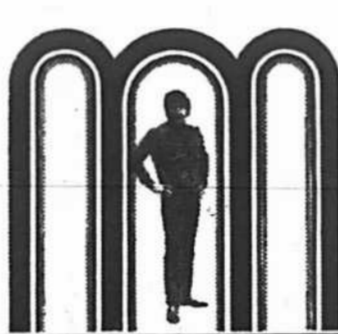
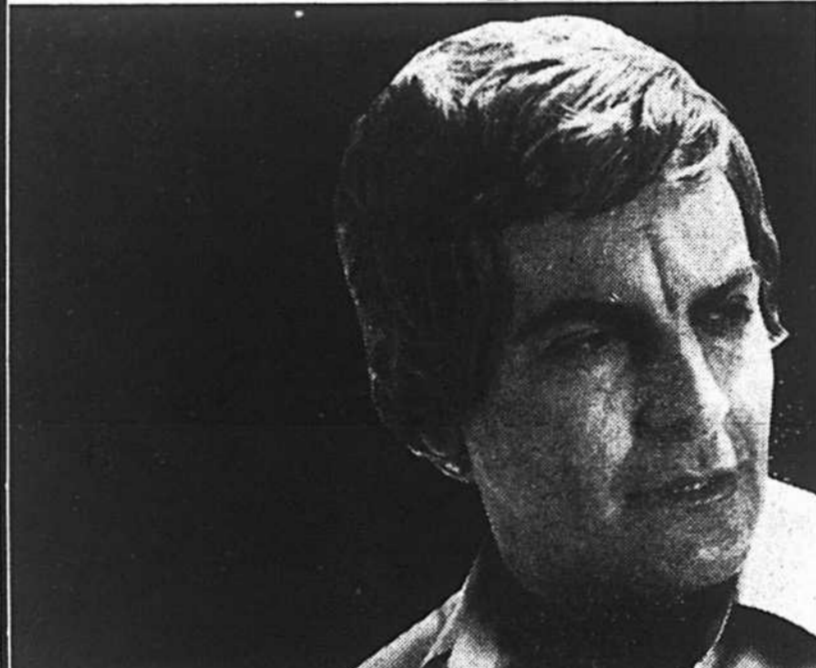


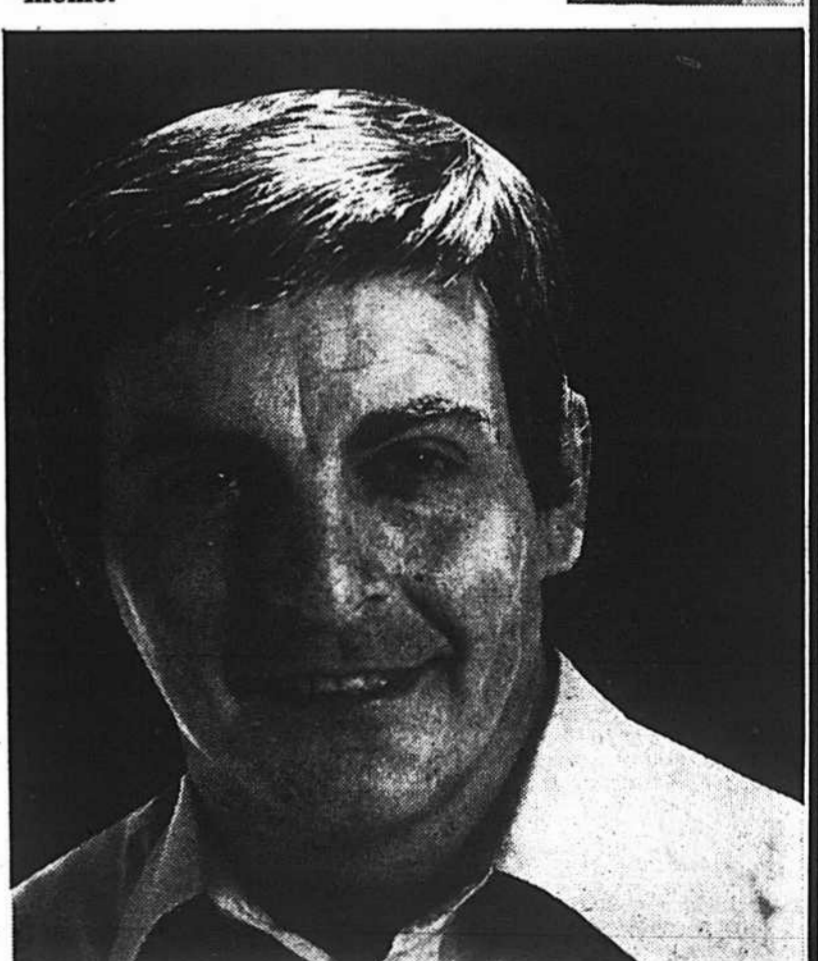


vous permet davantage!



Vous pouvez obtenir un prêt personnel de la Banque d'Épargne pour toute raison valable: nouvelle voiture... T.V. en couleur... bateau... meubles... tout ce qui vous plaira. Empruntez jusqu'à \$5.000. et choisissez vous-même le mode de remboursement le mieux adapté à votre budget. L'intérêt est relativement modique et votre prêt est protégé par une assurance-vie. Consultez le gérant de la succursale de la Banque d'Épargne de votre quartier, et constatez comment un prêt personnel vous permet davantage.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
 CHARTRE FÉDÉRALE — MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Les perruques pour hommes, ce n'est pas pour demain, c'est pour aujourd'hui!

Et la plupart des hommes sont du même avis que nous. En effet, c'est pourquoi EATON a décidé d'ouvrir une nouvelle boutique "L'homme en tête".

Un rendez-vous exclusivement masculin où les hommes changent de tête pour accentuer charme, élégance et art de plaire!

Sans aucune distinction... le tout jeune conquérant comme l'homme d'un âge certain, chauve ou non, portera la tête haute les toutes nouvelles créations perruques et postiches au masculin signés "O-SCOPE".

Les "prêts-à-porter" ou les "faits-sur-mesure" en fibre synthétique ou en véritables cheveux italiens.

55.00 à 350.00

Des spécialistes réputés seront à votre disposition au rez-de-chaussée, chez EATON en ville seulement. Rayon 504. Un service à domicile de spécialistes existe aussi. Pour rendez-vous, vous n'avez qu'à composer 842-9331, poste 613

Commandes passées au magasin même.

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H
 JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211



Les doux yeux de "Love"

vôtres à prix merveilleux!

L'effet de "Love" c'est un nouvel effet captivant qui vous fait les yeux doux à l'aide d'ombres, de mascara, de ligne-paupières et ligne-sourcils aux coloris subtils presque naturels à combiner et à harmoniser en beauté.

- A. Ombre et fard avec pinceau-applicateur**
Boîtier tout rond contenant deux godets ombre-et-fard plus un pinceau avec estompe à l'autre bout. **3.50**
- B. Ligne-paupières avec pinceau effilé**
Ligne-paupières en plaquette pour souligner l'œil à l'aide du pinceau-traceur. 10 nuances harmonisées aux ombres et fards. **2.75**
- C. Ligne-sourcils avec pinceau oblique**
Lignes-sourcils aux teintes subtiles d'effet naturel pour accentuer les sourcils. Brun miel, fumée ou sable. **2.50**
- D. Mascara formule riche automatique**
Mascara à appliquer automatiquement pour accentuer les cils. 8 teintes d'effet naturel. **2.50**

Commandes passées aux magasins seulement

Douce fragrance de "Love"

- E. Diffuseur "Eau de Love" 2.45 oz**
Des fleurs au printemps: c'est la fragrance légère mais enjôleuse en diffuseur. **5.00**

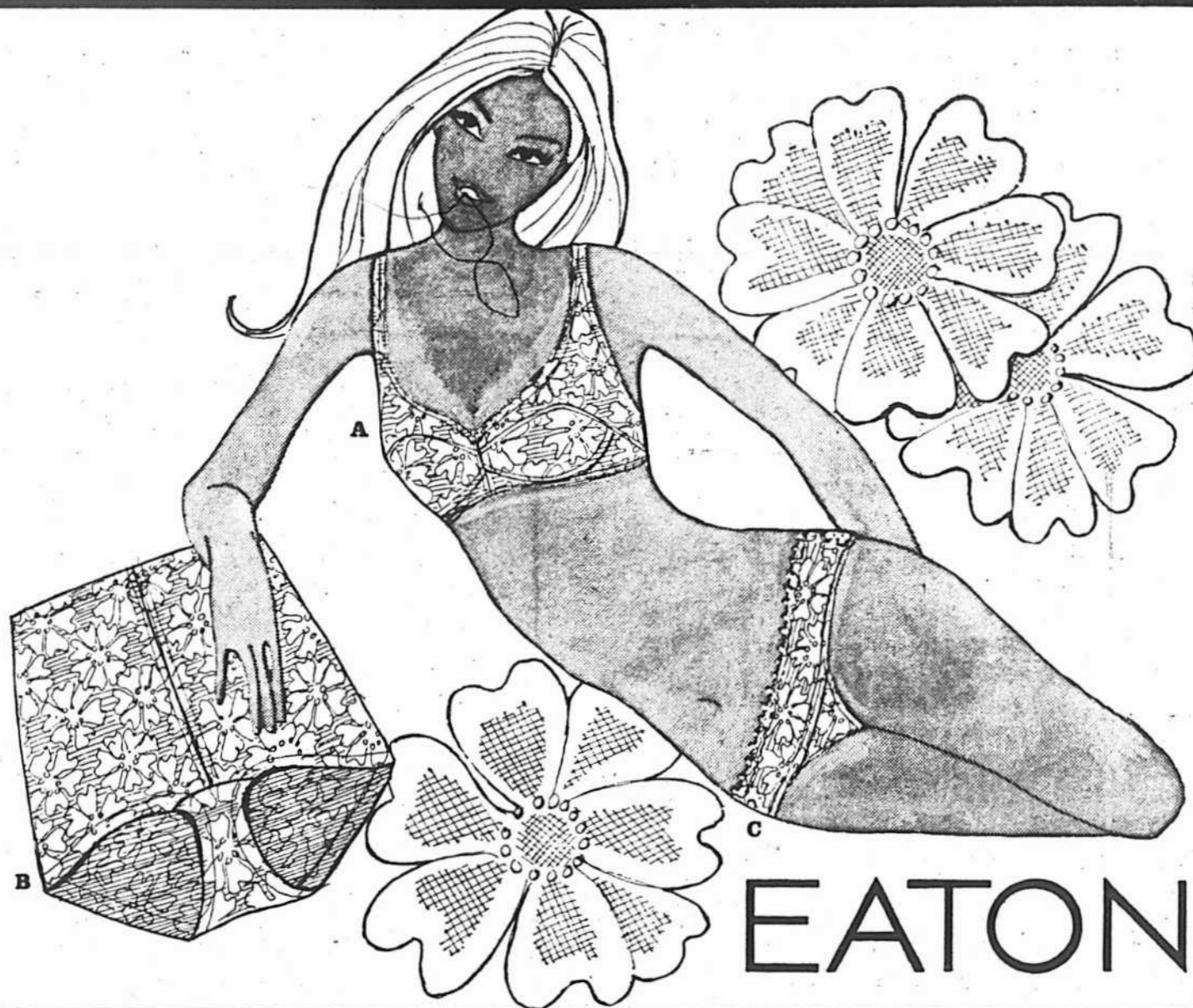
Non représenté			
Fond de teint "Love" diaphane 1 1/4 oz	2.50	Rouge à lèvres "Lovestick"	1.75
Illumineur "Love" bâton maquilleur	2.50	Ombre-paupières "Lovvelids"	2.00
Démaquillant "Love" au citron frais 6 oz	4.00	Hydratant de base "Love" crèmeux 4 oz	4.00
"Eau de Love" en flacon 6 oz	5.00	Poudre transparente "Love"	2.50



Mlle Pierrette Vincent, représentante "Love" est au rayon des cosmétiques chez Eaton en ville, rez-de-chaussée, aujourd'hui jusqu'au samedi 31 octobre.

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 212



Petits charmeurs par Grenier

Légers, presque aériens, ces charmants dessous moult sans gêner. Soutien-gorge, bikini et culotte de soutien sont fabriqués de nylon "Lycra" / "Helanca" extensibles dans les deux sens pour un contrôle doux et plus naturel. Motif floral bleu sur fond blanc.

- A. Soutien-gorge à enfiler, bonnets souples.** A 34 et 36, B-C 32 à 36. ch. **5.50**
- B. Culotte de soutien assortie.** Petite, moyenne et grande. ch. **7.00**
- C. Bikini assorti, tailles petite, moyenne et grande.** ch. **4.50**



Mlle Madeleine Paquette représentante de la maison Grenier, sera chez Eaton en ville au troisième étage, mardi et mercredi 27 et 28 octobre de 9h30 à 17h; à Pointe-Claire le jeudi 29 octobre et à Ville d'Anjou le vendredi 30 octobre, de 17h à 21h.

COMPOSEZ 842-9211

En ville (troisième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 609

Les Boutiques Eaton du Petit Panier Rouge et des Décorations de Noël

La Boutique du Petit Panier Rouge est remplie de toutes ces jolies choses qui font la joie des Fêtes: rubans, papiers d'emballage-cadeaux, bougies, bougeoirs et cartes de souhaits. Venez tôt faire votre choix.

Eaton en ville (cinquième étage) Ville d'Anjou et Pointe-Claire

La Boutique des Décorations de Noël est toute pleine de gaieté! Vous y trouverez: lumières scintillantes, arbres de Noël magnifiques, guirlandes torsadées et brillantes et toutes ces jolies choses qui donneront à votre maison un air de festivité.

Eaton en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire.

Oui! C'est cette semaine la grande

Aujourd'hui et jusqu'au samedi 31 octobre aux 3 magasins - En ville, Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Profitez-en!

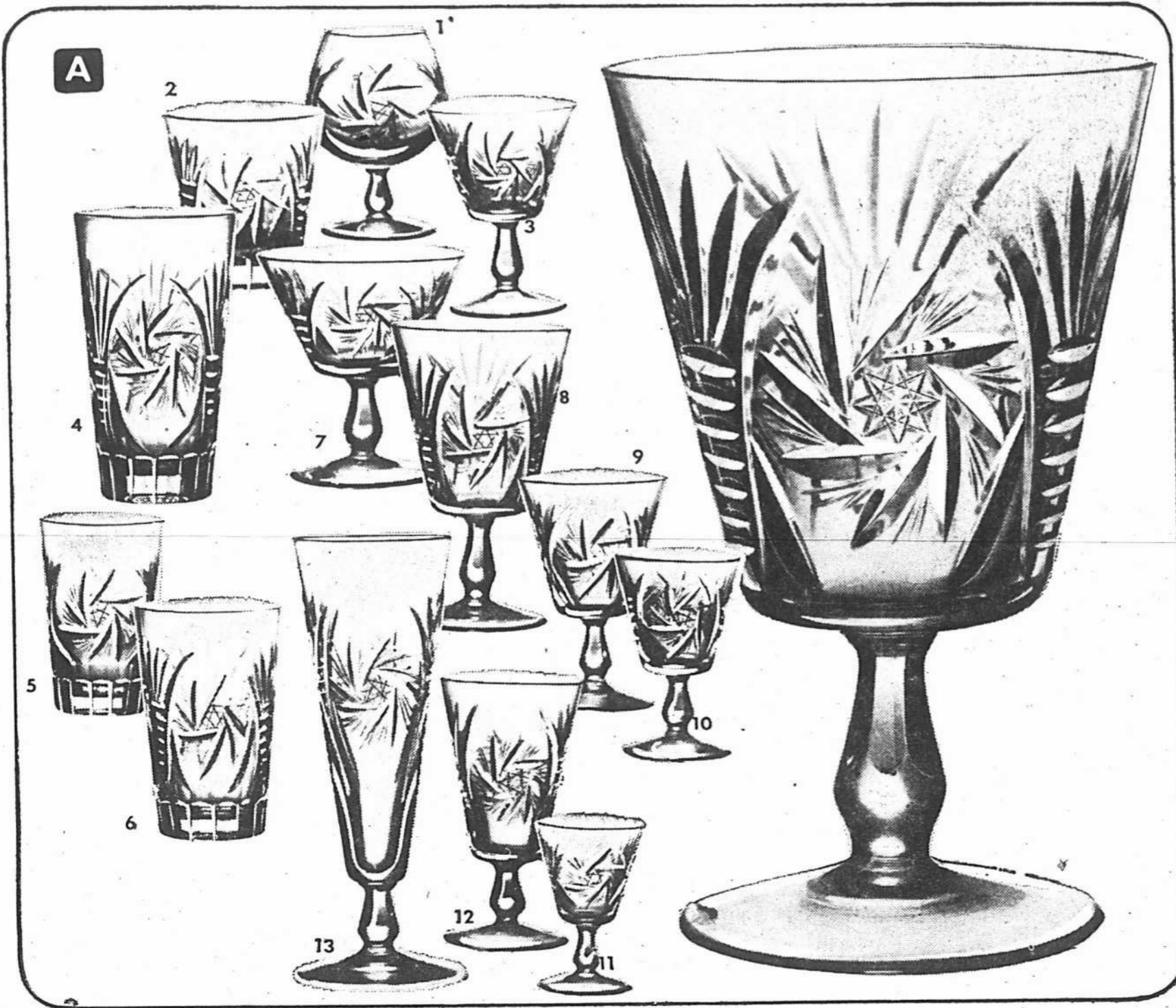


vente plus pour votre argent" chez EATON

EATON

19% à 34% de rabais! Cristal "Pinwheel" taillé-main

C'est le moment d'acheter et d'économiser. L'occasion pour vous de choisir le cristal de plomb européen à prix réduits. Le motif raffiné "Pinwheel" taillé-main rehaussera votre table avec éclat.



A. Verrerie sur pied étincelante

Rehausse l'élégance de votre table. Donne un air de fête à chaque occasion.

Ordinairement		Ordinairement	
1. Cognac	3.50	9. Bordeaux	3.50
2. Old fashioned	3.50	10. Porto/sherry	3.50
3. Cocktail	3.50	11. Liqueur	3.50
4. Verre à eau 12 oz	3.95	12. A jus (sur pied)	3.50
5. Verre à jus 5 oz	3.50	13. Flûte à pilsener	4.50
6. Verre à eau 9 oz	3.95	Non représenté:	
7. Champagne/sorbet	3.95	Assiette à sorbet	4.50
8. Gobelet	3.95		

Spécial
Articles nos 1 à 12
2.69
chacun

Spécial
no 13 "Pilsener" ou assiette
3.49 chacun

B. Accessoires assortis pour la table

Ravissantes pièces de service pour bien recevoir chez soi. Ou pour offrir!

Ordinairement		Ordinairement	
14. Crémier et sucrier	7.95	17. Salière et poivrière	6.95
15. Bol sur pied 9"	7.95	18. Cendrier 4 3/4"	7.95
16. Boîte à cigarettes	7.95	19. Beurrier couvert 5 1/2"	7.95

Spécial
5.44
chacun

C. Pièces fonctionnelles décoratives

Splendides pièces en cristal à apprécier pendant des années.

Ordinairement		Ordinairement	
20. Plat compartimenté 13x7 1/2"	12.50	21. Briquet	12.50
22. Bonbonnière couverte 8 1/2" hauteur	12.50	23. Chandelier (ch.)	12.50

Spécial
8.44
chacune

D. Élégantes pièces décoratives

Pièces givrées étincelantes pour compléter l'harmonie de la table.

Ordinairement		Ordinairement	
24. Pichet 10" hauteur	16.95	27. Bol plat 9"	16.95
25. Bol sur pied 9"	16.95	28. Vase 10" hauteur	16.95
26. Plat à gâteau 12"	18.95	29. Carafe à vin 15 1/4"	18.95

Spécial
12.44
chacune

E. Élégance du cristal pour vos réceptions

Pour la touche de raffinement essentielle de vos réceptions et occasions spéciales.

30. Plateau pour sucrier et crémier. Ordinairement 9.95	Spécial 2.69 l'ensemble	31. Carafe carrée, 9 3/4" hauteur. Ordinairement 22.50	Spécial 15.44 ch.	32. Service à punch: 12 tasses, bol à punch avec couvercle et louches. Ordinairement 79.95	Spécial 55.44 l'ensemble
---	--------------------------------------	--	--------------------------------	--	---------------------------------------

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Bayou 252